

4.720.1090.EX.1

Université de Blida 1

Institut d'Architecture et d'Urbanisme



Master 2

ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

**L'espace public et l'urbanisme oasien :
La recomposition de la place des martyrs ex
Laperrine du centre-ville d'Adrar**

Projet : Un pôle multifonctionnel

Etudiant (s) : RECHID Imene
YOUSSARI Lilia

Encadreur : Mr. KACI.M
Co-encadreur : Mme. Benterkia.I

Responsable du master : Dr. Arch. M. ZERARKA

Septembre 2018

Remerciement

Nous tenons à saisir cette occasion et adresser nos profonds remerciements et nos profondes reconnaissances à :

- Monsieur Kaci, notre encadrant de fin d'étude, pour sa patience, ses précieux conseils et son orientation ficelée tout au long de notre recherche,
- A Mme Benterkia également pour sa présence et ses conseils,
- A Monsieur Zerarka, porteur du master "architecture et projet urbain" de nous avoir accompagné tout au long de ces deux années de master.
- A nos familles et nos amis qui par leurs prières et leurs encouragements, on a pu surmonter tous les obstacles.

Nous tenons à remercier toute personne qui a participé de près ou de loin à l'exécution de ce modeste travail.

Résumé

L'apparition d'un urbanisme saharien coïncide avec l'entreprise coloniale qui commence au début du XXe siècle.

Les postes et les campements militaires qui jalonnent les pistes menant au Soudan d'alors sont ainsi devenus les noyaux d'une urbanisation effrénée faisant figure de marche forcée depuis l'indépendance de l'Algérie.

La farouche volonté de l'administration de mettre en valeur cet espace conquis par une sédentarisation systématique et résolument urbaine des diverses populations composant une société encore largement agropastorale a condamné les planificateurs à composer avec un espace par nature erratique, mouvant et multiforme.

L'espace public est le centre d'intérêt des spécialistes de la ville. Parmi les éléments d'articulation des entités, la place publique s'affirme comme étant l'espace publique par excellence. Ainsi donc, la place publique constituerait elle l'élément morphologique de composition urbaine le plus déterminant dans la réussite d'un projet urbain ?

Le cadre d'étude de notre recherche se base essentiellement sur le centre-ville d'Adrar et plus particulièrement la place des "martyrs" ex Laperrine, une place monumentale, la plus grande de l'Algérie, celle-ci est créée pendant l'époque coloniale.

Malgré son classement et son rôle, la place des martyrs a subi de très grandes transformations qui ont dénaturé sa morphologie et son authenticité. Cette problématique nécessite des investigations afin de réhabiliter ce site éminemment urbain, pour cela la préoccupation réside dans l'opposition entre l'avalisation des restructurations qui se sont faites après l'indépendance en ignorant les valeurs fondatrices de la place ou bien le retour à un état antécédent tout en permettant une nouvelle dynamique urbaine.

Le retour à un état intermédiaire de la formalisation de la place des martyrs est prôné comme action privilégiée. Nous avons fixé des objectifs à atteindre, qui se résument en la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine national, ainsi que permettre un renouvellement urbain et une dynamique respectueuse de l'authenticité du site, et au final fournir des concepts pour la prise en charge et la revalorisation des espaces publics dans les milieux oasiens.

Ce travail tente d'ouvrir la réflexion sur les manières d'intégrer de nouveaux projets au sein des centres historiques partiellement ou gravement perturbés par les actions contemporaines.

Mots clés : Adrar, espace public, milieu oasien, recomposition urbaine.

Summary

The appearance of a Saharan urbanism coincides with the colonial enterprise that began at the beginning of the twentieth century.

The posts and military encampments along the tracks leading to the then Sudan have become the nucleus of unbridled urbanization that has been a forced march since Algeria's independence.

The fierce will of the administration to enhance this space conquered by a systematic and resolutely urban sedentarisation of the various populations composing a society still largely agro pastoral has condemned the planners to deal with a space by nature erratic, moving and multiform.

The public area is the center of interest of the specialists of the city. Among the elements of articulation of the entities, the public square asserts itself as the public space par excellence. So, would the public square constitute the morphological element of urban composition that is the most determining factor in the success of an urban project?

The framework of our research is based mainly on the city center of Adrar and more particularly the place of the "martyrs" ex Laperrine, a monumental place, the largest of Algeria, it is created during the colonial era.

Despite its rank and its role, the place of the martyrs has undergone great transformations that have distorted its morphology and authenticity. This issue requires investigation in order to rehabilitate this eminently urban site, for this reason the concern lies in the opposition between the endorsements of restructuring that took place after independence by ignoring the founding values of the place or the return to an antecedent state while allowing a new urban dynamics.

The return to an intermediate state of the formalization of the place of the martyrs is advocated as a privileged action. We have set objectives to be achieved, which can be summed up in the preservation and enhancement of this national heritage, as well as allowing urban renewal and a dynamic respectful of the authenticity of the site, and ultimately providing concepts for the taking in charge and the revalorization of the public spaces in oasiens circles.

This work tries to open the reflection on the ways of integrating new projects within the historical centers partially or seriously disturbed by the contemporary actions.

Key words: Adrar, public space, oasis environment, urban recomposition.

الملخص

يتزامن ظهور حضارة صحراوية مع المشروع الاستعماري الذي بدأ في بداية القرن العشرين.

وأصبحت المراكز والمعسكرات العسكرية على طول المسار المؤدي إلى السودان آنذاك نواة للتحضر الجامح الذي كان مسيرة قسرية منذ استقلال الجزائر.

إن الإرادة الشرسة للإدارة من أجل تعزيز هذه المساحة التي غزاها التوطين المنهجي والحاسم للعديد من السكان الذين يولفون مجتمعًا ما زال معظمهم زراعيًا قد أدانوا المخططين للتعامل مع الفضاء بطبيعته غير المنتظم والمتحرك ومتعدد الأشكال.

المساحة العامة هي مركز الاهتمام من المتخصصين في المدينة. من بين عناصر صياغة الكيانات، يؤكد الميدان العام على أنه الفضاء العام بامتياز. هل يشكل المربع العام العنصر المورفولوجي للتركيب الحضري التي تعتبر العامل الأكثر تحديدًا في نجاح مشروع حضري؟

ويستند إطار بحثنا بشكل رئيسي إلى وسط مدينة أدرار وعلى وجه الخصوص ساحة "الشهداء"، وهي أكبر ساحة عمومية في الجزائر، تم إنشائها خلال العصر الاستعماري.

على الرغم من رتبته ودورها، شهدت ساحة الشهداء تحولات كبيرة شوهت مورفولوجيتها وأصلتها. هذه المسألة تتطلب التحقيق من أجل إعادة تأهيل هذا الموقع الحضري البارز، لهذا السبب يكمن القلق في المعارضة بين المصادقة على إعادة الهيكلة التي تمت بعد الاستقلال عن طريق تجاهل القيم التأسيسية للمكان أو العودة إلى حالة سابقة مع السماح لديناميكيات حضرية جديدة.

يتم الدعوة إلى العودة إلى حالة وسيطة من إضفاء الطابع الرسمي على ساحة الشهداء كعمل متميز. لقد حددنا الأهداف التي يجب تحقيقها، والتي يمكن تلخيصها في الحفاظ على هذا التراث الوطني وتعزيزه، وكذلك السماح بالتجديد الحضري وديناميكية تحترم صحة الموقع، وتوفر في النهاية مفاهيم للأخذ المسؤول وإعادة تقييم الأماكن العامة في محيط الواحات.

يحاول هذا العمل فتح التفكير في طرق دمج المشاريع الجديدة داخل المراكز التاريخية بشكل جزئي بسبب الإجراءات المعاصرة.

كلمات مفتاحية: أدرار، الفضاء العام، بيئة الواحات، إعادة التشكيل العمراني.

TABLE DES MATIERES :

I.	CHAPITRE I : LE CHAPITRE INTRODUCTIF	- 1 -
I.1.	INTRODUCTION.....	- 1 -
I.1.1.	Thématique générale du master 'Architecture et Projet Urbain' :.....	- 1 -
I.1.2.	Thématique de l'Atelier Architecture et Projet Urbain en Centre Historique : ...	- 5 -
I.1.3.	Thématique spécifique :.....	- 6 -
I.2.	PROBLEMATIQUE GENERALE :.....	- 7 -
I.3.	CHOIX DU CAS D'ETUDE :	- 8 -
I.3.1.	Présentation succincte du cas d'étude :	- 8 -
I.3.2.	Motivation du choix du site :.....	- 8 -
I.4.	PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE	- 9 -
I.5.	HYPOTHESE :	- 10 -
I.6.	OBJECTIFS	- 10 -
I.7.	DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	- 11 -
II.	CHAPITRE II : ETAT DE LA CONNAISSANCE	- 12 -
II.1.	INTRODUCTION :	- 12 -
II.2.	DEFINITION DES NOTIONS ET CONCEPTES :.....	- 12 -
II.2.1.	Centre historique :	- 12 -
II.2.2.	La recomposition urbaine :.....	- 13 -
II.2.3.	L'espace public :	- 13 -
II.2.4.	La place publique :.....	- 17 -
II.2.5.	CONCLUSION :.....	- 32 -
II.3.	L'ANALYSE D'EXEMPLES :	- 33 -
II.3.1.	Place du 1 ^{er} Novembre 1954 :	- 34 -
II.3.2.	Le réaménagement de la Place Bellecour à Lyon :	- 38 -
II.3.3.	Lecture comparative des exemples :	- 44 -
III.	CHAPITRE III : CAS D'ETUDE :	- 45 -
III.1.	INTRODUCTION :.....	- 45 -
III.2.	PRESENTATION DE LA VILLE DE ADRAR :.....	- 45 -
III.3.	LECTURE TERRITORIALE :	- 46 -

III.3.1. Les caractéristiques du milieu :.....	- 46 -
III.3.2. Contexte territorial :.....	- 47 -
III.3.3. Structure territoriale	- 48 -
III.4. GENESE HISTORIQUE :.....	- 48 -
III.4.1. Introduction :.....	- 48 -
III.4.2. Les différentes phases de l'évolution du centre-ville à travers l'histoire :.....	- 49 -
III.4.3. Conclusion :	- 56 -
III.5. ANALYSE URBAINE :.....	- 56 -
III.5.1. Introduction :.....	- 56 -
III.5.2. Lecture morphologique :.....	- 57 -
III.5.3. Lecture typologique :	- 65 -
III.6. BILAN DIAGNOSTIC :	- 71 -
III-7. INTERVENTION URBAINE :	- 72 -
III-7-1. Options d'intervention :.....	- 72 -
III-7-2. Principes de la composition urbaine :	- 75 -
III.8. PROJET ARCHITECTURAL :.....	- 77 -
III.8.1. Recherche thématique (exemple de projet similaire) :.....	- 77 -
III.8.2. Site d'intervention :.....	- 78 -
III.8.3. Fondement du projet :	- 78 -
III.8.4. Descriptif du projet :	- 79 -
III.9. CONCLUSION GENERALE	- 81 -

TABLE DES FIGURES :

Figure 1 : Carte représentant la situation de la ville d'Adrar.....	-8-
Figure 2 : Localisation de la commune dans la wilaya	-8-
Figure 3 : Plan de l'agora grecque	-19-
Figure 4 : Exemple de forum romain	-20-
Figure 5 : Plan d'un forum du moyen-âge	-20-
Figure 6 : Le forum au moyen-âge	-21-
Figure 7 : place du Capitole à Rome	-22-
Figure 8 : Plan de la place de Capitole à Rome	-22-
Figure 9 : La places des Voges, Paris	-22-
Figure 10 : La place royale Nancy	- 23-
Figure 11 : La place du marché de Ghardaïa	- 24 -
Figure 12: Place des Trois Pouvoirs, Brasilia	- 25 -
Figure 13 : Place du 1er mai, Alger	- 26 -
Figure 14: La typologie de places. Source : KRIER. R 1975	- 31 -
Figure 15 : La place de la Brèche, vue prise du palais de justice	- 34 -
Figure 16 Plan de situation de la Place du 1 ^{er} Novembre 1954 (la Brèche).....	- 34 -
Figure 17 : Plan de masse de la place du 1er Novembre 1954	- 35 -
Figure 18 : Carte représentant les portes et les remparts	- 35 -
Figure 19 : La place du 1er novembre 1954 (l'esplanade).....	- 36 -
Figure 20 : la place du 1er novembre 1954 délimitée par des équipements à l'architecture coloniale	-36-
Figure 21 : la place du 1er novembre 1954 délimitée par des équipements à l'architecture coloniale	-36-
Figure 22 : La place de la Brèche en 1955	-37-
Figure 23 : Nouvelle allée de kiosque sur la place Bellecour	-38-
Figure 24 : vue aérienne d'avant le réaménagement	-39-
Figure 25 : vue aérienne d'après le réaménagement	-39-
Figure 26 : plan d'aménagement de la place belle cour	-40-
Figure 27 : Le bassin de la place Bellecour. Dominique Gauthey	-41-
Figure 28 : Place Bellecour, aire de jeux pour enfants. Dominique Gauthey.	-42-
Figure 29 : Place Bellecour, allée de kiosques. Dominique Gauthey.....	-42-
Figure 30 : Place Bellecour, revêtement de sol	-43-
Figure 31 : Les quatre zones géographiques de la wilaya	-45-
Figure 32 : Situation de la wilaya d'Adrar	-45-
Figure 33 : Axes caravaniers au Maghreb (R. Bellil, Ksour et saints du Gourara, 2003) ...	-47-
Figure 34 : Carte de l'Algérie	-47-
Figure 35 : Carte du territoire regional de Adrar	-47-
Figure 36 : Source : Carte dressée pour S.E. le Maréchal Randon par le Lt-Col. de Colomb, 1859-1860	-48-
Figure 37 : Villages deserts et structures agraires anciennes, carte 23- Beni Mehlal.	-48-
Figure 38 : Adrar avant 1900 (présence : lignes de Fouggaras, Casbahs et mausolés – Source : Auteur	-49-
Figure 39 : Adrar avant 1900. Source : Bacheikh.L	-49-

Figure 41 : Adrar de 1901 à 1920. Source : Auteur	-50-
Figure 42 : Source : Carte postale, série « Scènes et types », éditions Jomone, Alger	-50-
Figure 43 : Source : Carte postale, série « Scènes et types », éditions Jomone, Alger	-50-
Figure 44 : Adrar de 1900-1920. Source : Bacheikh.L	-50-
Figure 45 : Porte de Timimoune. Source : Luc Dessault	-50-
Figure 46 : Porte de Reggane. Source : Luc Dessault	-50-
Figure 47 : Porte de Boubernous. Source : Victor Jacobs	-51-
Figure 48 : Porte de Bechar. Source : Luc Dessault	-51-
Figure 49 : Adrar à une certaine époque. Source Jean-Marie LAPORTE	-51-
Figure 50 : Adrar à une certaine époque. Source Jean-Marie LAPORTE	-51-
Figure 51 : Adrar en 1926 Source : Auteur	-51-
Figure 52 : Adrar à une certaine époque. Source Jean-Marie LAPORTE	-52-
Figure 53 : Adrar à une certaine époque. Source Jean-Marie LAPORTE	-52-
Figure 54 : La porte de la casbah servieres. source : Luc Dessault	-52-
Figure 55 : L'intérieur de la casbah servieres. Source : Luc Dessault	-52-
Figure 56 : L'intérieur de la casbah servieres. Source : Luc Dessault	-52-
Figure 57 : Adrar, ecole des filles. Source Jean-Marie LAPORTE	-52-
Figure 58 : Adrar en 1930. Source : Auteur	-52-
Figure 59 : Adrar 1930	-53-
Figure 60 : La facade principale de l'ecole des filles Source : Luc Dessault	-53-
Figure 61 : Hotel Djamila Source : Luc Dessault	-53-
Figure 62 : Adrar en 1932 Source: Auteur	-53-
Figure 63 : otel Djamila	-53-
Figure 64 : Hotel Djamila Source : Luc Dessault	-53-
Figure 65 : Adrar de 1932 à 1962 Source : auteur	-53-
Figure 66 : Adrar, un baroud sur la place Laperrine	-53-
Figure 67 : Adrar de 1932 à 1962 : Source : auteur	-53-
Figure 68 : Place Laperrine. Source : Carte postale	-54-
Figure 69 : Adrar de 1968 à 1980 Source : auteur	-54-
Figure 70 : Source : auteur	-54-
Figure 71 : Adrar de 1980 à 2000 Source : auteur	-54-
Figure 72 : PDAU de Adrar	-55-
Figure 73 : jet d'eau de la place	-55-
Figure 74 : stèle des Chouhada	-55-
Figure 75 : Mural pour les 40 ans de la wilaya	-55-
Figure 76 : Terrasse et aire de détente	-55-
Figure 77 : Extension APC du côté nord	-55-
Figure 78 : La délimitations de notre aire d'étude (centre-ville de Adrar)	-56-
Figure 79 : La délimitation de notre aire d'intervention	-56-
Figure 80 : Les pistes menant a Adrar, source : Gilbert Heim	-57-
Figure 81 : Carte indiquant les portes de la ville d'Adrar source : auteur	-57-
Figure 82 : Source : Auteur	-57-
Figure 83 : Porte de Bou Bernous. Source : Victor Jacobs	-57-
Figure 84 : Porte de Reggane	-57-
Figure 85 : La porte de Bechar	-58-
Figure 86 : Porte de la casbah servieres	-58-
Figure 87 : La porte de Timimoune	-58-
Figure 88 : Carte qui représente la hiérarchisation des voies	-58-

Figure 89 : Carte qui représente les différentes places publiques à Adrar	-60-
Figure 90 : La place des martyrs, source : auteur	-61-
Figure 91 : Place portée par la voie principale, source : auteur	-61-
Figure 92 : place de la mosquée, source : auteur	-61-
Figure 93 : Place du quartier, source : auteur	-61-
Figure 94 : Carte qui représente les équipements civils et militaires	-62-
Figure 95 : Carte des ilots	-63-
Figure 96 : Plan de la structure urbaine	-64-
Figure 97 : Cadre bâti. Source : Auteur	-64-
Figure 98 : Siège RND	-65-
Figure 99 : Banque BNA	-65-
Figure 100 : Commerce sur la façade nord	-65-
Figure 101 : Façade nord de la place des martyrs	-66-
Figure 102 : Revêtement en jet de boules	-66-
Figure 103 : Service technique de l'APC	-66-
Figure 104 : Marche Dinar Taib	-66-
Figure 105 : Hôtel Touat	-66-
Figure 106 : Siège Mobilis	-66-
Figure 107 : Mosquee Sidi Abdelkader Djilali	-67-
Figure 108 : La ligne de foggara du côté ouest de la place	-67-
Figure 109 : Bibliothèque du palais de la culture	-68-
Figure 110 : Mosquee Abdelkader Djilali	-68-
Figure 111 : La façade ouest de la place des martyrs	-68-
Figure 112 : Palais de la culture	-68-
Figure 113 : Direction de l'éducation	-69-
Figure 114 : La BNA	-69-
Figure 115 : BADR	-69-
Figure 116 : CPA	-69-
Figure 117 : Carte bilan et diagnostique	-71-
Figure 118 : Schéma d'aménagement	-74-
Figure 119 : carte de l'état de fait	-76-
Figure 120 : carte des projets proposés	-76-
Figure 121 : plan de situation	-77-
Figure 122 : plan de masse	-77-
Figure 123 : programme	-78-
Figure 124 : vu aérienne de la place	-78-
Figure 125 : Plan de masse proposé	-78-
Figure 126 : implantation du projet	-80-

CHAPITRE I :

Chapitre introduction

I. CHAPITRE I : LE CHAPITRE INTRODUCTIF

I.1. INTRODUCTION

I.1.1. Thématique générale du master 'Architecture et Projet Urbain' :

La problématique générale du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans le cadre des études concernant le contrôle des transformations de la forme urbaine, au sein de l'approche morphologique à la ville et au territoire.

Elle s'insère dans le large corpus des recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines en réaction à l'approche fonctionnaliste de production de la ville des années 1950-70 qui recourrait aux modèles de l'urbanisme moderne.

Elle privilégie le fonds territorial comme **fondement** de la planification des ensembles urbains et **support** (réservoir, matrice affectée par des structures multiples) pour définir et orienter leur aménagement : les forces naturelles qui ont assuré par le passé le développement organique des villes seront mises en évidence pour constituer le cadre nécessaire à la compréhension des rapports qu'entretiennent ces villes avec leur territoire.

S'appuyant sur le considérable capital de connaissances produit et accumulé au cours du temps par la recherche urbaine, la recherche urbanistique investit actuellement, d'une manière particulière, le domaine des pratiques nouvelles et des instruments nouveaux de projet ainsi que les nouveaux moyens de contrôle de l'urbanisation et de ses formes.

Dans ce vaste domaine (de contrôle de l'urbanisation et de ses formes), le master 'Architecture et Projet Urbain' soulève tout particulièrement la problématique spécifique de la capacité des instruments d'urbanisme normatifs et réglementaires en vigueur à formuler et produire des réponses urbaines adéquates aux transformations que connaissent les villes dans leurs centres et périphéries.

Les pratiques de l'urbanisme opérationnel (à finalité strictement programmatique et fonctionnaliste) nécessitent une attitude critique de la part des intervenants sur la ville : c'est le projet urbain qui constituera l'apport spécifique de l'architecte dans la pratique plurielle de l'aménagement de la ville, correspondant à une nouvelle manière de penser l'urbanisme. Le projet urbain devient alors un élément de réponse possible pour la reconquête de la fabrication de la ville face à la crise de l'objet architectural et à la crise de l'urbanisme, devenu trop réglementaire.

Plus qu'un concept ou qu'une grille de lecture historique des phénomènes urbains, la notion de projet urbain sera dans les années 70 l'expression qui « cristallisera les divers aspects de la critique de l'urbanisme fonctionnaliste, et simultanément, celle qui exprimera la revendication par les architectes d'un retour dans le champ de l'urbanisme opérationnel »¹.

Au cours de la décennie qui suivra, parmi les différents auteurs et théoriciens du projet urbain, Christian Devillers se distinguera sur la scène architecturale comme auteur – et acteur- dont la contribution épistémologique sur le thème du projet urbain sera la plus conséquente².

Après avoir rappelé les principales qualités qui font la ville : sédimentation, complexité, perdurance des formes pour de nouveaux usages, etc., Devillers développera trois aspects³ :

Le premier concerne une théorie de la forme urbaine, le deuxième aborde les méthodes du projet urbain, alors que le troisième s'attaque à la difficile question des logiques institutionnelles et procédurales.

Il conclura par affirmer que le projet urbain « est une pensée de la reconnaissance de ce qui est là (...) des fondations sur lesquelles on s'appuie pour établir des fondations pour d'autres qui viendront après » : une conception de l'architecture dans son rapport au lieu et à l'histoire, assurant la durabilité et la continuité historique

C'est l'alternative à l'urbanisme au travers de la notion de 'Projet Urbain', qui se définit en filigrane de l'ensemble de ces propos qui nous permettront de construire une démarche de substitution au sein de laquelle l'histoire et le territoire constitueront les dimensions essentielles.

Dans les faits, le projet urbain est aujourd'hui un ensemble de projets et de pratiques qui gèrent notamment de l'espace public et privé, du paysage urbain. « Sans refléter une doctrine au sens étroit du terme, l'idée de projet urbain renvoie cependant à un point de vue doctrinal qu'on

¹ Bonillo J. L., Contribution à une histoire critique du projet architectural et urbain, Thèse d'H.D.R., Laboratoire INAMA, E.N.S.A.Marseille, (Mars 2011)

² Devillers, Ch., « Le projet urbain », in Architecture : recherche et action, Actes du colloques des 12 et 13 mars 1979 à Marseille/Palais des Congrès, Paris, Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, CERA/ENSBA. Concernant cet auteur, voir également : Devillers, Ch., Pour un urbanisme de projet, mai 1983 ; et Conférences parisiennes d'architectes, pavillon de l'arsenal 1994 – Christian Devillers, Le projet urbain, et Pierre Riboulet, La ville comme oeuvre, Paris, éd. du Pavillon de l'arsenal, 1994.

³ Intervention de C h. Devillers en Mars 1979 au colloque intitulé Architecture : Recherche et Action au Palais des Congrès de Marseille

s'efforce de substituer à un autre : l'urbanisme opérationnel, et qui peut s'exprimer plus ou moins en fonction de seuils »⁴.

Il s'agira alors, d'une part, de développer les outils de définition, de gestion et de contrôle de la forme urbaine et de réintroduire la dimension architecturale et paysagère dans les démarches d'urbanisme, et, d'autre-part, situer la démarche du projet urbain entre **continuité avec les données de la ville historique et référence à l'expérience de la modernité**.

Dans la démarche du master 'Architecture et Projet Urbain', le passage analyse-projet a constitué une préoccupation pédagogique majeure dans l'enseignement du projet architectural et urbain.

Dans ce registre, on citera Albert Levy et Vittorio Spigai [1989] dans leur 'Contribution au projet urbain', qui privilégieront la dimension historique pour assurer le passage entre analyse et projet : la continuité historique devant permettre d'assurer la 'conformation' du projet à (et dans) son milieu.

Cette même préoccupation est abordée par David Mangin et Pierre Panerai [1999] sous une autre optique : celle de la réinsertion des types bâtis, majoritairement produit par l'industrie du bâtiment, dans une logique de tissus.

L'histoire des villes, quant à elle, nous enseigne la permanence des tracés (voieries, parcellaires...) et l'obsolescence parfois très rapide des tissus. Il convient donc à partir de la production courante d'aujourd'hui (types, programmes, financements et procédés constructifs habituels des maîtres d'œuvre moyens) de travailler dans une perspective nouvelle qui intègre dès l'origine une réflexion sur les évolutions et les transformations possible, d'origine publique et privée. Cette tentative d'actualiser les mécanismes et les techniques qui ont permis de produire les villes, débouche ici sur des indications très pragmatiques et pratiques (tracés, trames, dimensionnements, découpage, terminologie...).

L'objectif principal du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans une construction théorique qui fait de l'abandon de l'utopie de la ville fonctionnelle du mouvement moderne et de l'acceptation de la ville concrète héritée de l'histoire, la référence essentielle de la démarche du master. La ville héritée de l'histoire est le contexte obligé d'inscription de l'architecture. En retour l'architecture.... construit la ville.

Le retour à l'histoire ne signifie cependant pas le rejet 'simpliste' de la modernité pour une attitude nostalgique envers la production urbaine ancienne : les productions architecturales et

4 Bonillo J. L., L'analyse morphologique et le projet urbain dans Intergéo-Bulletin, 1995, n° 118

urbaines du XXe siècle nécessitent en effet une plus large évaluation critique de leurs modèles et méthodes, suscitant de nombreuses voies de recherche

Au courant de l'année universitaire 2016/2017 et parmi les différentes optiques à partir desquelles le projet urbain a été abordé et développé, trois thèmes ont été privilégiés :

- Le Projet Urbain et les Instruments d'urbanisme
- Le Projet Urbain en centre historique
- Le Projet Urbain en périphérie

A travers la thématique du projet urbain, les étudiants pourront alors proposer un territoire de réflexion et d'expérimentation sur la ville.

Dr. Arch. M. Zerarka

Porteur du master 'Architecture et Projet Urbain'

Mai 2018

I.1.2. Thématique de l'Atelier Architecture et Projet Urbain en Centre Historique :

La double préoccupation qui présida, depuis un peu plus d'une décennie dans notre pays, à la création des « secteurs sauvegardés » était d'une part, d'éviter la disparition ou une atteinte irréversible des quartiers historiques ou des villes entières à caractère patrimonial et d'autre part à requalifier / réhabiliter le patrimoine historique, architectural et urbain qui s'y trouve en instituant des mesures juridiques de protection spécifiques et en les dotant d'un nouvel outil urbanistique : le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS).

Ces mesures consistaient à associer « sauvegarde » et « mise en valeur » dans une nouvelle démarche d'urbanisme qualitatif où, tout en préservant architecture et cadre bâti, on permet une évolution harmonieuse des quartiers anciens :

- « Sauvegarde » pour préserver les aspects fondamentaux des quartiers et villes anciennes des points de vue morphologique et typologique
- « Mise en valeur » pour adapter ces quartiers et villes historiques à la vie moderne afin d'éviter d'en faire des musées en plein air.

Néanmoins, dans bien des cas, les centres historiques ne sont toujours pas érigés en secteurs sauvegardés pour diverses raisons sur lesquelles nous éviterons de nous attarder ici.

Aussi, plusieurs entités urbaines attenantes aux centres historiques classés, ne sont toujours pas dotés d'instruments d'urbanisme spécifiques en mesure de prendre en charge le contrôle des transformations de la forme urbaine, en s'appuyant sur des recherches architectoniques et urbaines critiques. Citons en exemple toutes les aires urbaines couronnant la périphérie immédiate des médinas, ksour ou autres villages traditionnels qui, demeurent couverts, au même titre que les aires urbaines contemporaines, des mêmes instruments d'urbanisme (POS). Il en est de même pour les centres urbains datant du dix-neuvième-début du vingtième siècles ou encore pour la tendance actuelle de systématisation des opérations de requalification des anciens quartiers portuaires désaffectés par des opérations de recomposition urbaine, sans aucune médiation pour préserver les formes discrètes et articulées des anciennes agglomérations qui leur sont étroitement dépendantes.

L'encadreur

I.1.3. Thématique spécifique :

« La ville est une construction dans l'espace mais sur une vaste échelle et il faut de longues périodes de temps pour la percevoir »⁵.

Elle n'a jamais été une entité bâtie continue et dense, mais elle a toujours inclus une variété de formes et d'espaces urbains, elle se définit comme étant une composition d'espaces bâtis et non bâtis, qui se distinguent par leurs formes et leurs fonctions, ces espaces recréent la vie, le plaisir et la jouissance, qui donnent un environnement intéressant plein de vitalité, d'animation, lieux de relation, de détente, lieux de circulation et de communication.

L'espace public et particulièrement la place publique est sans doute l'un des composants principaux du tissu urbain, ces places jouent le rôle d'un élément moteur de la vie quotidienne des habitants. D'un côté ce sont des éléments qui articulent la trame urbaine et les vides qui eux même servent comme de repères dans la ville ; de l'autre côté, elles sont le lieu de la cohésion sociale ou se tissent les différentes relations entre les usagers (le commerce, la détente, le loisir, les services, la rencontre...etc.), cependant depuis l'avènement du mouvement moderne et avec les différents changements successifs qui ont touché la structure économique, sociale et politique de toutes les villes algériennes, la plupart de ces espaces ont perdu leur vocation et la place publique a cessé de jouer son rôle principal dans la ville.

⁵ LYNCH. K 1976

I.2. PROBLEMATIQUE GENERALE :

Il est largement reconnu que les critères sophistiqués du mouvement moderne ont échoué dans les diverses tentatives de formalisation de la ville contemporaine où les éléments morphologiques de composition urbaine traditionnelle tels que la rue, l'îlot et la place n'ont pas trouvé de remplacement satisfaisant, dans la mémoire collective des habitants, qui puissent leur faire apprécier les nouveaux espaces de la vie urbaine.

En effet, après le démantèlement des paradigmes de la ville traditionnelle, il y a une insatisfaction généralisée des usagers, la régression de l'architecture par la perte du caractère unificateur de l'architecture de la ville au profit de l'architecture de l'objet, isolé, répété, éloigné, détaché de son contexte et de ses références historiques.

La redécouverte et l'engouement porté à l'égard des centres historiques s'affirmant alors comme réserve scientifique de référence, pour réapprendre à concevoir et réaliser des projets urbains renouant avec un savoir et un savoir-faire incommensurables.

A ce titre l'espace public devient alors, le centre d'intérêt de beaucoup d'acteurs de l'urbain et focalise l'attention des urbanistes, aménageurs, chercheurs et spécialistes de la ville.

Parmi les éléments morphologiques de composition urbaine, de communication sociale et d'articulation des entités, la place publique s'affirme comme étant l'espace publique par excellence.

Ainsi donc, la place publique constituerait elle l'élément morphologique de composition urbaine le plus déterminant dans la réussite d'un projet urbain ?

I.3. CHOIX DU CAS D'ETUDE :

I.3.1. Présentation succincte du cas d'étude :

Le territoire de la commune d'Adrar se situe au centre-nord de la wilaya dont elle est le chef-lieu. La ville d'Adrar est située à environ 1 400 km au sud-ouest d'Alger, par la route, et 1 087 km à vol d'oiseau. Erigée en chef lieu de wilaya en 1974, cette ville dispose d'un patrimoine bâti appréciable et ne cesse de s'accroître autour et à partir de la place centrale : place des martyrs pour devenir l'une des plus grandes villes du Sud du pays.



Figure 1 : Carte représentant la situation de la ville d'Adrar

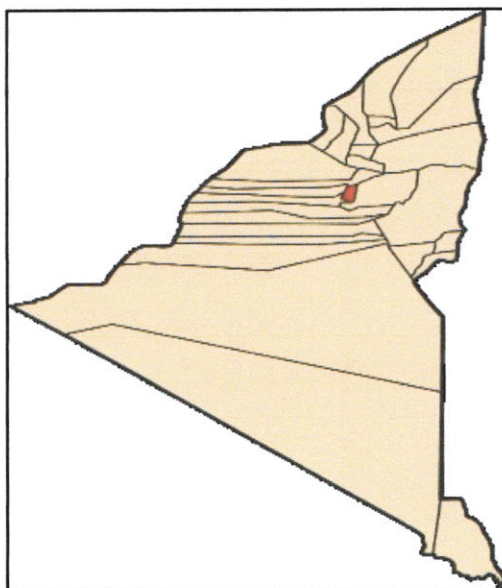


Figure 2 : Localisation de la commune dans la wilaya

I.3.2. Motivation du choix du site :

Adrar, est une ville de création coloniale, dotée d'un caractère architectural singulier très marqué, cette architecture dite néo-soudanaise, inventée par les colons en s'inspirant d'un patrimoine riche en formes et en couleurs emprunté pour la circonstance d'Afrique subsaharienne. Le processus de fabrication de la ville saharienne, trouve son expression la plus complète à Adrar. Autour d'une grappe de Ksours, un fort militaire colonial, va centrer une agglomération, régie par la place des martyrs, qui passera au statut urbain petit à petit .

Ce fort militaire (le Bordj) qui fonde la ville, qui de par sa nature militaire s'apparente en premier lieu au castrum romain basé sur le cardo et le decumanus, est centré ici non pas sur un

forum, mais sur une place immense (6 hectares) place Laperrine , faisant office de place militaire pour les jours de parade .

Le cadre d'étude de notre recherche se base essentiellement sur le centre ville d'Adrar et plus particulièrement la place des "martyrs" ex Laperrine, une place monumentale, la plus grande de l'Algérie, bordée par une architecture remarquable qui témoigne d'un savoir faire certain, celle-ci est créée pendant l'époque coloniale comme pôle d'articulation entre le tissu colonial et le ksar et elle est classée comme patrimoine naturel depuis 1967.

I.4. PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE

Malgré son classement, son rôle et son statut d'espace public majeur de la ville (centre et origine de la ville) et malgré sa richesse et le caractère unitaire de l'architecture des édifices qui la bordent, la place des martyrs de la ville d Adrar a subi de très grandes transformations formelles et fonctionnelles qui ont dénaturé son intégrité morphologique, son authenticité et réduit son emprise au sol pratiquement de moitié. Ceci, a travers la construction de nouveaux projets en plein centre du parvis de la place et la création d'une voie qui la subdivise en deux sous entités. De plus, un renouvellement urbain qui s'est opéré sur la partie sud, a l' emplacement de l'ancien fort militaire qui a subi une restructuration radicale (table rase) suivie de la reconstruction d'une paroi contenant des édifices à caractère monofonctionnel (banques et assurances). Ainsi donc les caractères architectoniques unitaires de la place ont été profondément altérés, voir gravement dénaturés.

Il est nécessaire maintenant de penser à récupérer le lieu, la memoire et le cadre environnemental de ce patrimoine urbain , et d envisager de le preserver tout en assurant son développement, le valoriser, et lui restituer son harmonie et sa valeur figurative unique.

Cette problématique nécessite des investigations pour sa prise en charge afin de réhabiliter ce site éminemment urbain, pour cela la question fondamentale que l'on se pose est : **Peut-on avaliser les restructurations qui se sont faites après l'indépendance en ignorant complètement les valeurs fondatrices de la place ou faudrait-il revenir a un état**

antécédent de celle ci tout en permettant un renouvellement urbain cohérent et inscrit dans la nouvelle dynamique urbaine que devrait assumer cette place ?

I.5. HYPOTHESE :

Afin de bien mener cette étude, il est indispensable de formuler une hypothèse qui constitue le début de cette investigation :

Le retour a un état intermédiaire de la formalisation de la place des martyrs est prôné comme action privilégiée de notre investigation (c'est-à-dire pronant une solution qui vise à maintenir les équipements projetés par les collectivités locales dans un aménagement qui redéfinit les contours de l'espace public de la place). Cette option prône un renouvellement urbain cohérent et inscrit dans la nouvelle dynamique urbaine que devrait assumer cette place.

I.6. OBJECTIFS

Suite à l'hypothèse formulée auparavant, nous avons fixé des objectifs à atteindre dans le cadre de cette étude comme suit:

- La préservation et la mise en valeur de ce patrimoine national.
- Permettre un renouvellement urbain et une dynamique respectueuse de l'authenticité du site.
- Fournir des concepts pour la prise en charge et la revalorisation des espaces publics de l'urbanisme oasien.

I.7. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Afin de répondre à la problématique et aux questions soulevées, de confirmer ou d'infirmer les hypothèses prédéfinies, et concrétiser nos objectifs de travail, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

- L'étude théorique : Cette phase est basée sur la recherche bibliographique, la consultation d'ouvrages, publications, mémoires et des plans liés au projet urbain en centre historique et à la thématique des espaces publics en général et en milieu oasien en particulier. Cette phase est précédée d'une phase préliminaire consacrée à des visites et enquêtes sur le terrain, des reportages photographiques, relevés et interviews in situ.
- L'analyse thématique : Dans un second lieu, nous analyserons une sélection d'exemples de projets similaires à notre cas d'étude, afin d'en tirer les recommandations compatibles et applicables à notre cas d'étude.
- Approche analytique : Par la suite, un travail exploratoire sur l'évolution de la ville à travers l'histoire sera mené afin de mieux comprendre la formation et les transformations de la ville. Celle-ci est accompagnée d'une analyse urbaine faisant ressortir la structure urbaine ainsi que le bilan et le diagnostic du cas d'étude.
- Approche conceptuelle : Schémas d'aménagement, plan de composition urbaine et projet architectural.

CHAPITRE II :
ETAT DE LA
CONNAISSANCE

II. CHAPITRE II : ETAT DE LA CONNAISSANCE

II.1. INTRODUCTION :

Dans ce chapitre nous allons faire le point sur les notions récurrentes en relation avec notre thématique, et de les définir en s'appuyant sur la consultation d'ouvrages, d'articles, de thèses de magistère et de doctorat qui traitent les mêmes concepts, en abritant les dernières traces de notre patrimoine architectural et urbain encore vivant.

Ce chapitre comportera également une série d'exemples de projets qui touchent aux différentes problématiques liées à notre aire d'intervention, afin de mieux comprendre et établir la démarche à suivre pour assurer la réussite de notre projet.

II.2. DEFINITION DES NOTIONS ET CONCEPTES :

II.2.1. Centre historique :

Le centre historique correspond au noyau originel d'une ville, soit l'espace urbain le plus ancien de cette ville. Il s'agit d'un tissu riche en valeurs historiques et patrimoniales. C'est un lieu d'attrait nostalgique, de promotion de l'image de la ville, et le reflet de son identité historique. *« Ils sont les racines profondes sur lesquelles se sont greffées les villes contemporaines. Par leur rapport presque charnel au sous-sol, par le passé qu'ils racontent au fil de leurs rues ou de leurs pierres, ils font partie de cet héritage commun, espace originel qu'il faut savoir respecter, sans pour autant le muséifier ou le figer dans son évolution »*.⁶

Ces centres ont une dynamique particulière *« la ville ancienne est caractérisée par ses limites, la lenteur de son rythme de vie, la petite échelle des pleins et des vides qui forment son tissu, la solidarité dans la proximité des éléments de son bâti dont aucun n'est doté d'autonomie par rapport aux autres dans une relation d'articulation ou dit autrement, de contextualité... »*⁷

⁶ SAFRI Saïd, 2008

⁷ CHOAY Françoise, 2010

De nos jours les centres anciens sont au cœur des débats, ils souffrent généralement d'un état de vétusté et sont mis à l'écart car ils ne correspondent plus aux exigences de la vie moderne par ailleurs leur perte est inenvisageable « [...] dans toute société le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices [...] »⁸. Cette problématique a déjà figuré dans l'ouvrage de Giovanni « ...d'un côté, les besoins positifs du développement et du mode de vie modernes ; de l'autre, le respect des souvenirs historiques et artistiques et le maintien du cadre général de la ville ancienne... »⁹.

II.2.2. La recomposition urbaine :

D'après le dictionnaire LAROUSSE version 2009, la **recomposition** est une « restructuration sur des bases nouvelles c'est-à-dire le changement de l'ordre naturel des données ». Il s'agit aussi de « *Composer de nouveau ce qui a été détruit, dispersé, décomposé* »¹⁰. SAIDOUNI Maouia définit la recomposition comme étant « *L'intervention qui introduit une nouvelle configuration de l'entité, en la remodelant. Elle implique, de ce fait, un changement radical d'un espace urbain assez vaste, aussi bien au niveau de son tracé que de son cadre bâti. Elle s'applique à des entités qui présentent une déstructuration et un manque d'homogénéité évident au niveau du tracé ou du cadre bâti, tels : la recomposition d'entité périphérique dont le développement fait anarchiquement et sans relation avec le reste de la ville* ».

II.2.3. L'espace public :

II.2.3.a. La notion de l'espace public :

La notion d'espace public est une notion relativement récente dans la pratique urbaine : « *l'usage récent en urbanisme, la notion d'espace public n'y fait cependant pas toujours l'objet d'une définition rigoureuse* »¹¹.

⁸ BABELON Jean-Pierre, CHASTEL André, 2008

⁹ GIOVANNONI Gustavo, 1998

¹⁰ SAIDOUNI Maouia, 1999

¹¹ MERLIN . P ET CHOAY . F 2000

« L'expression "espace public" est intégrée au vocabulaire de l'urbanisme au cours des années 1970 »¹². C'est un concept qui a été élaboré d'abord dans les travaux des sciences sociales, vers le début des années 1960, et ensuite dans le langage des urbanistes vers la fin des années 1970. « Elle a d'abord été émergée en philosophie politique en 1960 puis en sociologie et urbanisme dans les années 70 avec une définition de catégorie d'objet en opposition (plein/vide, ouvert/fermé, intérieur/extérieur) »¹³.

« L'émergence du terme espaces publics autour des années 1980 correspond à une période où la ville et la pensée sur la ville sont en crise au moment du constat de certains effets négatifs des logiques fonctionnalistes, de la planification à grande échelle... »¹⁴. Et avec la recherche des solutions pour remédier les effets de la grande période d'urbanisation, de recréer et d'aménager la ville sans ignorer le tissu urbain existant, la notion d'espace public devient synonyme « d'image de la ville », « d'identité »¹⁵.

II.2.3.b. Les échelles de l'espace public

Les espaces publics couvrent différentes échelles :

- L'échelle de la ville : comme les parcs urbains, les places publiques, les boulevards et les édifices publics...etc.
- L'échelle du quartier : les espaces extérieurs, les aires de jeux pour enfants ou les espaces de détente pour les grandes personnes, les ruelles, les placettes, les jardins et les squares...etc.

II.2.3.c. Les types d'espaces publics :

L'espace public comporte des espaces minéraux (rues, places, boulevards, avenues, passages couverts) ; des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières), et des lieux bâtis comme les centres commerciaux, les gares...etc.

¹² JEAN-CLAUDE.D 2002

¹³ STEIN.V 2003

¹⁴ BASSAND. M et AL 2001

¹⁵ MEBIROUK. H, 2002

La rue :

Du latin « Ruya » ; qui signifie chemin bordé de maisons ou de murailles dans une agglomération, elle ordonne et oriente le bâti et le tissu urbain, un espace de la circulation mécanique, donc c'est un espace structurant du quartier et de la ville, qui participe à la perception de l'espace urbain.

Selon le dictionnaire petit Larousse « est une voie publique aménagée dans une agglomération ».

Le boulevard :

« *Le boulevard introduit en ville un type d'espace distinct de celui des rues qui se réfère à une autre échelle que celle familière des quartiers* »¹⁶. C'est un espace généralement planté d'arbre établie théoriquement de façon concentrique autour du centre d'une agglomération. Il est souvent tangentiel au centre, Sa grande largeur (souvent de 24 à 50m) et son tracé circulaire résultent de sa fréquente coïncidence avec l'emplacement d'anciens remparts¹⁷. Il est le lieu d'une certaine monumentalité architecturale qui touche aussi les immeubles d'habitation. La naissance du boulevard est liée à la destruction des enceintes fortifiées. Son tracé circulaire s'explique donc par sa nature même d'ancienne limite.

L'avenue :

Selon le Robert "L'avenue est un terme formé sur le participe passé du verbe avenir (du latin advenire). Chemin par lequel on arrive en un lieu. Par extension, le terme désigne une voie plantée d'arbres qui conduit à une habitation. Allée menant au château. L'avenue participe d'une origine différente rectiligne et continue, établie généralement d'une façon radiale par rapport au centre de l'agglomération Selon MERLIN.P, CHOAY.F « *Une création de l'âge classique (Versailles par exemple) qui accueille la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines...* »¹⁸. C'est qu'au XIXe siècle qu'apparaît le sens moderne d'avenue qui signifie une large voie urbaine d'accès.

L'impasse :

¹⁶ MANGIN.D, PANERAI.P, 2009

¹⁷ ALLAIN.R, 2004

¹⁸ MERLIN.P, CHOAY. F, 2000

C'est une voie avec une seule issue, souvent utilisée dans les lotissements résidentiels à partir du milieu du XXème siècle, dans le but de séparer le trafic local et piéton¹⁹.

Le passage :

Du latin " passus " qui signifie l'action de traverser un espace. C'est un chemin par lequel il est nécessaire de passer pour aller d'un point à un autre. Selon le Robert : En 1835, le passage prend une autre signification. Il devient "une petite rue interdite aux voitures, généralement couverte (traversant souvent un immeuble) qui unit deux artères.

Les jardins publics :

Espace vert généralement enclos, accessible par le public, et pouvant être agrémenté d'édicules et d'installation diverses : aires de jeux, buvette, roseraie...etc. Selon MERLI.P et CHOAY.F, le jardin public est un : « espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel »²⁰. Et la notion du jardin public ne prend son sens contemporain qu'au XIXème siècle.

Esplanade :

L'esplanade est un terme qui dérive de l'italien "spianare" qui signifie (aplanir). C'est une vaste place ouverte parfois attenante à un grand édifice, souvent plantée de quinconces d'où la vue est parfois dégagée sur le paysage qu'elle domine²¹. Selon le Robert : Un terrain aménagé devant un édifice, une maison, pour en dégager les abords. C'est un terrain aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir les environs.

Promenade :

Un espace public parfois plantée de quinconces, d'accès restreint aux véhicules, elle peut impliquer un aménagement spécifique, aménagé en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales²².

Le square :

C'est un mot anglais signifiant carré, le square est une petite place comprenant un jardin public central ; il est parfois entouré d'édifices, et il est avant tout conçu comme un décor urbain, lieu

¹⁹ GAUTHIEZ.B, 2003

²⁰ MERLI.P et CHOAY.F, 2000

²¹ GAUTHIEZ.B. 2003

²² GAUTHIEZ.B. 2003

de promenade et de détente. Selon le Robert : « *esquarre (équerre), signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place* »²³.

Le parc :

A l'origine le mot parc désigne un enclos destiné aux bêtes sauvages. C'est un jardin public largement planté d'arbre et généralement de grande dimension.

Selon MERLIN.P et CHOAY .F « *Est également un espace vert public essentiellement planté, mais de grande dimensions* »²⁴.

La place publique :

La place publique est un espace public, non bâti, desservi par des voies, entouré généralement par des bâtiments, affecté aux piétons ou/et aux véhicules. C'est un lieu ouvert et accessible à tous, indépendamment de la position sociale ou de l'origine des individus. Elle prend plusieurs formes et différentes dimensions.

II.2.4. La place publique :

Les places publiques font partie d'espaces extérieurs, elles ont été la première forme de l'espace public. La place est née du besoin des hommes de se rassembler pour discuter, négocier et assister à un événement...etc. un espace polyvalent par excellence, qui a plusieurs formes, possède plusieurs aspects et abrite différentes activités. Le présent chapitre traitera le sujet des places publiques, dans lequel on abordera ses différentes notions, et on présentera ses étapes de développement à travers l'histoire, les activités et les fonctions qui s'y déroulent, les différentes formes qu'elle prend, ainsi que les différents aspects qu'elle possède.

II.2.4.a : Définition de la place publique :

²³ GAUTHIEZ.B. 2003

²⁴ MERLIN.P, CHOAY .F, 2000

Le dictionnaire définit la place comme un « lieu public découvert et bordé de maisons ou de monuments », comme « un large espace découvert auquel aboutissent plusieurs rues dans la ville », voire comme un « endroit où ont lieu les prises d'armes et les défilés ».

Depuis un siècle, les définitions sont donc fondées d'abord sur des relations architecturales et fonctionnelles (économiques). Pour Géo B. Ford le but essentiel d'une place est la distribution du trafic et le stationnement des véhicules devant les édifices publics.

L'engouement actuel pour l'agora et le forum de nos villes nouvelles affirme le désir de renouer avec les rôles sociaux que l'on attribue à la ville antique et médiévale, et que Vitruve décrivait dans le premier chapitre du cinquième livre d'Architecture :

«... l'ancienne coutume était de faire voir au peuple les combats de gladiateurs dans ces places, il faut pour de tels spectacles qu'elles aient, tout autour, des entrecolonnements beaucoup plus larges et que sous les portiques, les boutiques des changeurs aussi que les balcons aient l'espace nécessaire pour faire le trafic et la recette des deniers publics. La grandeur de ces places publiques doit être proportionnée à la population de peur qu'elles ne soient trop petites si beaucoup de personnes y ont affaire, ou qu'elles ne paraissent trop vastes, si la ville n'est pas fort peuplée ».

II.2.4.b. L'histoire de la place publique

L'histoire de la place publique urbaine dans notre civilisation commence avec l'agora, un centre de la ville réunissant les fonctions essentielles de la cité grecque. Passant par différents changements, les places publiques contemporaines différentes de celles de la ville grecque et de la ville romaine dans les différents aspects.

L'agora grecque :

Le mot agora désigne la parole et le lieu de la parole. L'agora grecque était un lieu d'échange commercial, culturel et politique, c'était aussi un lieu de marché et de ventes ambulantes. « *L'agora s'impose comme le sanctuaire du commerce de l'échange. Espace de discussion, de négociation, de bavardage, cette cohue a pu constituer un obstacle à la mobilité, car bien difficile à traverser* »²⁵, c'est un espace central, entouré par des édifices de caractères divers comme le théâtre et le temple, bordé par des colonnes et les péristyles pour les promenades et la protection du soleil. CHOAY.F et MERLIN.P, la voit comme un théâtre de la vie politique ainsi qu'un lieu où se déroulent les cérémonies religieuses : « *d'abord lieu saint où se déroulent les cérémonies religieuses de la cité, puis théâtre de la vie*

²⁵ ZIMMERMANN.M, TOUSSAIT.J.Y, 2001

politique, enfin investie par la vie économique, sa morphologie reflète l'histoire de la polis et de ses institutions»²⁶.

L'espace public de la ville grecque se résume ainsi par « l'espace du citoyen », à la fois un espace physique, un lieu de cohésion sociale et un lieu de débat public. Au XIII^e siècle av. J.C en Grèce, l'agora est une simple esplanade de forme irrégulière entourée de bâtiments publics, réservée au débat démocratique ou aux manifestations religieuses; elle se transforme pour devenir, au début du V^e siècle av. J.C, sous l'impulsion d'Hippodamos de Milet, un espace cadastré carré dans une cité composée



Figure 3 : Plan de l'agora grecque

sur un plan orthogonal et entouré de portiques supportant des galeries. La forme de la place peut-être plus subtile comme à Assos. L'agora aujourd'hui fait partie des symboles d'une convivialité publique un peu mythique.

Le forum :

Le forum est la dénomination romaine qui subit l'influence grecque au VII^e siècle av. J.C avec la ville romaine, l'espace public romain devient monumental ordonné et de représentation. Le forum romain sera ainsi un grand théâtre des fêtes quotidiennes, un espace de consommation actuelle livré aux loisirs et aux spectacles.

²⁶ CHOAY.F et MERLIN.P, 2000

Selon BERTRAND.M.J, LISTOWSKI.H, le forum assumait à peu près les mêmes fonctions de l'agora à un caractère diamétralement opposé ; c'est d'abord une place d'apparat, un cadre théâtral conçu comme un lieu de fête qui admettrait la quotidienneté. La basilique apparaît vers le IIIème siècle av. J-C, elle servira enfin de modèle à l'église romane (Forum Trajan). Le forum était le plus souvent situé à un des angles formés par le cardo et le décumanus¹ ; il représente le type introverti de place se fermant au quartier environnant. Il y avait :

Le forum Boarium : littéralement « Marché aux bœufs », il était destiné au commerce de bœuf et aux activités liées au port fluvial attenant.

Le champ de Mars ou Campo Marzio : de vocation militaire, il était aussi utilisé pour les parades.

Le forum romanum : il reste de loin le plus connu. Il accueillait à la fois les activités juridiques, politiques et religieuses.

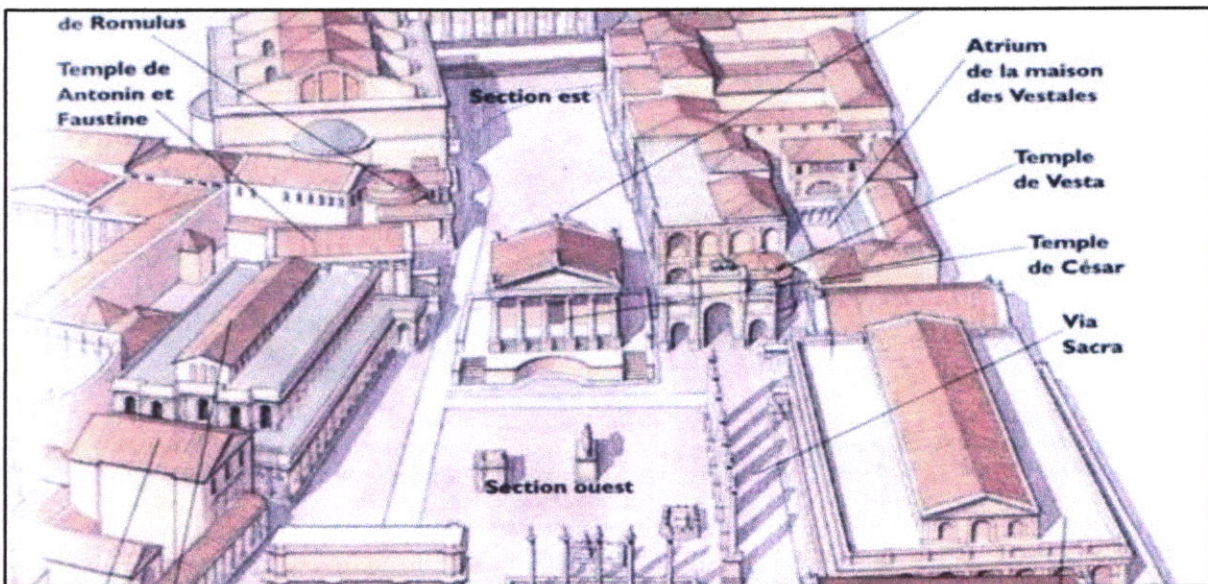


Figure 4 : Exemple de forum romain

L'espace public de la ville médiévale :

Dans la ville médiévale du XIIème siècle d'Europe centrale ou du nord, l'espace urbain se développait spontanément autour des monuments et des bâtiments publics comme l'église. Les places procédaient de l'élargissement de la voie qui les traverse et

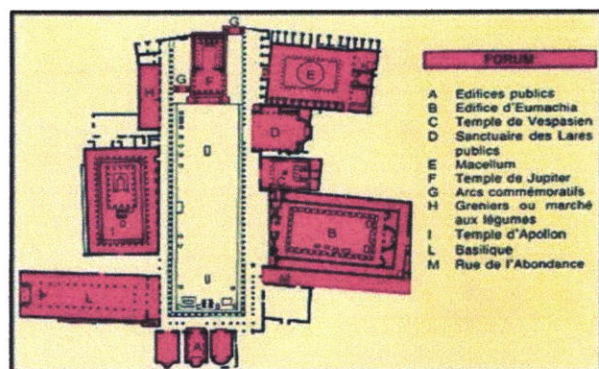


Figure 5 Plan d'un forum du moyen-âge

mêlent les habitations en étage avec les bâtiments publics. L'espace public «autonome» n'existe plus, la place jouait un rôle fonctionnel, autour de laquelle se regroupent les monuments les plus importants de la ville (l'hôtel de la ville, l'église...etc.), qui seront eux-mêmes des espaces publics. Le parvis de l'église au Moyen-âge est un espace prolongeant l'entrée de celle-ci; cette époque voit également la création dans les bastides de places ordonnancées qui disposent d'une galerie couverte et d'une halle sur un des cotés.

On peut observer l'absence de l'espace vert ou bien les arbres dans la ville médiévale car dans l'esprit des citadins de cette époque la nature existe en dehors des remparts de la ville.



Figure 6 : Le forum au moyen-âge

L'espace public de la renaissance -14ème et 15ème siècle- :

La renaissance apporte des changements considérables, les places de la renaissance sont destinées à mettre en valeur les bâtiments publics et à constituer un décor. « *La renaissance a marqué un retour aux valeurs et traditions antiques, par la mise en place d'un cadre architectural monumental qui célèbre les lieux nobles par excellence* »²⁷.

Les places cessent d'être un lieu fonctionnel, et un vide entourant un monument et lui faisant splendide, dont elles deviennent des « salles à l'air libre », les grandes places publiques sont réaménagées, elles se présentent comme une œuvre d'art que l'on vient voir en spectateur. Elles ne sont plus seulement le lieu où s'exerce la vie publique, mais elles deviennent également le support pour la mise en valeur de statues. L'espace public sera organisé, harmonisé, embelli,

²⁷ ZIMMERMANN.M, TOUSSAIT.J. Y, 2001

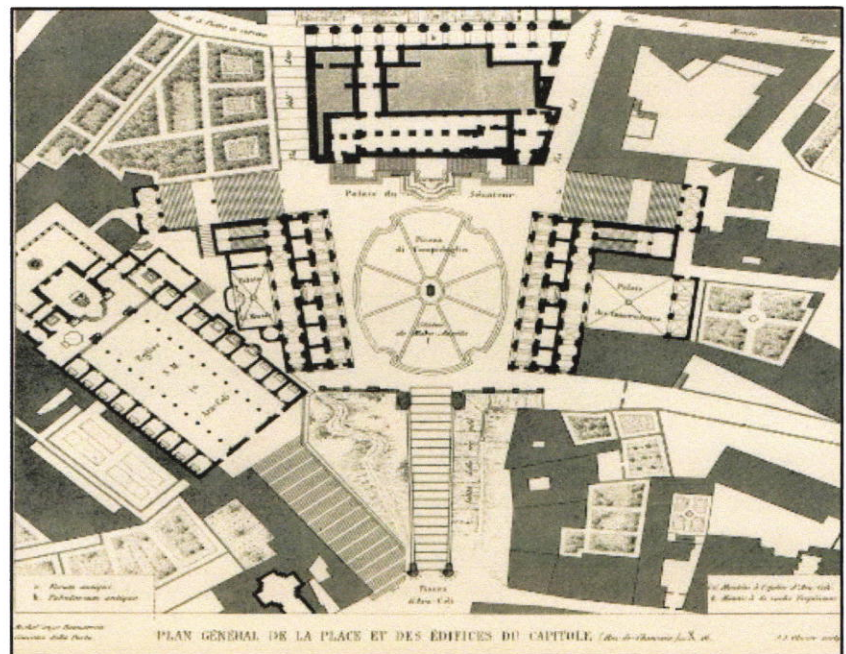
pour répondre à des critères « physiques » artistiques donnant ainsi une revalorisation « spatiale » à ce dernier.

« Les grandes places publiques sont réinterprétées et font l'objet d'une géométrisation. La place n'est plus ce vide fonctionnel occupé par le marché ou la circulation d'un carrefour, mais un cadre architectural, le décor d'une scène où le riverain est constitué en acteur et le passant en spectateur »²⁸.



Figure 7 : place du Capitole à Rome

Figure 8 : Plan de la place de Capitole à Rome



L'espace public de la ville classique :

Au 16ème siècle, avec la ville classique les premiers jardins et parcs urbains apparaissent en France et constituent des nouveaux lieux de sociabilité où se rencontrent les groupes sociaux. Au 17ème siècle, un nouveau type de places apparaît, c'est la place royale, le support de l'autorité du roi, où manifeste sa puissance militaire. « Les places royales incarnent l'urbanisme du 17ème siècle. Elles manifestent la puissance militaire du Roi, son règne et la subordination des institutions municipales...Elles



Figure 9 : La places des Voges, Paris

²⁸ VOISIN.B, 2001

accueillent les défilés militaires. Toutefois, entre deux manifestations, ces places surdimensionnées sont abandonnées à la sociabilité et aux loisirs populaires... »²⁹.

Ces places royales sont conçues fermées sur elles-mêmes, elles mettent ainsi le corps symbolique du roi au centre de la nouvelle structure de la ville.

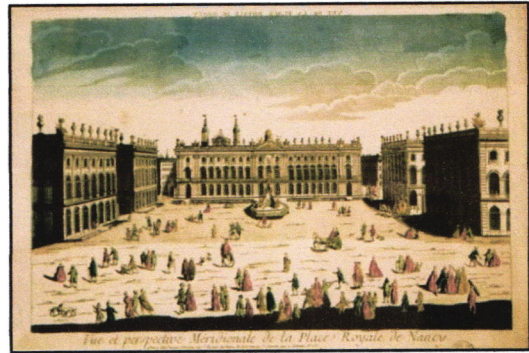


Figure 10 : La place royale Nancy

Les espaces publics dans les villes traditionnelles arabes :

En revanche à la ville européenne, on remarque l'absence de quelques espaces publics dans la ville arabe traditionnelle comme la place, le jardin public, le boulevard, sauf l'espace ouvert public qui constitue la grande mosquée (la place de la mosquée) et le marché « le souk ». « *L'espace public comme forme ouverte, place, jardin public, boulevard, est absent du centre des villes arabo-musulmanes ou orientales traditionnelles, les médinas, si l'on excepte l'espace ouvert "public" complexe que constitue la Grande Mosquée* »³⁰. Selon lui les espaces des villes arabo-musulmane se caractérisent par deux entités matérialisées par des formes spatiales spécifiques : la première est la sphère du privé, fermé ; les quartiers et les maisons qui sont des espaces familiaux et féminins. La deuxième est la sphère du public ouverte au monde ; les réseaux de circulation et le souk comme espaces masculins qui se caractérisent par leur adéquation à des pratiques et à des comportements des usagers ordinaires ; « *En fait les espaces des villes traditionnelles se caractérisent par un clivage fondamental entre une sphère du privé, fermée, garante de la protection d'une société endogamique et d'autre part une sphère du public ouverte au monde* »³¹.

La place dans la ville arabe traditionnelle est désignée par l'appellation « Saha ou Rehba » un espace découvert non bâti, prend plusieurs formes différentes, « *C'est une vaste place, une grande cour découverte, de forme irrégulière, rectangulaire, bordée de galeries à portiques* »³².

²⁹ BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984

³⁰ JEAN-CLAUDE.D, 2002

³¹ JEAN-CLAUDE.D, 2002

³² BENYOUCEF .B, 1991

La place du marché : Un espace d'échange commercial, située à l'entrée et en bas de la ville selon les besoins des habitants pour garder l'intimité des gens, il constitue le point d'aboutissement des rues. « Le souk est sans doute l'espace public par excellence : sa genèse, dans les villes du Moyen-Orient, est bien antérieure à l'islamisation de la région. » Le souk,

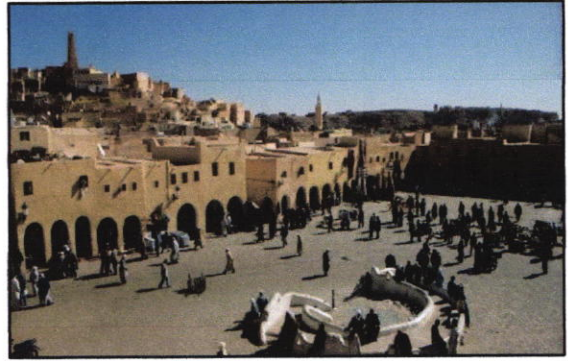


Figure 11 : La place du marché de Ghardaïa

ensemble de pratiques qui s'insèrent dans des espaces aux perspectives visuelles étroites, favorise la rencontre, concentre le regard et la parole. Les souks sont nés après la réduction de quelques espaces publics hérités de l'époque grecque et de l'époque romaine et qui sont devenus inutilisables dans l'époque byzantine « *C'est par la réduction de certains de ces espaces, devenus inutilisés dès l'époque byzantine et avec le christianisme, que sont nés les souks.* »³³.

La place de la mosquée : Un espace public qui est tributaire à la mosquée « *Chaque mosquée est attribuée à une Rahba* »³⁴. Et qui sépare entre l'espace sacré (la mosquée) et l'espace profane (le reste de la ville), et généralement situé dans la partie haute de la ville (l'exemple du M'zab), il prend une forme irrégulière avec une dimension moins importante que la place du marché, elle est pour le but de regroupement des gens pour la prière et pour l'utiliser comme une extension de la mosquée dans les occasions...etc.

L'espace public Moderne (l'espace de la ville fonctionnelle) :

A la première moitié du 20ème siècle, une grande théorie apparaît, celle de la charte d'Athènes, cette charte est dominée par des idées sur l'urbanisme dont les grands principes se basent sur les fonctions de l'habitat, la circulation et le travail, donc la fonctionnalité prime sur toute autre dimension, l'espace public urbain devenait un espace fonctionnel, qui a perdu toute qualité (physique sociale et symbolique), et la ville se vidait de tous espaces vitales qui sont transformés à des espaces inhumains. « *Dès 1928 les CIAM préparèrent la fameuse charte d'Athènes qui fut éditée en 1942 (...) les destructions de la guerre permirent aux promoteurs de la reconstruction d'en faire la bible idéologique* »³⁵.

³³ JEAN-CLAUDE.D, 2002

³⁴ KHALFALLAH.B, 2007

³⁵ DE SABLET.M, 1988

A partir de la seconde moitié du 20ème siècle l'ordonnancement de la ville est celui de la circulation à cause de la dominance de l'automobile, « *la ville de seconde moitié du 20ème siècle déborde sous la pression automobile, l'ordonnancement de la ville est désormais celui de la circulation qui relie des espaces différenciés par leurs fonctions* »³⁶. Il a fallu attendre les années 80

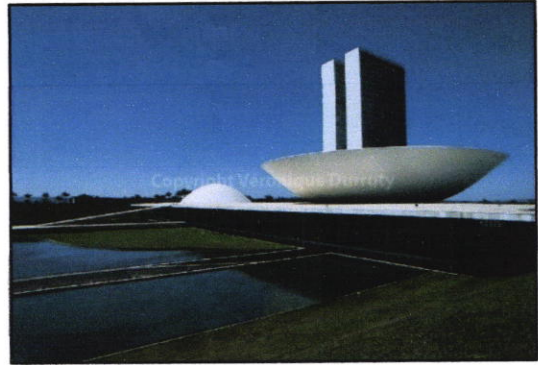


Figure 12: Place des Trois Pouvoirs, Brasilia

pour qu'une prise de conscience lance la reconquête des villes, et particulièrement de centres historiques, une perspective dans laquelle s'inscrit la requalification de l'espace public, ainsi qu'une revalorisation du patrimoine historique de la ville. La place publique reprenait sa place comme élément patrimonial dans la ville et dans le tissu urbain par sa valorisation en tant que support de l'histoire. L'urbanisme moderne proposait deux types de places, l'une symbolique réservée aux fonctions politiques et culturelles, par exemple la place des Trois Pouvoirs à Brasilia où les bâtiments sont des objets isolés sur une esplanade ; l'autre, plus utilitaire, réservée aux commerces entourée par des aires de stationnement : c'est le cas dans les villes nouvelles.

II.2.4.C. Le rôle des places publiques :

Les fonctions que doit assurer la place publique (espace public) :

Les fonctions d'une place ne cessent d'évoluer et de multiplier, au moyen âge la place était le centre de la ville qui regroupe les fonctions principales de la ville tel que le commerce, la fonction politique et religieuse, n'oubliant qu'elle était un lieu de rencontre et de cohésion sociale. Elle se définissait par le rôle qu'elle joue dans la ville telle que :

- La place du marché : c'est le lieu où se déroulent habituellement les échanges commerciaux plus au moins grandes par son aménagement spécialisé, ce genre de place est possédé presque par toute les villes anciennes

³⁶ VOISIN.B, 2001

- Les places d'arme : elles sont de vastes esplanades destinées aux entraînements et aux rassemblements militaires, ces places occupent en générale une position centrale, et elles sont reliées directement au périmètre à défendre.
- La place royale : c'est un espace clos qui comporte une statue au centre qui joue un rôle structurant, elle est conçue pour accueillir les cérémonies royales et elle se distingue par leurs façades identiques.

Aujourd'hui la place cesse d'accueillir certaines fonctions telles que la fonction politique ainsi que la fonction religieuse. Selon CLOQUET.L il existe trois types des places :

- Les places de circulation : elles se situent aux croisement des voies (rond point) et destinées spécialement au trafic routier tel que la place de premier mai à Alger.
- Les places d'agrément : elles sont situées dans un tissu urbain plus au moins dense, elles dégagent une vue agréable et servent aux jeux et aux rencontres.
- Les places monumentales : elles sont des places encadrées généralement par des bâtiments avec façades monumentales et un centre vide ou occupé par un monument tel que la place de la mosquée, la place de l'hôtel, la place de l'église...etc.



Figure 13 : Place du 1er mai, Alger

Selon DESABLET.M, 1988 les fonctions qui doivent être assurées par une place publique sont les fonctions qui s'insèrent dans :

- Les relations sociales spontanées et libres telles que la rencontre, les fêtes, la manifestation, la flânerie, les spectacles...etc.
- Les déplacements utilitaires : circulation, déplacement en voitures ou vélos, stationnement, mouvement individuel ou collectif.
- Les échanges économiques : les services, l'artisanat, les commerces... etc.

Les phénomènes contemporains de la place publique :

Avec le développement économique et technologique et l'apparition de nouveaux moyens de transport et de communication, l'intérêt relatif à la place publique augmente, et cette dernière tend à adopter des nouveaux phénomènes contemporains qui n'existaient pas avant,

ZIMMERMANN.M et al. On constate trois nouveaux phénomènes relatifs à la place publique :

La théâtralisation des places publiques : il s'agit de l'individualisation de la société urbaine, la liberté de l'utilisation et de l'occupation qui offrent ces espaces aux individus de différents types avec différents comportements sociaux, cette mixité d'usage et de catégorie sociaux produit une scène de théâtre, son texte écrit, son aménagement fait les coulisses de ce théâtre, « *le fait que ces lieux offrent la possibilité de s'y rendre gratuitement (en principe), d'y avoir accès en tant qu'individu différencié socialement et culturellement, d'y accueillir tous types de comportements sociaux ...* »³⁷.

La festivalisation des places publiques : un des phénomènes contemporains qui apparaisse dans les espaces publics, c'est le rassemblement de spectacle de toutes sortes, l'exemple de l'espace public dans les villes européennes. La place publique doit jouer le rôle festif (un lieu de festivalisation et de manifestation, et de fêtes), donc les responsables sont chargés par la bonne programmation et gestion de ces espaces. « *Les responsables communaux chargés de la gestion des places publiques organisent ou favorisent l'organisation de toutes sortes de fêtes, festival ou spectacles, qui peuvent contribuer à l'animation de cet espace* »³⁸.

La commercialisation des places publiques : il s'agit de la logique de marketing urbain, les responsables sont tournés vers la promotion de la ville afin d'attirer plus de gens (clientèle) qui cherchent à consommer, tous les éléments constituant la place publique (par leur qualité et leur quantité) concourent dans le but de servir la consommation au public, « *la qualité et la quantité des éléments figurant dans la plupart des places publiques urbaines y sont installés dans le but de servir à la consommation du public.* »³⁹.

Types des places publiques :

La place n'est pas une invention récente du temps, mais elle est construite à travers le temps, la diversité des situations et de l'histoire de ces places nous donne une variété de typologie ;

³⁷ ZIMMERMANN.M et al, 2001

³⁸ ZIMMERMANN.M et al, 2001

³⁹ ZIMMERMANN.M et al, 2001

- 1) La typologie de (STUBBEN.J, 1924) ; il est influencé par des considérations opérationnelles, par exemple il considère la place du marché une place utilitaire, une place étoile est une place carrefour, et les squares sont des places décor.
- 2) Selon LAVEDAN.P, il existe une variété de places selon la fonction, la situation, ou l'histoire tel que : la place de jonction et place de porte, la place du marché, la place de spectacle, la place monumentale, les places de statue, les places carrefours...etc.
- 3) PINON.P donnait une autre typologie plus pertinente, c'est une typologie historique qui met l'accent sur les processus qui ont généré la forme de la place, il distingue :

- **Les places réservées (planifiées)** : ce sont les places résultantes de la nouvelle planification, leur parcellaire est nouveau et régulier (les places royales à Rennes)
- **Les places conquises** : ce sont des places résultantes de l'arasement des édifices existants, ou bien d'une construction progressive sur un espace de porte (la place della signoria à Florence)
- **Les places régularisées** : Un troisième type qui relève des deux types précédents. (ALAIN.R, 2004).

- 4) Selon BENAMMAR. A on peut distinguer :

- Les places dans lesquelles le vide est actif et le plein passif, qui sont les places au tracé géométrique.
- Les places dans lesquelles le plein est actif et le vide passif, qui sont celles produites par un tracé résiduel.
- Un troisième type, les places dont la forme résulte d'abord d'un changement ou une intervention sur le tissu urbain comme : l'élargissement d'une rue, espace laissé libre ou devenu libre dans le parcellaire. Ces places ont plus souvent la forme organique ou déformée (une géométrie déformée).

- 5) Autres classifications :

- **Selon des critères topologiques** : Selon Alain Borie, on distingue 4 types de places :
 - a- Place en position d'isolement par rapport aux espaces libres, particulièrement par rapport à la rue ;
 - b- Place en position d'accolement, contiguë par rapport à la rue ;
 - c- Place en position de liaison entre deux rues ;
 - d- Place en superposition par rapport à la rue qu'elle la traverse.

- **Selon des critères géométriques** : Robert KRIER classifie les places selon des critères géométriques, on distingue :
 - a- La place géométrique : il s'agit des places d'une forme géométrique : carrée, rectangulaire, circulaire...etc., dans ces cas les déformations sont absorbées par les espaces non bâti.
 - b- La place irrégulière : elle est appelée aussi la place spontanée, elle est le résultat de la formation et l'implantation du bâti, en revanche dans ce cas, le bâti est régulier et les déformations sont absorbées par les espaces non bâtis. (MEZIANI.H, 2001).

II.2.4.d. Les différents aspects de la place publique :

La place publique possède plusieurs qualités et abrite plusieurs fonctions, elle dégage des différentes formes et reflète des divers symboles, tous ces facteurs lui donnent un aspect formel, fonctionnel, émotionnel et informationnel, selon la manière de laquelle perçu et vécue, il s'agit de :

L'aspect fonctionnel :

La diversité des fonctions qui se déroulent dans une place publique lui rend un espace très fréquenté par les citoyens, car elle est un espace qui abrite multiples activités, la place publique qui englobe plusieurs activités en même temps est une place plus utilisée qu'une place qui possède moins d'activités, elle devient un espace d'attraction et d'échange entre les gens, ainsi qu'un lieu de cohésion sociale.

L'aspect formel :

Grande ou petite, rectangulaire ou circulaire, plate ou en pente, avec cette diversité formelle la place publique joue un rôle important comme point de repère dans la ville, la forme de la place est importante aussi que les fonctions qui s'y déroulent, et cette forme diffère selon la place qu'elle occupe dans le tissu urbain, ainsi que la manière qu'on peut la percevoir.

L'aspect émotionnel :

La place publique possède un aspect émotionnel, à travers les sensations et les réactions psychologiques qu'elles produisent chez l'utilisateur selon :

- La manière de la pratique de cet espace sous différentes formes ;

- Les éléments composants de cet espace et qui ont un effet psychologique sur l'utilisateur.
- Le temps de l'utilisation de l'espace (l'utilisation diurne sous la lumière du jour diffère de l'utilisation nocturne sous la lumière artificielle) ;
- La qualité des ambiances existantes dans cet espace.

L'aspect informationnel :

L'existence des panneaux publicitaires et le mobilier de signalisation lui rend un espace informationnel, où les usagers peuvent prendre plusieurs informations, et renseigner sur la ville pour pouvoir se guider dedans, et on souligne que les manifestations et les échanges culturels jouent aussi un rôle très important dans le côté informationnel de ces lieux.

II.2.4.e. La morphologie de la place :

La Forme :

La place publique possède une diversité de formes selon leur situation dans le tissu urbain, comme il y a des places avec une forme régulière (carrées, triangles ronds...etc.), on trouve aussi certaines places qui ne peuvent être classées dans les différents types géométriques, elles sont des places de forme irrégulière, il s'agit des places qui se sont constituées à travers l'histoire.

- La place triangulaire : ces formes fréquentées dans les cités du moyen âge, cette place se situe dans une ville de plan irrégulier à la rencontre de deux voies en oblique embranchement « Y ».
- La place rectangulaire ou carrée : c'est le cas le plus fréquent, elle est généralement une conséquence de l'urbanisme. Ainsi était l'agora des cités hellénistiques telle que l'agora de Milet à Paris ; les places de l'hôtel de ville...etc.
- La place circulaire : la place circulaire n'apparaît pas avant le XVI^{ème} siècle. Par exemple : la place Belle Alliance à Berlin en Allemagne. Généralement une place de forme circulaire a plus de chance d'affirmer son identité, et ce en raison de la cohérence infaillible de son contour. Pour cette forme on peut trouver une variété, comme les places ovales, et les places semi-circulaires.

Pour décrire une place on fait référence à sa forme (régulière ou irrégulière, grande ou petite...etc.). Et afin de mieux comprendre ces variations formelles, KRIER.R nous a proposé un travail typologique sur les places reposant sur les 3 formes précédentes.

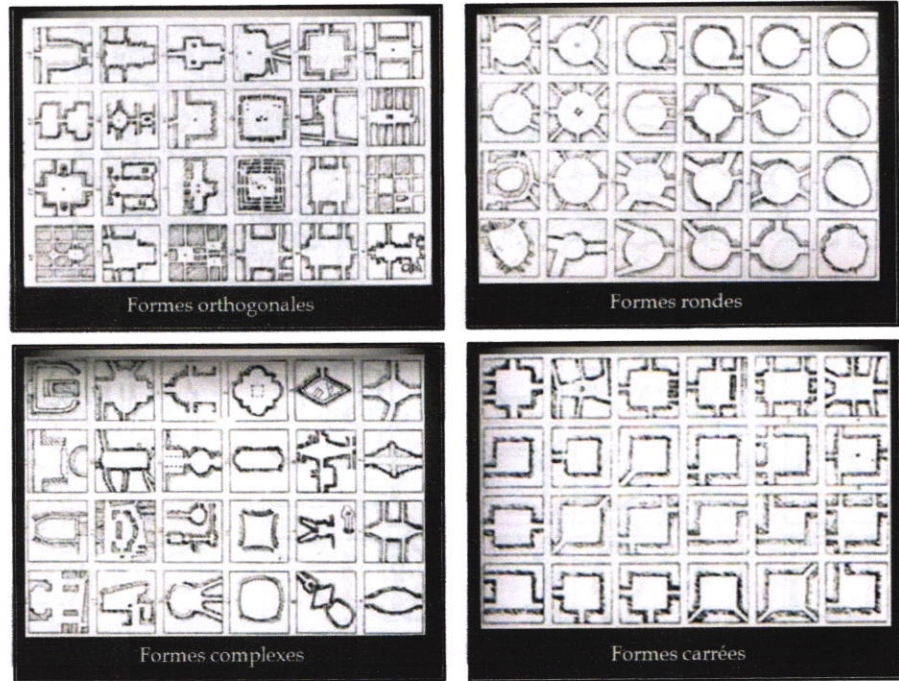


Figure 14: La typologie de places. Source : KRIER. R 1975

Les dimensions d'une place :

Vitruve définit les dimensions d'une place publique comme suit : « *la grandeur des places publiques doit être proportionnée à la population de peur qu'elles soient trop petites si beaucoup de personnes y ont affaire ou qu'elles ne paraissent trop vastes si la ville pas fort peuplée. Pour en établir la largeur ; il faut diviser la longueur en trois parties et en prendre deux, par ce moyen la forme en sera longue et cette disposition sera bien plus commode pour y donner des spectacles.* »⁴⁰.

ALAIN.R, voit que les dimensions doivent être appréciés par rapport au contexte urbain ou à celui de quartier (immensité de la place de concorde 240m x 360m), d'autre part SITTE.C nous indique que les dimensions moyennes des grandes places dans les anciennes villes sont 140m de longueur et 60m de largeur, et que la dimension minimale de la place doit être égale à la hauteur du bâtiment principal et sa dimension maximale ne doit pas excéder deux fois hauteur si elle n'est pas justifiée par la forme, la fonction et le type du bâtiment.

Les éléments constitutifs d'une place publique :

⁴⁰ PERRAULT.M, 1996

La place publique est composée d'un ensemble d'éléments constitutifs, qui participent à la création de son propre image, le choix de ces éléments doit être dans le but de répondre aux besoins des usagers, parmi ces éléments on cite :

Le mobilier urbain : le mobilier urbain est un élément très important dans le cadre de l'étude de la place publique, c'est un élément qui fait partie de leur décor, et qui à travers lui on peut expliquer l'usage de cette place, et parfois un changement du mobilier urbain peut affecter l'utilisation ainsi que l'image de la place.

Le bâti : une composante très importante de la place publique, il est considéré comme une limite verticale qui lui assure une lecture particulière. La continuité et la discontinuité, les couleurs, les matériaux, la texture des constructions influent notre perception de cet espace, et qui peuvent nous donner une idée sur le type de cet espace. Les dimensions de la place dépendent fortement du rapport entre sa largeur et la hauteur des constructions qui l'entourent, le changement de ce rapport peut engendrer le changement des caractéristiques de cet espace⁴¹

Le sol : il joue le rôle de la limite horizontale de l'espace public, son revêtement et sa texture peuvent affecter l'utilisation. Le traitement du sol dépend du type de cet espace, et de son environnement.

Le revêtement : matériau dont on recouvre le sol, notamment les chaussées et les trottoirs, et sa mise en œuvre, à des fins de commodité, de circulation, de protection ou d'esthétique, et pour éviter la dégradation du sol, la poussière et la boue. il existe deux types :

- Le revêtement minéral : il s'agit du revêtement coulé, du pavage et du dallage... ;
- Le revêtement végétal : il s'agit du revêtement par la végétation comme le cas des jardins

II.2.5. CONCLUSION :

Parler de la place publique nécessite une interrogation approfondie sur ses caractéristiques, dimensions et différentes lectures, elle possède plusieurs qualités et abrite plusieurs fonctions, comme elle dégage des différentes formes et reflète des divers

⁴¹ MEZIANI.H, 2001

symboles. Certes elle joue le rôle d'un élément important dans la lecture de la ville, et constitue un point de repère physique qui organise notre perception de l'espace dans la ville.

La place publique n'est pas une création récente, c'est une forme urbaine qui naissait avec les premiers établissements humains. Elle est présente depuis la naissance de l'Agora grecque (un espace public par excellence), puis le Forum romain (qui présente l'influence romaine par la ville grecque), jusqu'aux monuments médiévaux où la place prend le rôle fonctionnel autour de laquelle se regroupent les monuments. Passant par les places de la Renaissance qui sont destinées à servir et mettre en valeur les bâtiments publics et à constituer un décor, la place de cette époque cesse de jouer le rôle fonctionnel et elle fait retour pour jouer le rôle d'une œuvre artistique. Arrivant aux jardins de la ville classique, un nouveau type de places apparaît qui est la place royale. Dans la première moitié du 20^{ème} siècle, la théorie de la charte d'Athènes apparaît et portait avec elle des changements au niveau des fonctions, de l'habitat et de circulation, et comme conséquence de ça la place publique perdait toute qualité physique, sociale et symbolique.

II.3. L'ANALYSE D'EXEMPLES :

« Chaque ville nous apprend sur les autres nous renvoie à une autre semblable ou différente où la même question se pose parfois dans les mêmes termes, parfois en inventant des solutions nouvelles »⁴².

Dans cette partie du mémoire il sera question d'analyser des projets réalisés sur des aires d'intervention présentant les mêmes caractéristiques ou la même problématique que la nôtre afin d'en faire ressortir les outils et les concepts qui serviront de base de notre intervention.

L'analyse d'exemples que nous présentons se veut être une analyse thématique plus tôt que comparative, et ce dans le but de toucher aux différentes problématiques rencontrées dans notre aire d'intervention.

Notre choix s'est porté sur deux exemples :

⁴² David MANGIN Philippe PANERAI, 1999

- Place du 1er Novembre (ex place de la brèche)- Constantine.
- Le réaménagement de la Place Bellecour à Lyon – France.



II.3.1. Place du 1^{er} Novembre 1954 :

⁴³Le choix de cette place du 1er novembre 1954, beaucoup plus connue sous le nom de place de la brèche, n'est pas fortuit, il se base essentiellement sur l'histoire de celle-ci (Voir Figure 15), de sa création, de son vécu, de son évolution dans le temps de son usage et de sa situation très particulière dans le tissu urbain de Constantine (Voir Figure 16). (Car c'est le lieu par lequel les français ont créé un chemin, une brèche pour pénétrer à l'intérieur des remparts de la ville arabo -musulman « vieille ville »).

C'est un lieu d'échange commercial, politique et culturel. C'est l'espace public le plus important de Constantine, par sa fréquentation et sa popularité car c'est la place la plus connue de Constantine avec la place appelée c'est le nœud de convergence des flux de populations en plus des principales artères commerciales et mécaniques



Figure 15 : La place de la Brèche, vue prise du palais de justice

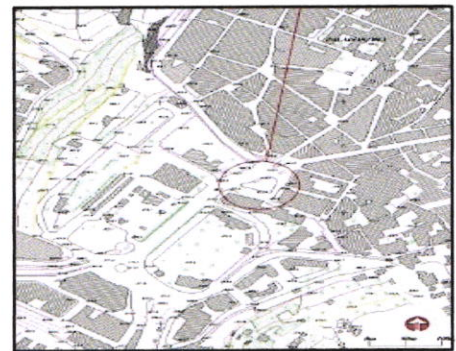


Figure 16 Plan de situation de la Place du 1^{er} Novembre 1954 (la Brèche)

II.3.1.a. Lecture typologique de la place du 1er novembre 1954 à Constantine :

Situation de la place :

Cet espace extérieur ouvert est de forme irrégulière inscrit dans une enveloppe triangulaire. Sa superficie est d'environ 4980,00m²

Aujourd'hui, la Brèche se démarque par une configuration assez complexe : une véritable place entourée d'édifices monumentaux datant des premières années de la colonisation et sur laquelle débouche la totalité des rues qui traversent la vieille ville, communément connue sous le nom de la Place de la Brèche. Elle est prolongée sur le côté Nord par une vaste esplanade, en contrebas du Boulevard Z. Youcef, appelée l'Esplanade de la Brèche. Cette esplanade marque la limite du centre-ville et offre de larges vues sur le paysage montagneux lointain. Les deux étendues sont séparées par le prolongement de l'Allée Benboulaïd qui rejoint au bout le Boulevard Z. Youcef.



Figure 17 : Plan de masse de la place du 1er Novembre 1954

La Brèche, qualificatif consacré depuis 1837, est relatif à la fissure provoquée dans la muraille de la ville du côté Ouest par les bombardements des canons de l'armée coloniale postée sur une colline proche. La ville assiégée chuta après de féroces combats. Avant cette conquête, de ce côté-ci de la ville, affluaient les populations des alentours, car dans le rempart s'ouvraient les trois principales portes (Bab El Jabia, Bab El Oued et Bab El Jadid). Rappelons que la ville est entourée de profonds ravins sur les autres côtés.

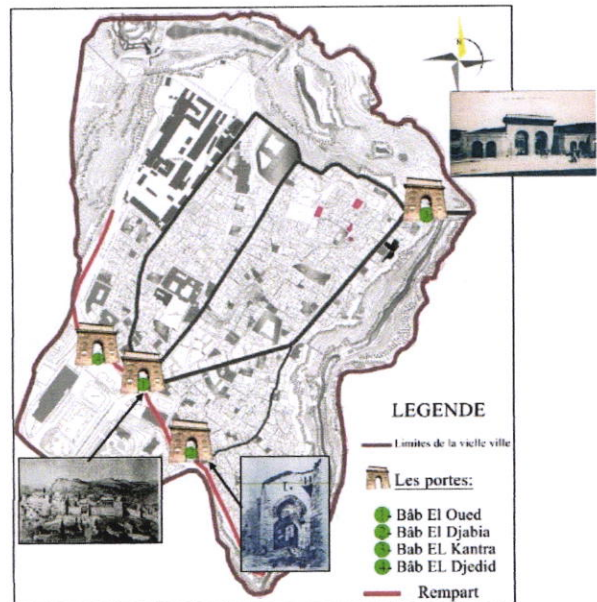


Figure 18 : Carte représentant les portes et les remparts

Au-delà de sa charge historique et symbolique, la Brèche est devenue l'unique lieu qui assure une relation directe avec la ville traditionnelle et ses ruelles labyrinthiques. Elle était, durant l'époque coloniale, le nœud de jonction entre les « autochtones » et les « allogènes », d'ailleurs ces derniers y avaient planté un décor fortement inspiré de l'art urbain occidental

II.3.1.b. Les fonctions de la place :

Fonction sociale :

La place du 1er Novembre est un espace de rencontre, par sa situation et son importance structurante, et sa position par rapport à la trame urbaine

On remarque que la fonction de regroupement, fréquentation et d'échange quotidienne est exclusivement réservée aux hommes, la femme ne fait que traverser cette place publique.



Figure 19 : La place du 1er novembre 1954 (l'esplanade)

La présence d'un édifice culturel historique important, le théâtre de Constantine, consolide la fonction sociale malgré le déclin de sa vocation culturelle. C'est surtout un repère spatial, un lieu de rendez-vous et de contact pour les étrangers. Car cette place est bien située et très connue, donc facile à retrouver.

Fonction commerciale :

De tout temps, la place du 1er novembre a développé une valeur d'échange et de commerce, la présence d'une banque, et d'un espace commercial très important « Rahbet El Djemel » et sa centralité lui permettent d'être un lieu de contact et de rendez-vous pour des affaires commerciales, ces derniers temps elle est devenue le seul lieu de vente de devises étrangères.



Figure 20 : la place du 1er novembre 1954 délimitée par des équipements à l'architecture coloniale



Figure 21 : la place du 1er novembre 1954 délimitée par des équipements à l'architecture coloniale

II.3.1.c. Les différentes actions qu'a subi la place depuis sa fondation :

Erigée en esplanade durant les premières années de la colonisation, la "place de la Brèche" aura ses contours avec l'ordonnance du 9 juin 1844, qui verra la démolition de la partie haute de la ville pour la construction d'immeubles de style européen, laissant la partie basse aux autochtones.



Figure 22 La place de la Brèche en 1955

- Le site, baptisé plus tard "Place Duc de Nemours" (du nom du commandant des troupes du siège de 1837), connaîtra une évolution fulgurante avec le percement de la rue de France en 1851.
- La rue Damrémont (actuelle rue Si Abdellah) en 1852.
- La Rue Nationale, future rue Clemenceau (actuelle rue Larbi Ben M'hidi) en 1865.
- L'aménagement de la place, avec la démolition des remparts et des Portes de "Bab El Oued" et de "Bab Djedid", lui donnera une nouvelle configuration.
- En 1883, un théâtre est construit sur les ruines d'une ancienne caserne des janissaires, suivi plus tard par un marché couvert juste à côté. Les immeubles montent, les hôtels aussi. Deux squares voient le jour de part et d'autre du boulevard Pierre Liagre (actuellement allées Benboulaid).
- La ville aura sa Grande poste en 1908, avec le siège du Crédit foncier (actuelle BNA).
- Le Palais de justice en 1918.
- La Banque d'Algérie (actuelle Banque centrale) en 1926. Suivra un autre aménagement avec la réalisation du boulevard Joly de Brésillon (Bd Zighoud Youcef) et de l'actuelle esplanade au-dessus du marché couvert, qui fut jadis un square bien fleuri.
- Les Français préparaient une célébration fastueuse du centenaire de la prise de la ville en 1937. L'administration française ne manquera pas d'ériger une colonne surmontée d'un coq pour commémorer la prise de la ville, à l'endroit même de la brèche ouverte dans les remparts.

Si le coq et la colonne ont été démontés après 1962, le socle existe encore jusqu'à ce jour. Le 16 avril 1940, des milliers de personnes se rassemblèrent sur cette place pour suivre le cortège funèbre de l'imam Benbadis.

-La Place de la Brèche, qui abritait les célébrations des fêtes religieuses, vit au rythme des attentats et des rafles à partir du 8 mai 1955. C'était le début de la longue bataille de Constantine. Le 5 juillet 1962 et les jours qui suivirent, marqués par la joie euphorique de

l'indépendance, resteront à jamais gravés dans la mémoire des Constantinois qui ont vécu cette époque.

-Devenue place du 1er Novembre mais gardant son nom colonial, elle connaîtra des événements marquants tels le décès du défunt président Houari Boumediene en décembre 1978, la qualification des Verts au Mondial de 1982. Plus de 50 ans après, ce lieu emblématique de la ville n'a pas connu de grands bouleversements, sauf d'éternels travaux de trottoirs et un tunnel creusé en 1986.

II.3.2. Le réaménagement de la Place Bellecour à Lyon :

Lieu de passage incontournable, la Place Bellecour est l'un des endroits les plus fréquentés de Lyon. Avec une superficie de 62 000 m², elle est la plus grande Place de Lyon et la troisième plus grande Place de France, mais aussi la plus grande Place piétonne d'Europe.



Figure 23 : Nouvelle allée de kiosque sur la place Bellecour

Située au carrefour de trois artères majeures de la presqu'île dont deux piétonnes : la rue de la République, menant à l'Hôtel de Ville et à l'opéra, la rue Victor Hugo qui mène à Perrache et la rue du Président Édouard Herriot qui mène à la Place des Terreaux, la Place Bellecour, est desservie par deux stations de métro et nombreuses lignes de bus. Elle est empruntée quotidiennement par 100 000 usagers du métro. Chaque année 5,5 millions de visiteurs y transitent

Classée en 1941, la Place est l'un des sites patrimoniaux majeurs de la ville de Lyon. C'est d'ailleurs un lieu de rendez-vous incontournable pour les lyonnais et touristes qui séjournent à Lyon.

Sa partie nord très ouverte et dégagée, permet de recevoir de grands événements, tandis que le sud s'adresse à des usages plus locaux et quotidiens. Tout au long de l'année, cette Place aux dimensions symboliques et historiques affirmées accueille de nombreuses manifestations, qu'il s'agisse de concerts, rassemblements ou installations éphémères qui s'adressent au plus grand nombre : défilé de la Biennale de la Danse, Fête des lumières, distribution du Petit Paumé, départ chaque vendredi soir d'une randonnée à roller ...



Figure 24 : vue aérienne d'avant le réaménagement



Figure 25 : vue aérienne d'après le réaménagement

Depuis mi 2010, d'importants travaux d'embellissement ont été réalisés sur la partie Sud de la Place

Le mauvais état sanitaire des marronniers plantés sur le mail sud et les dégradations successives ont conduit la Communauté Urbaine de Lyon à repenser cet espace dans son ensemble, à travers un projet de recomposition générale ambitieux et s'inscrivant dans la durée.

Aujourd'hui, le réaménagement de la partie sud offre un nouveau lieu de vie et d'activités pour les habitants et les visiteurs qui bénéficieront du confort d'une promenade arborée, de bassins restaurés et de jardins fleuris au sein d'un espace animé, convivial et populaire qui mêle jeux pour enfants, kiosques à fleurs ou restauration en terrasse. Souvent présentée rectangulaire, la Place est en fait une Place trapézoïdale de 300 mètres par 200 mètres qui rayonne vers l'ensemble du quartier.

Elle constitue le point kilométrique zéro de Lyon : toutes les distances sont comptées à partir de ce point.

En son centre, se trouve une statue équestre de Louis XIV, oeuvre de François-Frédéric Lemot. Elle est accompagnée, à ses pieds, de deux statues allégoriques créées en 1720 : la Saône de Nicolas Coustou et le Rhône de Guillaume Coustou. Le projet de réaménagement de la partie sud, confié au groupement composé de l'Atelier

Jacqueline Osty (paysagiste), – ICC (BET) – Ellipse (architecture) – LEA (concepteur lumière) s'est porté sur un périmètre d'une surface d'environ 14 000 m², compris entre le mail sud et les pavillons de l'Office du tourisme et du Rectangle.

Le caractère exceptionnel de cette Place classée a nécessité l'autorisation préalable de la Commission des sites (Ministère de l'Ecologie) et impliqué que le projet de réaménagement prenne en compte l'histoire du lieu en conservant ses éléments patrimoniaux essentiels.

- Conservation et déplacement des deux bassins 19e plus au sud, libérant l'espace entre l'esplanade et le mail et permettant une meilleure transition entre ces deux unités paysagères.
- Conservation et rénovation des 5 anciens kiosques, avec extension et retournement pour les deux les plus à l'ouest.
- Installation de planchers bois au nord de 2 kiosques, constituant des terrasses orientées vers l'esplanade.
- Création d'un kiosque supplémentaire.
- Aménagement du sol de la promenade des kiosques dans le prolongement de la promenade nord de la Place Antonin Poncet.
- Extension, déplacement et réaménagement de l'espace de jeux d'enfants.
- Création de plantations basses sous le mail autour des bassins.
- Renouvellement de l'éclairage de la Place.

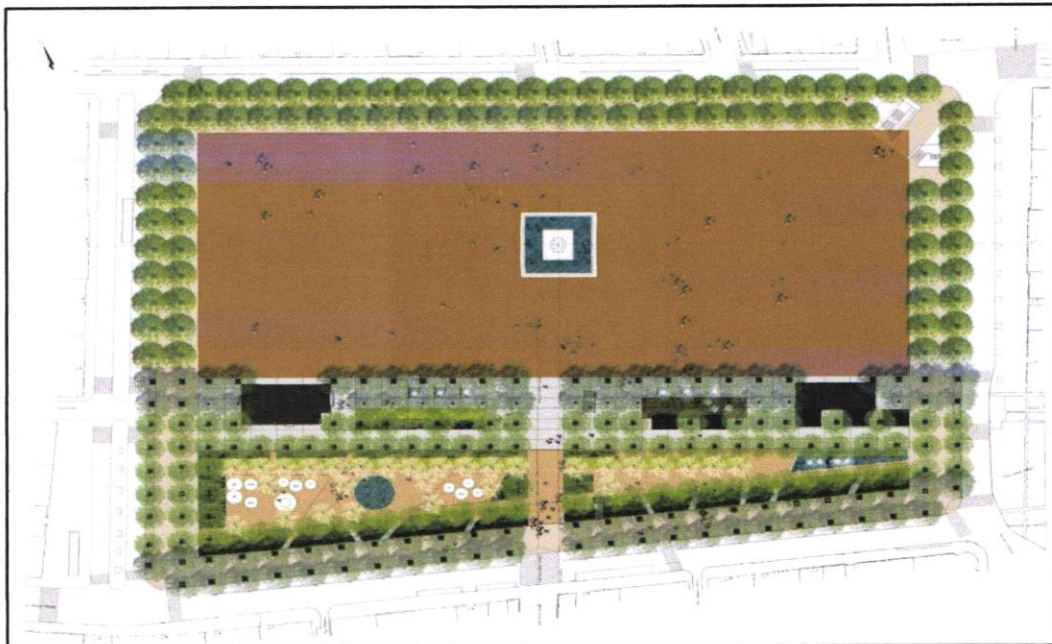


Figure 26 : plan d'aménagement de la place Belle Cour

Les différentes actions qu'a subi la place :

- Entre la Place et la Clairière : un espace de transition

La promenade offre, de part et d'autre de l'axe central Nord-Sud, deux types d'espaces : A l'Est, des espaces dynamiques et animés par les kiosques et leurs terrasses. La restauration des cinq kiosques existants sur cette promenade, a donné l'occasion de revoir l'orientation des terrasses des cafés vers l'intérieur de la Place, jouant plus sur l'idée de liaison des deux espaces, plutôt que sur leur juxtaposition. A l'Ouest, des espaces plus calmes, plus propices au repos. Des « salons de verdure » délimités par des banquettes végétales offrent des espaces plus calmes. Un nouveau kiosque, prend Place dans la continuité de ceux existants, tant dans son implantation que dans son écriture architecturale.

- La clairière

La clairière est limitée au nord par la promenade des kiosques et au sud par une promenade minérale plantée de 2 rangées de tilleuls argentés. Elle accueille en son centre les aires de jeux et les bassins. Le sol est traité en Ghorre, comme le rectangle central.

- Les bassins

Le repositionnement des deux bassins répond à deux objectifs, le respect de la composition et de la géométrie de la Place et la conservation de la trame d'arbres. Ils sont ainsi déplacés au centre de la clairière et prennent Place de part et d'autre de l'axe central nord sud en dégagant les espaces en vis-à-vis des bâtiments. Face au rectangle, à l'ouest, l'espace ainsi dégagé permet l'implantation des aires de jeux. A l'est, l'espace très étroit reste libre.



Figure 27 : Le bassin de la place Bellecour. *Dominique Gauthey*

La nouvelle configuration des bassins renforce l'effet de perspective dû à une implantation sur un même axe et à leur encadrement par des lignes de plantations convergentes.

Pris de part et d'autre dans les lignes d'arbres, leurs bords sont ombragés et leur centre ouvert au ciel et aux rayons du soleil, permettant aux promeneurs de bénéficier du calme et de la

fraicheur des bassins.

La conception du mobilier urbain par l'agence Osty s'inspire de la ligne des bancs cadettes « historiques » aux côtés desquels se trouvent des bancs avec dossiers et des chaises individuelles pour la lecture

- Les jeux

L'aire de jeux est positionnée dans la partie la plus large de la clairière, dans son extrémité Ouest. Elle est prise entre des bandes de haies délimitant deux espaces, l'un dédié aux jeunes enfants et l'autre dédié aux plus grands.



Figure 28 : Place Bellecour, aire de jeux pour enfants. **Dominique Gauthey.**

Ces plantations permettent par ailleurs d'isoler ces aires de jeux des rues adjacentes.

Les aires de jeux intègrent des bancs, ce qui permet aux parents de se tenir à proximité.

- L'allée des Kiosques

L'aménagement de l'allée des kiosques s'inscrit dans le cadre d'une animation continue le long d'un axe Est-Ouest. Voués à l'activité de vente de fleurs ou de restauration légère, les kiosques structurent l'animation et la promenade. Situés sous les arbres, ils sont un lieu privilégié pour observer et contempler l'animation de l'esplanade centrale. La



Figure 29 : Place Bellecour, allée de kiosques. **Dominique Gauthey.**

rénovation des 5 kiosques existants, a permis de réaliser une extension et le retournement de deux d'entre eux ainsi que la création d'un nouveau kiosque.

Gérés par la ville, ils ont fait l'objet d'une consultation pour renouveler les concessions. Aujourd'hui, deux d'entre eux proposent des activités de restauration, deux autres la vente de fleur, une consultation est en cours pour l'attribution du dernier. Des sanitaires publics se trouvent dans le 6ème kiosque. Conçus à partir d'un module de base carrée à couverture zinc de style fin 19ème, les kiosques possèdent une unité de style et un charme certain lié à leur

légèreté et à la composition de la toiture. Au fil du temps la partie basse des kiosques en serrurerie avait perdu de sa qualité originelle de transparence et de légèreté.

- Les Revêtements

- Un sol mixte composé de béton et de pierre.
- Un calepinage linéaire composé de bandes orientées Est-Ouest, dans le sens de la promenade, alternant des bandes de béton et des bandes de pierres plus fines.
- Un motif : la trame Est-Ouest du calepinage est complétée par un motif inscrit dans les bandes de béton réalisé par sablage.

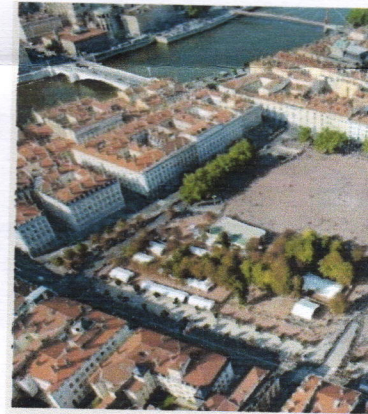


Figure 30 : Place Bellecour, revêtement de sol.

Les Exemples traités

La Place du 1er novembre 1954

La Place Bellecour



Critère de mixité fonctionnelle et sociale

-La présence d'un édifice culturel historique important, le théâtre de Constantine, consolide la fonction sociale malgré le déclin de sa vocation culturelle. C'est surtout un repère spatial, un lieu de rendez-vous et de contact pour les étrangers.

-La place est un espace de mixité et son importance structurale au carrefour de trois artères

Critère de commercialité

-la place a développé une valeur d'échange et de commerce, la présence d'une banque, et d'un espace commercial très important « Rahbet El Djemel » et sa centralité lui permettent d'être un lieu de contact et de rendez-vous pour des affaires commerciales, ces derniers temps elle est devenue le seul lieu de vente de devises étrangères.

-L'aménagement de l'allée de la place dans le cadre d'une animation commerciale Est-Ouest. Voués à l'activité de restauration légère.

Critère de système viaire et espace public

-C'est l'espace public le plus important de Constantine, par sa fréquentation et sa popularité car c'est la place la plus connue de Constantine ; c'est le nœud de convergence des flux de populations en plus des principales artères commerciales et mécaniques.

-Classée en 1941, la Place Bellecour est un patrimoine majeur de la ville.

- la Place Bellecour, est desservie par le métro et nombreuses lignes de bus. C'est un carrefour de trois artères majeures dont deux piétonnes.

Critère de valeur historique

-Au-delà de sa charge historique et symbolique, la Brèche est devenue l'unique lieu qui assure une relation directe avec la ville traditionnelle et ses ruelles labyrinthiques. Elle était, durant l'époque coloniale, le nœud de jonction entre les « autochtones » et les « coloniaux ».

-cette Place aux dimensions historiques affirmées accueille de nombreuses manifestations.

CHAPITRE III :
CAS D'ETUDE

III. CHAPITRE III : CAS D'ETUDE :

III.1. INTRODUCTION :

Dans ce chapitre il sera question d'appliquer les différents enseignements tirés des précédents chapitres sur notre aire d'intervention. En suivant la démarche du projet urbain il s'agira dans un premier lieu de définir l'aire d'étude et de l'analyser sous divers angles : une lecture territoriale, une lecture historique et une analyse typo-morphologique. Dans un second lieu et en s'appuyant sur les données récoltées des précédentes analyses nous proposerons un schéma d'aménagement pour l'ensemble de l'aire d'étude, puis un plan d'aménagement pour notre aire d'intervention et pour finir nous développerons un projet architectural sur notre site d'intervention.

III.2. PRESENTATION DE LA VILLE DE ADRAR :

Le nom de la ville signifie « *pierre, roccaille, mont* » en berbère. Adrar se prononce localement Adghagh (« *roccaille* » en berbère), c'est la transcription française qui en a fait Adrar. Il s'agit probablement d'un traitement linguistique particulier appelé *confusion sémantico-formelle* (propre à la zone berbérophone méridionale), plutôt que d'un traitement phonétique particulier.

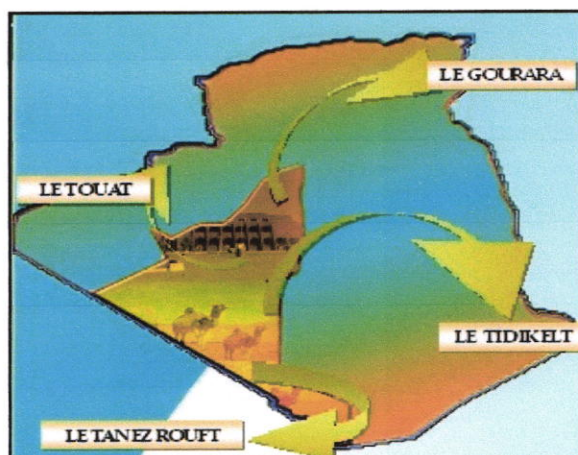


Figure 31 : Les quatre zones géographiques de la wilaya

Ce vaste territoire est compartimenté en quatre zones : Le Gourara au Nord, le Touat au Centre, le Tidikelt au Sud-Est et le Tanezrouft au Sud-Ouest

Issue du découpage Administratif de 1974, la Wilaya d'Adrar s'étend sur la partie du Sud-Ouest Algérien et couvre une superficie globale de 427 968 km² soit 17,98 % du territoire National. Elle est Composée de 11 Daïras regroupant 28 communes et 294 ksours éparpillés le long de l'Oued Messaoud et en bordure de la Grande Sebkhha de Timimoun. Les Ksours sont tous occupés.

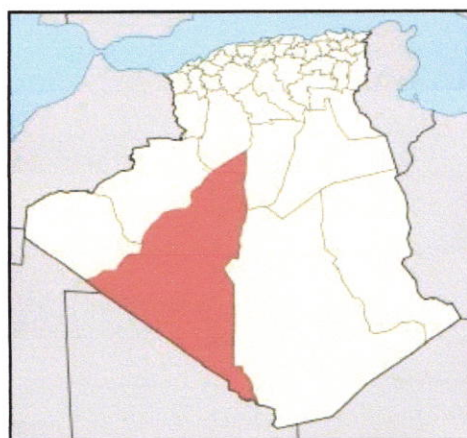


Figure 32 : Situation de la wilaya d'Adrar

La wilaya est localisée dans le sud-ouest du pays Elle est limitée :

- Au Nord, par la wilaya d'El Bayadh.
- Au nord-ouest, par la wilaya de Béchar.
- Au nord-est, par la wilaya de Ghardaïa.
- A l'ouest, par la wilaya de Tindouf.
- Au sud, par le Mali.
- Au Sud est, par la wilaya de Tamanrasset.
- Au sud-ouest par la République de Mauritanie

III.3. LECTURE TERRITORIALE :

III.3.1. Les caractéristiques du milieu :

III.3.1.a. Le relief :

La wilaya d'Adrar se caractérise par un relief d'aspect désertique se subdivisant en 03 grands ensembles Géomorphologiques que sont :

Les Plateaux :

Ils Couvrent de très grandes surfaces et sont constitués de formations géologiques différentes (le plateau le plus vaste est celui du Tanezrouft).

Les Ergs :

Massifs dunaires s'étendant sur près de la moitié de la superficie de la Wilaya qui se sont formés au cours du quaternaire (Grand Erg Occidental et l'Erg Chèche).

Les Sebkhha:

Correspondant aux points les plus bas et appartiennent généralement aux anciens lits d'oueds, elles sont formées de dépôts de colluvions fluviales gypseux. Les sebkhhas de Timimoun, de Timokten et de Bouda sont les plus importantes de la Wilaya.

III.3.1.b. Le climat :

La wilaya d'Adrar bénéficie d'un climat désertique chaud, nettement accentué, très chaud et très sec toute l'année car la région est située dans la zone saharienne hyper aride, au cœur du plus grand désert chaud de la planète. En été, les températures maximales moyennes sont uniformément supérieures à 46 °C alors que les températures moyennes minimales avoisinent les 30 °C.

III.3.2. Contexte territorial :

Le Sud-ouest algérien est caractérisé par ces faits majeurs : Rigueur du climat, fragilité des ressources et vulnérabilité des tissus urbains et sociaux aux technologies modernes de transport et de communication d'un côté, cohabitant avec des héritages savants.

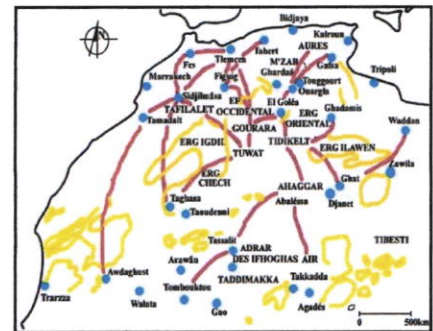


Figure 33 : Axes caravaniers au Maghreb (R. Bellil, Ksour et saints du Gourara, 2003)

Située à l'extrême sud-ouest du pays, la wilaya d'Adrar bénéficie de la deuxième plus grande superficie de wilaya du pays et offre la plus grande limite frontalière avec l'Afrique sub-saharienne.

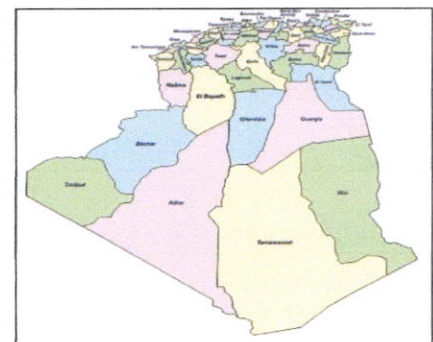


Figure 34 : Carte de l'Algérie

La RN 03 constitue l'un des parcours de distribution territoriale majeurs du pays et porte l'essentiel de l'armature urbaine de la wilaya d'Adrar.

Le territoire régional est composé de trois entités géomorphologiques caractéristiques et dénommées : Touat, Gourara, Tidikelt qui a été classé parc culturel national en 2005. L'ensemble est inséré entre le grand erg occidental et le Tanezrouft et latéralement entre Erg Chech et le plateau de Tadmaït.

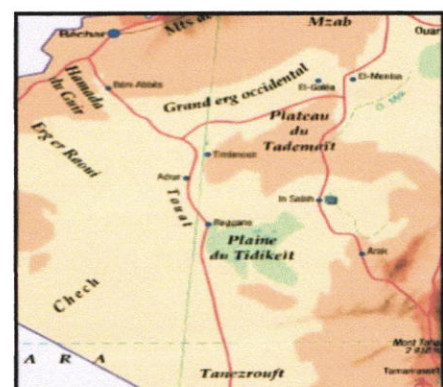


Figure 35 : Carte du territoire régional de Adrar

III.3.3. Structure territoriale

Le territoire anthropien de la région ne peut se saisir qu'à partir des trois composants fondamentaux que sont, le réseau des parcours, la chaîne des établissements humains, les ksours et enfin les modes de production c'est à dire l'agriculture vivrière.

Dans ce sens, ce territoire est caractérisé par la mise en interrelation de la structure des établissements implantée sur la crête terminale du plateau du Tadmaït et des palmeraies localisées en contre bas et en limite avec la sebkha, Ce principe dessine une ligne directrice orientée le long de la faille qui divise les deux territoires géomorphologiques de la région du Touat, Cette ligne étant alimentée perpendiculairement par le réseau très dense de foggaras. D'ailleurs, Le grand projet territorial colonial (français) s'est justement servi de cette structuration du territoire pour opérer une stratégie de contrôle des oasis. Celle-ci s'est concrétisée par l'occupation des centres de communication sociale et d'échange économiques névralgiques comme ici, le marché, tel qu'il est le cas de Adrar, pour l'installation d'un réseau d'oasis modernes en lieu et place de sites stratégiques.

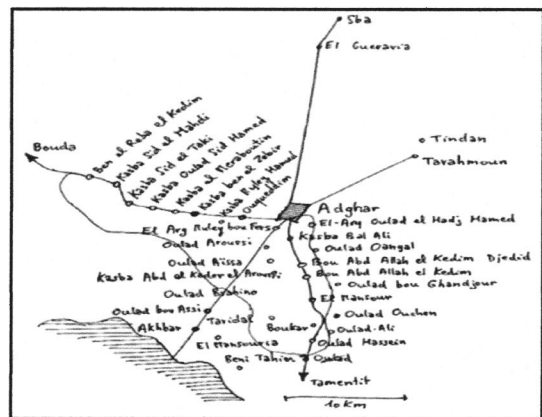


Figure 36 : Source : Carte dressée pour S.E. le Maréchal Randon par le Lt-Col. de Colomb, 1859-1860,



Figure 37 : Villages desertes et structures agraires anciennes, carte 23- Beni Mehral.

III.4. GENESE HISTORIQUE :

III.4.1. Introduction :

La connaissance historique du site nous aidera à connaître les transformations et la croissance qu'a subit la place depuis son occupation. Cet instrument de vérification qui est l'histoire nous aide à faire une lecture à postériori de la ville, de vérifier les hypothèses de sa genèse et de comprendre son phénomène de structuration.

III.4.2. Les différentes phases de l'évolution du centre-ville à travers l'histoire :

- **Premier cycle d'implantation avant 1900:**

Il est important de souligner la présence humaine au niveau de la ville d'Adrar et certainement sur le site des ksour et des palmerais.

Cette période (avant 1900) seul **les lignes de Fougara**, la Casbah d' Ouled Ounguel avec sa palmerais, la Casbah Del Caid, la Casbah de Ouled Mahdjoub, la Casbah Jacque et le Marabout Sidi Abdelkader Djillali existaient.

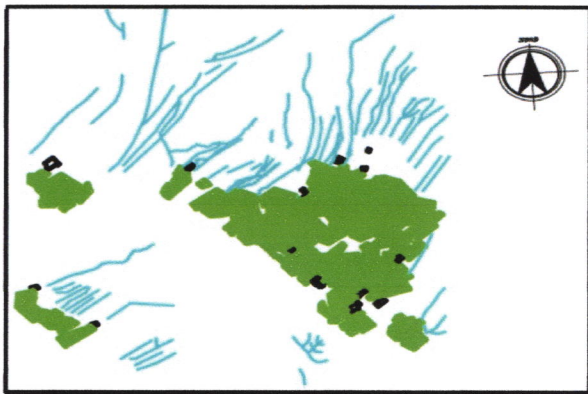


Figure 38 : Adrar avant 1900 (présence : lignes de Fougara, Casbahs et mausolés – Source : Auteur

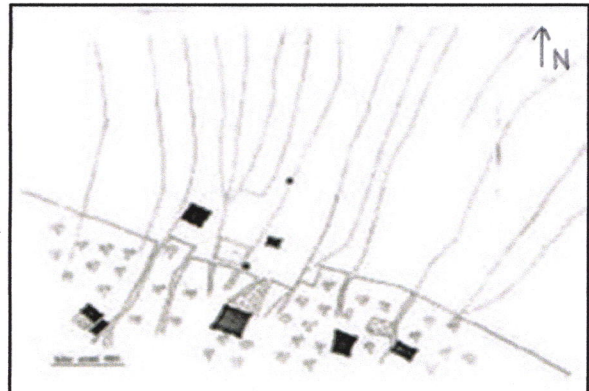


Figure 39 : Adrar avant 1900. Source : Bacheikh.L

- **Deuxième cycle d'implantation de 1900 jusqu'à 1962:**

La première phase de 1900 à 1932 :

L'homme se sédentarisa sur les promontoires en utilisant des parcours de la Foggaras ; qui étaient le point de départ de la structuration du centre-ville.

Ces parcours continus qui pouvaient être suivis en toute saison et ne nécessitaient pas de travaux d'infrastructure car il ne fallait pas traverser la ligne de Foggaras.

Cette position est considérée comme la plus ancienne car la plus adhérente aux données naturelles de géomorphologie et qui offrent en outre une vision plus étendue de la ville.



Figure 40 : Matérialisation des pistes menant vers Adrar avec des pierres

Adrar de 1901 à 1920 : création du premier village indigène vers la partie nord-ouest de la place désigné actuellement dans le discours des habitants d'Adrar par « El Fillège » a cote de la zaouia de sidiAbdelkader Djilali et en face de la casbah del Caid.

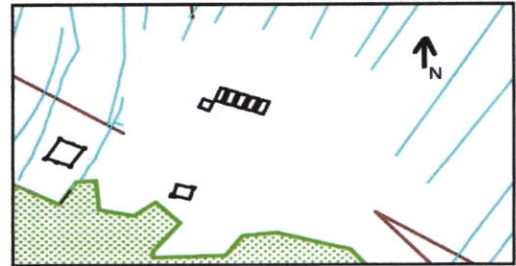


Figure 41 : Adrar de 1901 à 1920. Source : Auteur



Figure 42 : Source : Carte postale, série « Scènes et types », éditions Jomone, Alger

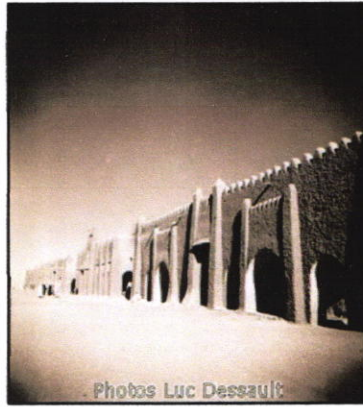


Figure 43 : Source : Carte postale, série « Scènes et types », éditions Jomone, Alger

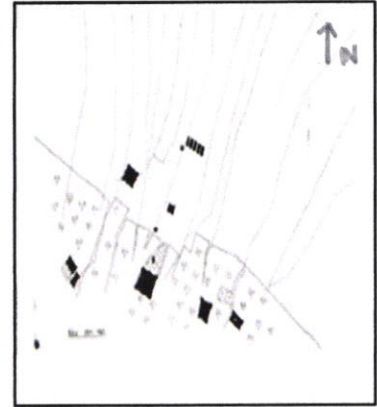


Figure 44 : Adrar de 1900-1920. Source : Bacheikh.L

1920 : Matérialisation des pistes côté Est menant vers Timimoun et Reggane , et celles de l'Ouest menant vers Boubernous et Bechar par 04 portes monumentales sans murailles et sans vantaux qui se dressent isolées, et qui s'ouvrent sur l'infini.

Les portes de la partie Est :



Figure 45 : Porte de Timimoune. Source : Luc Dessault



Figure 46 : Porte de Reggane. Source : Luc Dessault

Les portes de la partie Ouest :

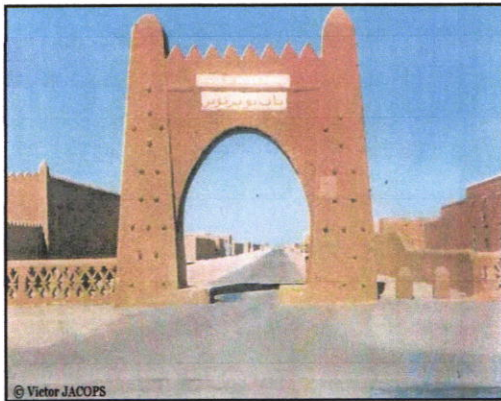


Figure 47 : Porte de Bournous. Source : Victor Jacobs



Figure 48 : Porte de Bechar. Source : Luc Dessault

1925 : vision urbaine de la future place d'arme appelée après Place Laperrine



Figure 49 : Adrar à une certaine époque. Source Jean-Marie LAPORTE



Figure 50 : Adrar à une certaine époque. Source Jean-Marie LAPORTE

1926 : La construction du marché DINAR Taib avec une façade principale monumentale en face du parcours le plus populaire et commerçant de l'agglomération au début du XXI^e siècle qui est bouda, juste pour impressionner les marchands venant de l'ouest.



Figure 51 : Adrar en 1926 Source : Auteur



Figure 52 : Adrar à une certaine époque. Source Jean-Marie LAPORTE



Figure 53 : Adrar à une certaine époque. Source Jean-Marie LAPORTE

1928 : La construction de la Casbah Servièrès, la ou se trouvait :

Le bureau de l'annexe, la compagnie saharienne, recette des contributions, PTT, poste de radio, logements et popote des militaires, magasins de la coopérative du henné et de la SIP.



Figure 54 : La porte de la casbah servièrès. source : Luc Dessault

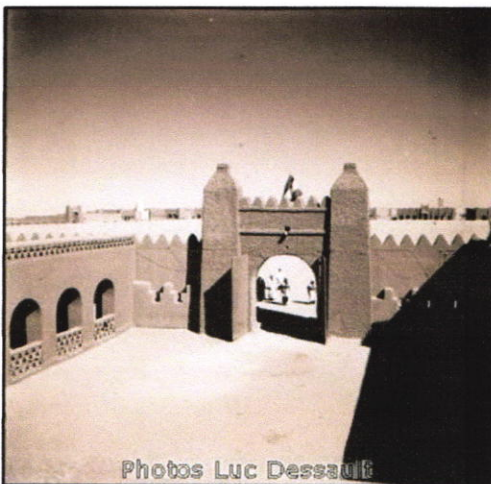


Figure 55 : L'intérieur de la casbah servièrès. Source : Luc Dessault



Figure 56 : L'intérieur de la casbah servièrès. Source : Luc Dessault

1930 : La construction de l'école des filles du côté ouest de la place pour bien définir ses parois.



Figure 57 : Adrar, ecole des filles. Source Jean-Marie LAPORTE

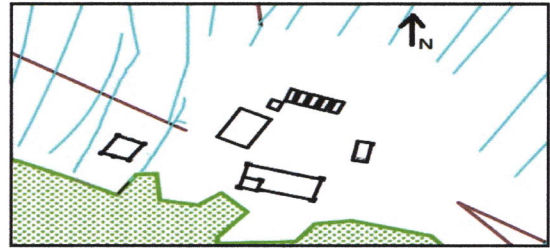


Figure 58 : Adrar en 1930. Source : Auteur

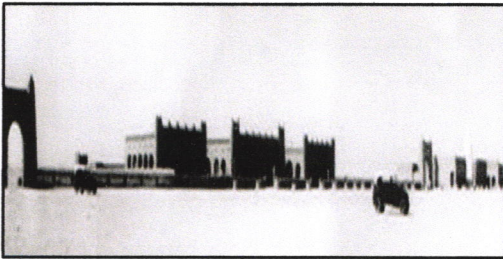


Figure 59 : Adrar 1930

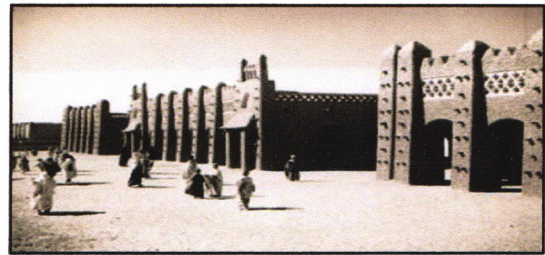


Figure 60 : La facade principale de l'école des filles. Source : Luc Dessault

1932 : La construction de l'hôtel Djamila, l'actuel hôtel Touat de pouillon au nord-est à cote du marché Dinar Taib



Figure 61 : Hotel Djamila Source : Luc Dessault

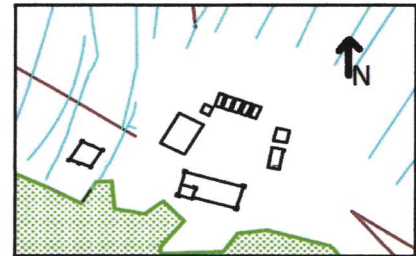


Figure 62 : Adrar en 1932 Source: Auteur



Figure 63 : Hôtel Djamila



Figure 64 : Hôtel Djamila Source : Luc Dessault

La deuxième phase de 1932 à 1962 :

- 1932-1935 : Extension du village des indigènes bordant la façade nord de la place.
- 1942 : Léger développement sur le parcours de Bouda + Constructions privés.

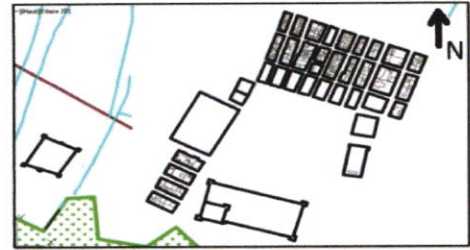


Figure 65 : Adrar de 1932 à 1962 Source : Auteur



Figure 66 : Adrar, un baroud sur la place Laperrine

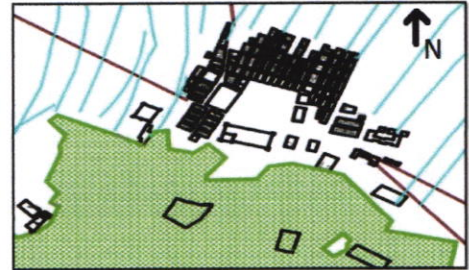


Figure 67 Adrar de 1932 à 1962 : Source : auteur

• 3eme cycle de l'indépendance a nos jours :

La première phase de 1968 à 1980 :

Cette période a connu la construction de ce qui suit :

1968 : Période de ralentissement, voir stagnation du développement urbain

*La place s'habille de quelques plantations qui lui donnent l'air d'un parc jardin

*La place est rebaptisée Place des Martyrs.



Figure 68 : Place Laperrine. Source : Carte postale

1974 : Adrar est devenue chef-lieu et les extensions se font dans les trois (03) directions Nord, Est et Ouest

De nouveaux tracés dans la ville mais pas dans la continuité du tracé colonial.

En ce moment les portes Est étaient reliées aux portes Ouest (1975) et une foire pour la célébration de la fête de la tomate s'est installé sur le côté sud de la place (en face de la banque BEA et l'académie actuelle), cette fête qui est devenue une habitude annuelle à ce jour

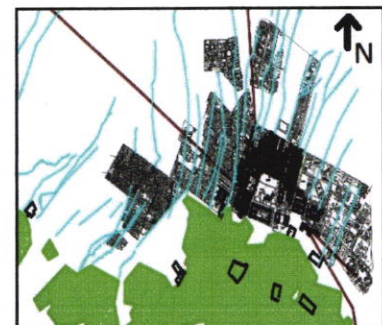


Figure 69 : Adrar de 1968 à 1980 Source : auteur

1980 : La place des martyrs a bénéficié d'une nouvelle étude lui conférant une nouvelle configuration. (Suppression de la liaison de la porte de Reggane à celle de Boubernous et la projection d'un complexe socio culturel et commercial : APC, centre culturel, cinéma et centre commercial). Rénovation des galeries à arcades entourant la place



Figure 70 : Source : auteur

La deuxième phase de 1980 à 2000 :

- Rénovation du groupement scolaire, reconversion en Mouhafadha puis en maison de la culture
- Le mausolée Sidi Abdelkader El djillali est transformé en une mosquée
- Destruction du fort pour la construction d'un ensemble de banques alignées sur la face sud de la place
- Réalisation de la poste de télécommunication d'Adrar accolé à l'ancienne façade Est de la Casbah Servières.

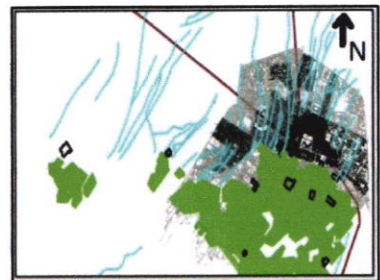


Figure 71 : Adrar de 1980 à 2000
Source : Auteur

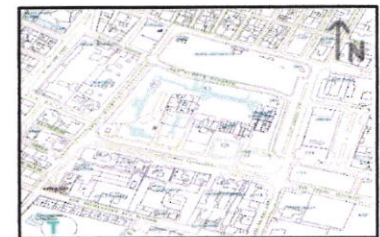


Figure 72 : PDAU de Adrar

La troisième phase de 2001 à nos jours :

- Déviation de la voie pénétrante entre la porte de Bechar et la porte de Timimoun et la projection d'un jet d'eau,
- Réalisation d'une stèle commémorative des Chouhadas,
- Aménagement de la place en terrasses et aires de détente.
- Projection d'un mural pour la célébration du 40ème anniversaire de la création de la wilaya d'Adrar.



Figure 73 : jet d'eau de la place



Figure 74 : stèle des Chouhada



Figure 76 : Terrasse et aire de détente

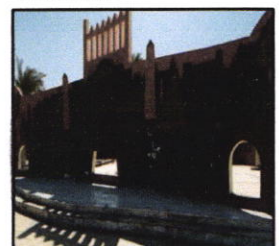


Figure 75 : Mural pour les 40 ans de la wilaya

- Réalisation d'une extension d'APC.

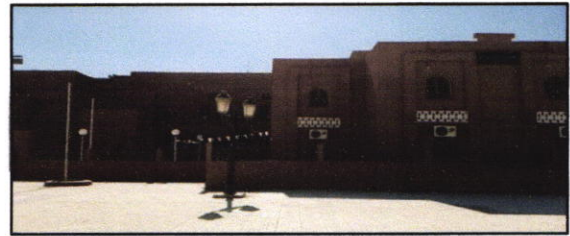


Figure 77 : Extension APC du côté nord

III.4.3. Conclusion :

On peut voir dans cette urbanistique oasienne apparue à l'aube du XX^e siècle et dans son vocabulaire architectural et monumental sahélien une sorte de rite d'initiation à la modernité qui sanctionne la mort des *ksour* et l'entrée dans une croissance urbaine qui s'arrache à son sol en s'émancipant de son système traditionnel d'irrigation. Paradoxalement, l'espace urbain plaqué sur le terrain va gagner en stabilité et les ancrages au sol des constructions seront d'autant plus durables qu'ils auront été conçus de façon abstraite et déterritorialisée.

Le développement actuel de l'agglomération et les tracés récents d'une pensée urbanistique résolument technocratique — qui mériterait bien évidemment un autre exposé — n'a eu de cesse d'effacer ou d'escamoter les traces du passé pour faire advenir de quoi échapper au mode traditionnel de distribution des populations et des activités.

III.5. ANALYSE URBAINE :

III.5.1. Introduction :

La ville est non seulement un objet aperçu, mais elle est également le produit de plusieurs mutations qui ont fait sa structure.

Les formes de la ville condensent à travers l'histoire, tous les paramètres géographiques ; sociaux et économiques...etc., constituent le cadre physique de la vie.

Notre objectif à travers l'analyse urbaine du centre-ville d'Adrar ; est de comprendre le phénomène de structuration de l'ancien centre pour arriver à une étude qui nous permettrait de mieux comprendre les différents types d'interventions.

III.5.2. Lecture morphologique :

Les limites :

Notre aire d'étude qui est le centre-ville d'Adrar est délimitée par :

- Barbaa au nord
- Les Ksours d'Ouled Ouchen et Ouled Oungal au sud.
- Tillilene a l'est.
- Bouda à l'ouest.

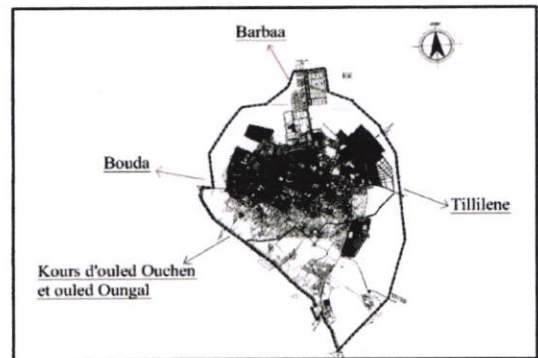


Figure 78 : La délimitations de notre aire d'étude (centre-ville de Adrar)

Notre aire d'intervention est délimitée par :

- Le boulevard Mohamed EL Atchane au nord.
- Rue Abdelkader Ben Sliman au sud.
- Rue Mohamed Ben Mammer a l'est.
- Rue Keddour Ben Letime et la rue Mohamed Brara à l'ouest.

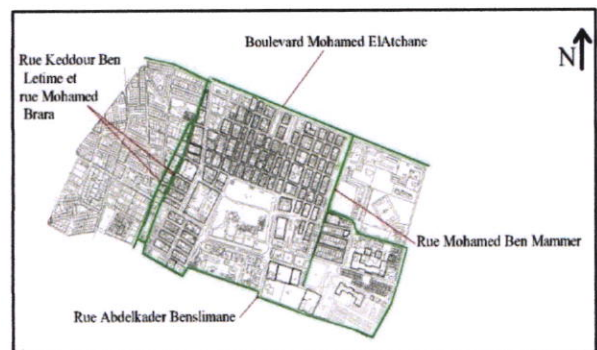


Figure 79 : La délimitation de notre aire d'intervention

Les portes :

Les portes existaient auparavant, elles donnaient accès aux ksours et les colons se sont inspirés de ces derniers pour matérialiser les pistes qui étaient auparavant bornées, tracées en deux (02) directions : Est (Reggane et Timimoun) Ouest (Bechar et Bouda) par la création des portes en forme d'arc conçues par les colons donnant accès au centre-ville.

« ... Quatre portes monumentales se dressent isolées, qui s'ouvrent sur l'infini. Elles marquent, impressionnantes, à la manière d'arcs de triomphe, le point de départ des pistes vers Beni Abbès, El Goléa, Aoulef et Gao. Leurs lignes sûres, trapues, s'harmonisent avec les remparts crénelés du bordj, qui rappellent de lointains souvenirs d'architecture orientale.

Je ne sais rien, à travers le Sahara, de plus grandiose et de plus significatif que ces portes d'Adrar, portes sans murailles et sans vantaux, jetant les chétifs mortels au désert comme des môles de granit de l'océan. »⁴⁴.

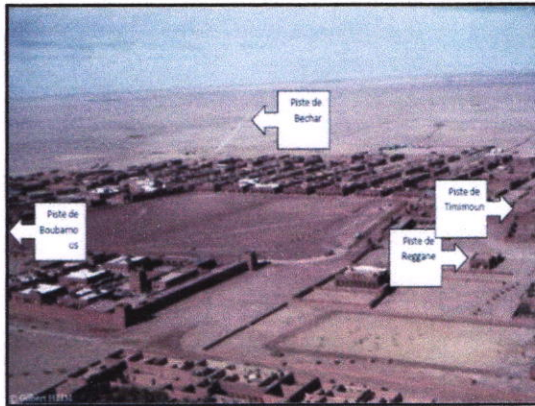


Figure 80 : Les pistes menant à Adrar, source : Gilbert Heim

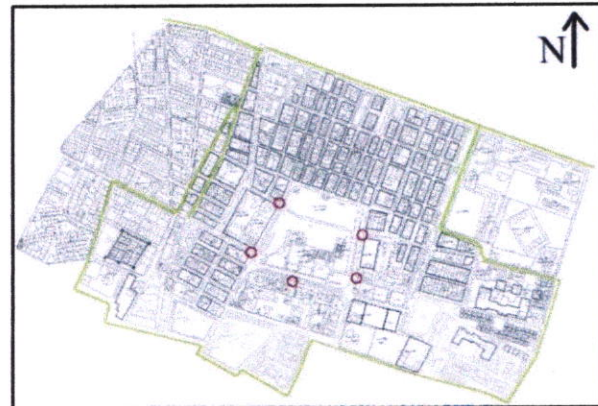


Figure 81 : Carte indiquant les portes de la ville d'Adrar source : auteur

- **La porte du sud-ouest dite « piste de Bou Bernous »**

Au sud-ouest de la place Laperrine qui mène à Bouda débouchait vraisemblablement sur la place où les caravanes stationnaient (où le marché se tient) elle est manifestement la plus importante de la ville indigène. Qu'elle coïncide avec celle que de Colomb nomme BabMassini ou à celle que Deporter nomme BabDahraoui, elle donne accès à la rue la plus commerçante et la plus centrale de l'urbanisation nouvelle. C'est l'actuelle rue Larbi Ben M'Hidi.

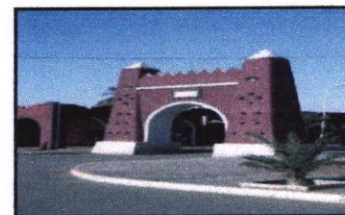


Figure 82 : Porte de Boubernous

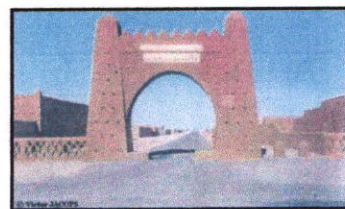


Figure 83 : Porte de Bou Bernous. Source : Victor Jacobs

- **La porte du sud-est est celle de la piste de Reggane,**

Qui correspond à l'actuelle rue de l'Indépendance sur laquelle donne l'entrée de l'hôpital construit par Luycks au début des années 1940. C'est, en fait, la sortie sud de la ville par la nouvelle route longeant les oasis du Touat vers Aoulef, le Tidikelt et le Tanezrouft.

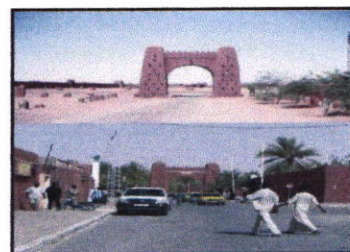


Figure 84 : Porte de Reggane

Les deux autres portes au nord se font face, comme celles du Sud, sur les mêmes petits côtés de la place. L'effet recherché pour des raisons évidentes de symétrie n'a pu être obtenu qu'à la condition de faire suivre un coude aux pistes que l'on transforme en rues. **Celle de Béchar**

⁴⁴Georges Estienne, 1931.

au nord-ouest dite **piste de Bechar**, représentera désormais l'entrée principale dans la ville. Celle de Timimoune au nord-est dite **piste de Timimoune**, qui prend place entre l'hôtel et le marché dans certains documents, mais ce sera en fait vers l'aéroport et l'actuelle zone des principaux équipements administratifs qu'elle donne. Reste la porte du bordj qui constitue, notamment à cause du pont-levis, un élément architectural plus classique de composition de l'espace

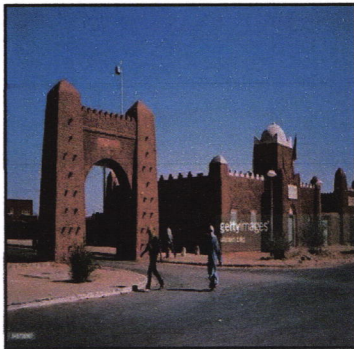


Figure 85 : La porte de Bechar



Figure 87 : La porte de Timimoune

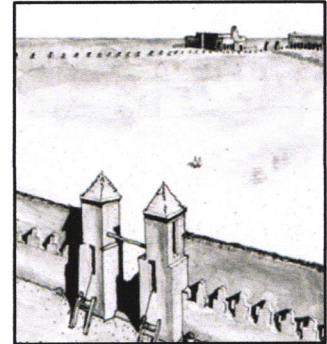


Figure 86 : Porte de la casbah servieres

La hiérarchie des voies

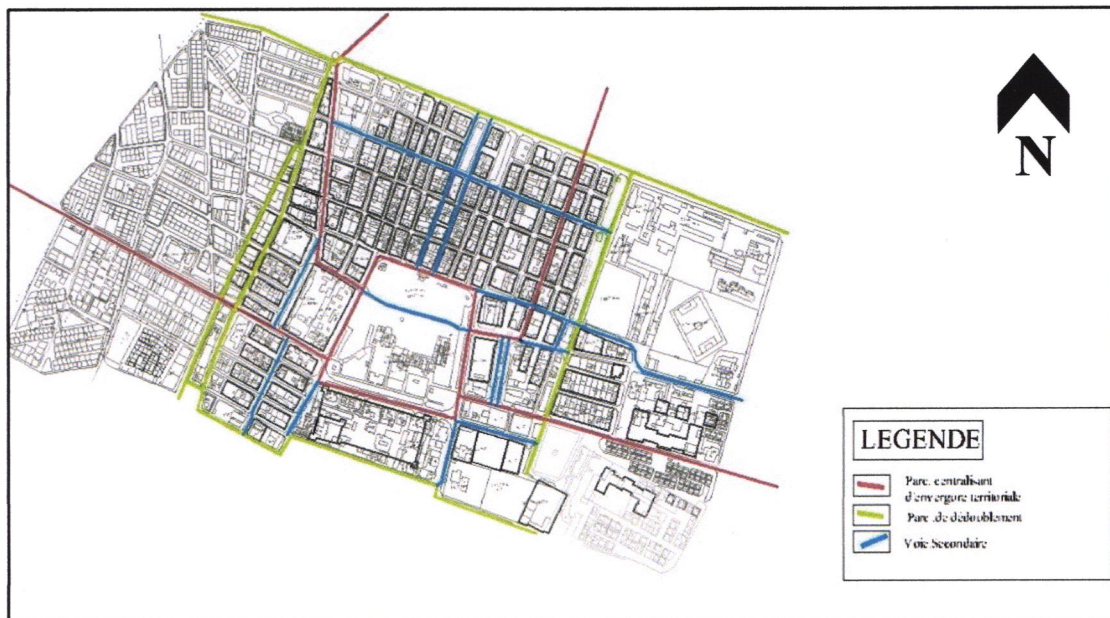


Figure 88 : Carte qui représente la hiérarchisation des voies

La grille de rue présente sur notre cas d'étude reste essentiellement orthogonale. Il s'agit toutefois d'une grille de rue organisée à partir de la hiérarchie des voies de circulation.

Le réseau de voirie est construit selon une hiérarchie que l'on peut subdiviser en parcours centralisant d'envergure territoriale, parcours de dédoublement et parcours de distribution des quartiers.

- **Parcours centralisant d'envergure territoriale :**

Ce sont les anciens parcours caravaniers, ou les pistes qui mène vers Timimoune, Bechar au nord et Reggane , Bou Bernous au sud. Ces parcours en traversant le noyau urbain structurent l'espace public et orientent le parcellaire et le cadre bâti,

- **Parcours de dédoublement :**

Ce sont les parcours à travers lesquels la ville s'est dédoublée, aujourd'hui nous les retrouvons configurés en de larges voies portant des équipements d'envergure : c'est le cas au nord du boulevard Mohamed ElAtchane, au sud la rue de Abdelkader Benslimane, à l'est rue Mohamed Ben Mammour, et à l'ouest la rue Keddour Ben Letime et rue Mohamed Brara,

- **Parcours de distribution des quartiers :**

C'est une maille en damier perpendiculaire aux parcours centralisant et qui distribuent les entités résidentielles, ils portent généralement des places auxiliaires et des équipements d'accompagnement à l'échelle du quartier,

Structuration des voies :

*Le schéma général de l'organisation du réseau viaire du noyau colonial, et de l'assiette étudiée, en est un système en «vraie» résille, à voiries hiérarchisées, de géométrie orthogonale (quadrillage).

Le système est caractérisé par le fait d'un grand nombre de chemins conduisant d'un point à un autre, on y voit clairement apparaître de véritables îlots, c'est-à-dire des portions du territoire isolé de tout côté, par des rues de nature à peu près équivalentes.

Le nombre des issues a un impact direct sur le degré de hiérarchisation du système. Lorsqu'un système en résille, présente des issues multiples. Ainsi, indépendamment du nombre des issues, on retrouve ici le même critère de hiérarchisation directe, c'est-à-dire la dépendance des voies secondaires (généralement plus courtes et plus étroites) par rapport aux voies principales.

Donc, ce type de maillage à voies hiérarchisées peut être appelé aussi, réseau en échelle. Ainsi, avec ce système, le rôle des rues, comme celui de chacune des faces des îlots, sera équivalent dans l'ensemble du système.

Critères de classification :

Critères dimensionnels :

La largeur des voies est un facteur primordial de hiérarchisation d'un système. Ainsi, la longueur joue aussi un rôle important : plus une rue est longue, plus sa fonction de déserte s'accroît et plus elle a un rôle structurant dans la perception de la ville (Rue ELFAR CHIKH) en face des banques.

Critères géométriques :

Pour un système en résille, une géométrie orthogonale tend à confirmer l'équivalence du rôle de chaque rue dans le système. Ce type de réseau constitue un modèle particulièrement fort, c'est le plan en damier, que l'on retrouve dans de nombreuses villes, particulièrement dans les créations urbaines antiques (romaines), ou volontaires (villes coloniales, villes neuves, etc.)

Négociation avec les lignes de foggara :

Les lignes de Foggara auront favorisé une orientation toute particulière du premier découpage du territoire, ce qui aujourd'hui se matérialise par le déploiement d'une grille de rues locales dont l'orientation des îlots, dans le sens de la longueur, se fait du Sud au Nord et qui suit l'alignement des Foggaras.

Les places :

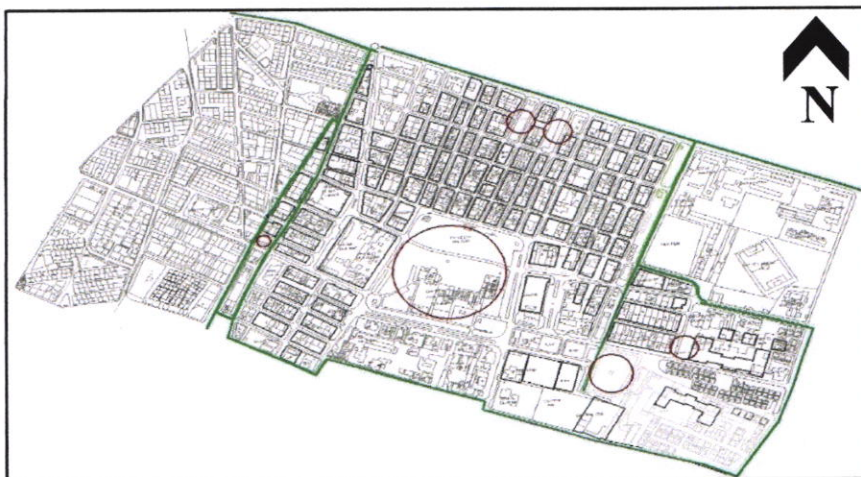


Figure 89 : Carte qui représente les différentes places publiques à Adrar

La place des martyrs ex Laperrine (principale) :

Elle est de forme sensiblement trapézoïdale et d'une superficie d'environ dix hectares délimitée par les deux grandes lignes de foggaras qui passent de part et d'autre. La place Laperrine, qui est devenu le champ de manœuvre et le centre de la ville naissante a permis d'offrir un dégagement frontal aux Façades monumentales des institutions les plus marquantes du pouvoir colonial.

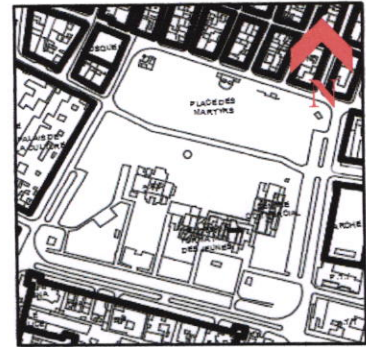


Figure 90 : La place des martyrs.
source : Auteur

Place portée par la voie principale El Istiklal (Auxiliaire, seuil) :

Située au sud-est de la place des martyrs, elle est de forme trapézoïdale, d'une superficie d'environ 1 hectare, elle donne sur la rue El Istiklal qui mène vers Bouda, elle est entourée d'équipements militaires, tel que l'Armée nationale populaire, une caserne et la gendarmerie.



Figure 91 : Place portée par la voie principale. Source : Auteur

Place de la mosquée (Quartier) :

Elle est limitée par la rue El Istiklal qui mène vers Bouda d'une part et la rue Abdelhamid Benbadis d'autre part, elle est d'une forme rectangulaire allongée et d'une superficie d'environ 1900 m2.

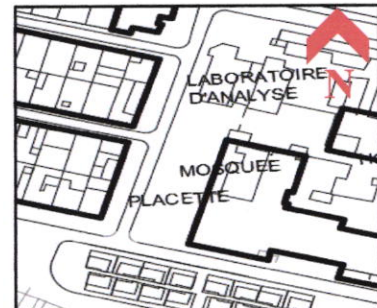


Figure 92 : place de la mosquée,
source : Auteur

La place du quartier (auxiliaire/ seuil, elle est portée par un axe de dédoublement) :

Elle est située au nord de la place des martyrs, d'une forme rectangulaire très allongée (123 m de longueur) et d'une superficie de 3444 m2, elle donne sur le boulevard Mohamed El Atchane, elle est entourée d'habitations de part et d'autre et une aire de jeux.

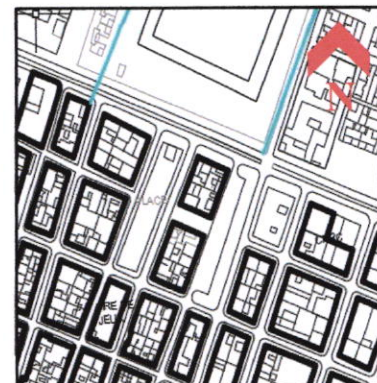


Figure 93 : Place du quartier,
source : Auteur

Les équipements :

Dans notre aire d'étude, on distingue des équipements civils et militaires.

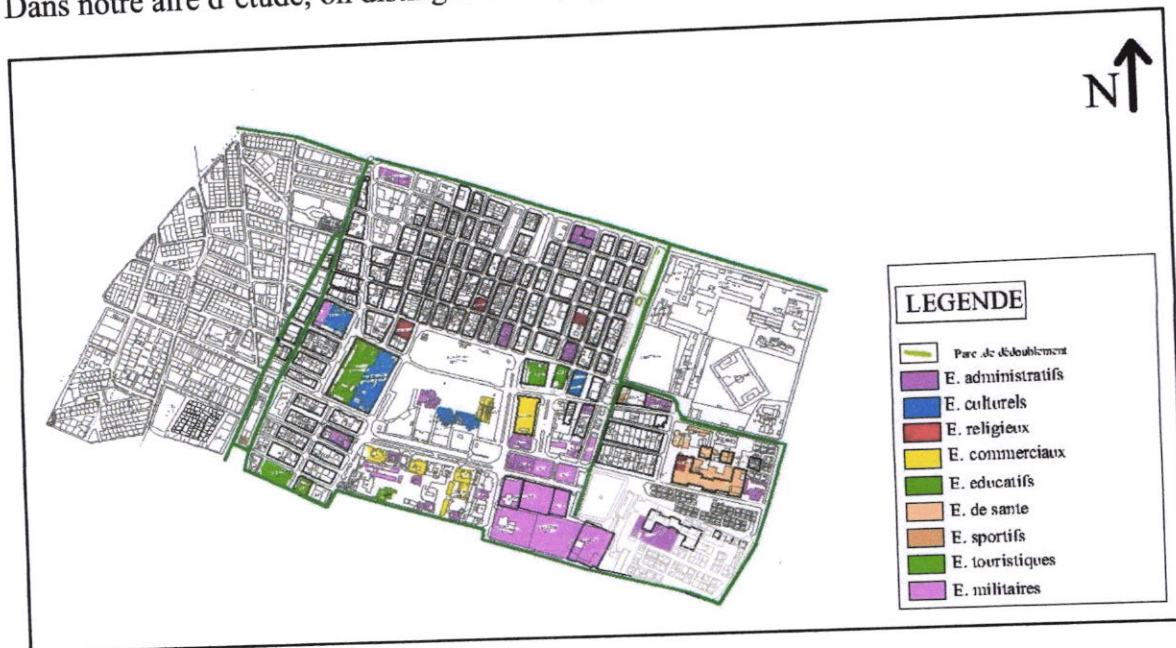


Figure 94 : Carte qui représente les équipements civils et militaires

Equipements civils :

- **Equipements religieux :** Mosquées, écoles coraniques
- **Equipements culturels :** Palais de la culture, cinéma, centre de formation des jeunes, musée du moudjahed
- **Equipements administratifs :** APC, PTT, CNR (Caisse Nationale Des Retraites), Direction de jeunesse et de sport, CNEP, daïra, DUC, CNRC (Centre national du registre de commerce), agence foncière, sonelgaz, STP(Service des travaux publics).
- **Equipements commerciaux :** Marchés, centres commerciaux, marché couvert.
- **Equipement éducatifs :** Ecoles primaires, écoles fondamentales, scout islamique.
- **Equipements de santé :** Hôpital, laboratoire d'analyse.
- **Equipement sportifs :** Stade municipal, piscine municipale, salle de sport.

Equipements militaires :

- Gendarmerie.
- ANP (Armée nationale populaire)
- Caserne ANP.
- Sûreté de daïra.
- Ecole de police.
- Centre de police.

Les îlot:

Par définition : l'îlot est la plus petite unité de l'espace urbain, c'est un ensemble de parcelles, bâties ou non, entièrement délimité par des voies.

Critères géométriques (formes) :

Dans notre assiette d'étude on retrouve des îlots plus ou moins rectangulaire, à trapue, voir carrée.

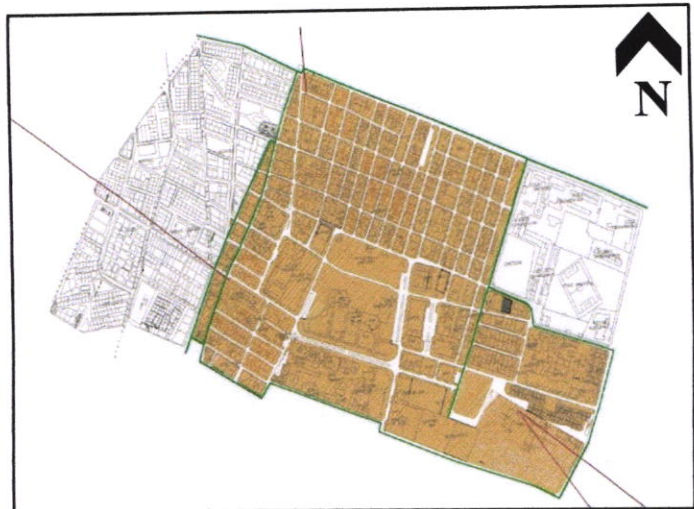


Figure 95 : Carte des îlots

Toutefois, les îlots dans notre cas d'étude, au Nord et au Nord -Ouest prennent plusieurs formes, dont on peut citer :

***L'îlot trapézoïdal** : Le trapèze est résultant, de la déformation d'une trame rectangulaire dû au respect de la ligne de foggara.

***L'îlot rectangulaire** : On le retrouve sur l'extension de la partie nord-ouest de notre cas d'étude ; bien tracée, de différentes surfaces ; et qui date de l'indépendance.

7-2. La logique du découpage des îlots :

- Il a été choisi de faire des îlots très allonges qui font 25m/50m pour éviter au maximum les déperditions d'énergie, en effet, avec l'ensoleillement torride caractérisant la région, plus on ouvre les maisons plus elles deviennent perméables, c'est ce qui explique la raison pour laquelle il a été encouragé au maximum la mitoyenneté de maisons,

- le sens des îlots est liés à des raisons climatiques offrant des arrêtes contre les vents dominants très chauds en été, et également prenant en charge le trace des foggaras.

Synthèse : plan de la structure urbaine :

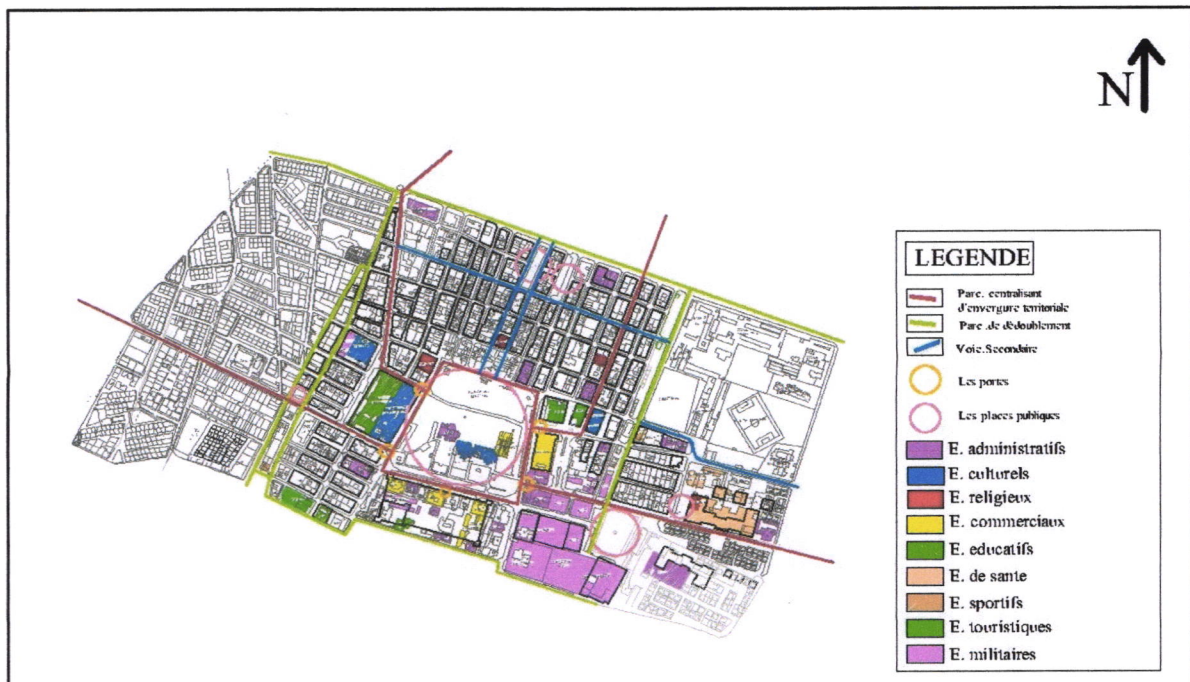


Figure 96 : Plan de la structure urbaine

III.5.3. Lecture typologique :

Système bâti :

Les critères géométriques et dimensionnels :

- **Critères géométriques :**

Il existe une certaine intimité dans les rapports entre le bâti, et le parcellaire qui l'accueille, entraînant par la suite les mêmes types d'obéissances directionnelles, dans chacun de ces deux niveaux.

- **Critères dimensionnels :**

Une très grande homogénéité dimensionnelle règne sur l'ensemble des bâtiments à l'intérieur du réseau bâti. Les deux grands éléments qui se singularisent du reste du bâti, surtout au niveau du style architectural de la façade, et de leur grand contraste, ce sont bien le théâtre, et l'hôtel 'Hayat' à côté.

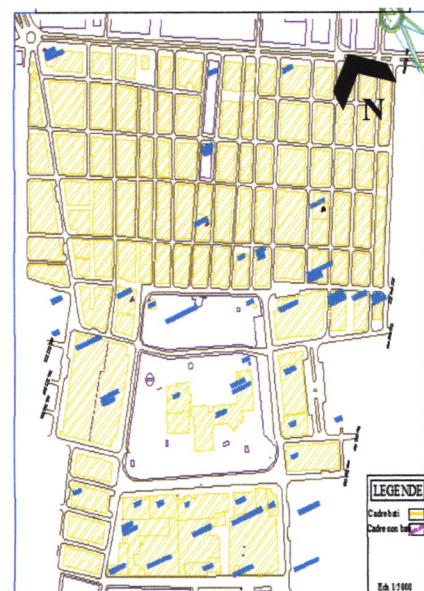


Figure 97 : Cadre bâti. Source : Auteur

Le cadre bâti :

- **Au nord de la place** : On retrouve essentiellement trois typologies particulières, soit les anciennes constructions coloniales à caractère commercial et habitable soit habitables seulement (taxiphones, coiffeurs ,pâtisseries ,cafeteria , couturiers, alimentations générales ,soudeurs ,serruriers, ferronnier ,cordonnier, plombier), à caractère politique (siège du RND), soit les nouveaux immeubles à étages qui ont remplacé les anciennes constructions au RDC qui se sont localisés d'abord au niveau des îlots intérieurs et par la suite le long des premiers îlots de constructions qui bordent la façade nord de la place qui sont à usage commercial , habitation, financière et publiques (habitat + commerce en hauteur , siège du CNR, banque AGB ect ...).

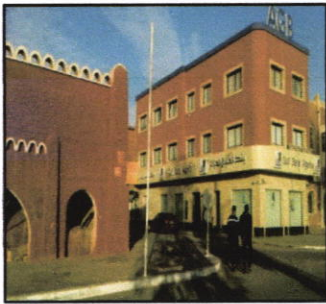


Figure 98 : Siège RND

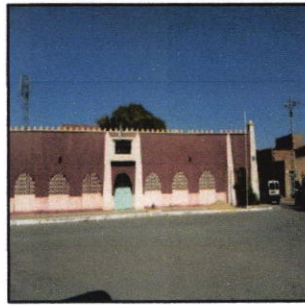


Figure 99 : Banque BNA



Figure 100 : Commerce sur la façade nord

Les éléments architecturaux :

Implantation : Marge de recul avant d'environ 3 mètres. Très souvent bâti sur un lot standard de 20-38 mètres de large par 32 à 39 mètres de profondeur (souvent en fonction de l'emprise de la rue). S'implante normalement en continuité et par le fait même occupe la largeur de sa parcelle. Le plan est en forme rectangulaire.

Gabarit : Gabarit différent sur la même façade urbaine, il existe des constructions de R+0 à R+3.

Volumétrie : Corps de bâti rectangulaire simple avec ouverture de fenêtres sur tous les niveaux des construction en étages avec une surélévation du rez-de-chaussée par rapport au niveau du sol inférieure d'une contremarches, toit plat, dégagement au milieu et parfois à l'arrière pour accueillir un patio ou une cour qui permettent l'éclairage et l'aération à plus de pièces de chaque construction et a bénéficié d'une ligne d'arcade ouverte vers l'extérieur protectrice des conditions climatiques.

Traitement de la façade : Disposition des ouvertures formant des alignements horizontaux, arcades alignées formant une cohérente et urbaine, traitées avec des éléments architectoniques typique à la région généralement répétitifs.

Matériaux et revêtement : Brique d'argile dominante (Adobe), brique rouge et parpaing, enduit extérieur en jets de boule, tyrolienne.

Ouvertures et accès : Fenêtres simple en aluminium accompagnée d'un vitrage à barreaudage métallique ou bien protégées par des claustras type , accès de l'extérieur aa l'intérieur se fait par une galerie d'arcade sauf pour le cas de la banque AGB qui est un accès directe.

Distribution des parcelles : On trouve généralement de 04 – 05 parcelles dans chaque ilot.



Figure 101 : Façade nord de la place des martyrs

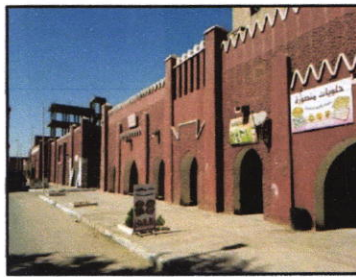


Figure 102 : Revêtement en jet de boules

- **A l'est de la place :** On retrouve essentiellement deux typologies particulières, soit les anciennes constructions coloniales à caractère équipements publics (hôtel Touat et l'annexe des services technique de l'APC et le siège de l'antenne de la sureté urbaine) soit à caractère commercial (le marché Dinar), soit des équipements militaires , contrairement à celles du nord , ces

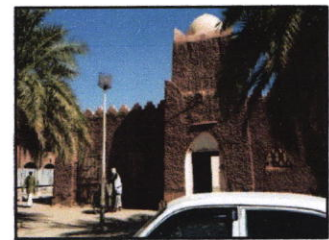


Figure 103 : Service technique de l'APC

dernières ont gardé leurs aspects initiaux depuis la périodes coloniale et ont subi seulement des interventions de rénovations urbaines effectuées durant les années 1990, dont notamment l'éradication de l'hôtel El Djamila pour la construction de l'hôtel Touat.

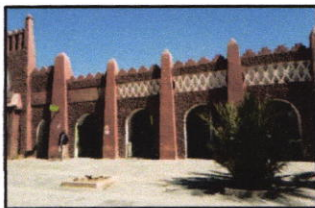


Figure 104 : Marche Dinar Taib

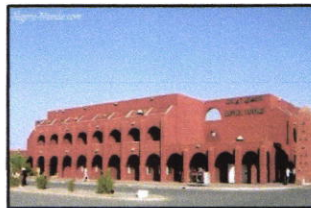


Figure 105 : Hôtel Touat

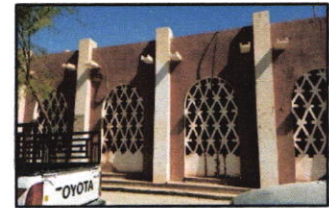


Figure 106 : Siège Mobilis

Les éléments architecturaux :

Implantation : Le plan au sol est généralement de forme rectangulaire dans le sens de la largeur. La marge de recul par rapport à la rue est de 5 à 8 mètres. S'implante en mode jumelé.

Gabarit : Le gabarit du cottage varie du R+0 au R+2, il est construit sur deux niveaux (hôtel Touat) et le rez-de-chaussée (le marché).

Volumétrie : La volumétrie originale du cottage est généralement assez simple, soit un seul volume, mais souvent avec une saillie en façade. Les multiples rénovations dont elle a subi n'a jamais changé la volumétrie d'origine.

Traitement de la façade : Le traitement de la façade est relativement riche. L'ornementation est donc assez sobre et se situe au niveau du couronnement et sur toute la façade. Des éléments saillants et qui représentent des contreforts se font très souvent avec quelques jeux d'esthétique avec les briques. On retrouve une ligne décorative très modeste au-dessus.

Matériaux de revêtement : Brique d'argile (dominant).

Ouvertures et accès : L'accès se fait au rez-de-chaussée par une ligne d'arcade et par une porte individuelle ayant le même niveau par rapport au niveau du sol. Cet accès se situe presque toujours sur la façade avant du bâtiment. L'ouverture des fenêtres est presque toujours verticale.

- **A l'ouest de la place**: On retrouve essentiellement deux typologies particulières, soit les anciennes constructions coloniales à caractère commercial et habitable (constructions privées) soit des équipements publics (la mosquée et la maison de la culture) soit à caractère éducatif (école des filles). Toutefois, cette façade a subi des interventions urbaines effectuées durant les années 1980, notamment l'éradication d'une partie de l'école des filles pour la construction de la maison de la culture tout en gardant l'aspect initial de la façade urbaine (gabarit et architecture), ce qui a grandement revalorisé le tissu urbain existant qui assure une cohésion d'ensemble à ce noyau (place).

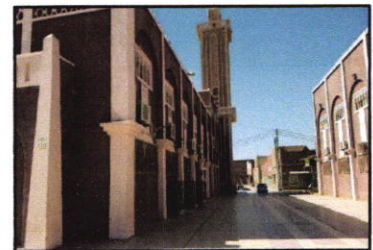


Figure 107 : Mosque Sidi Abdelkader Djilali

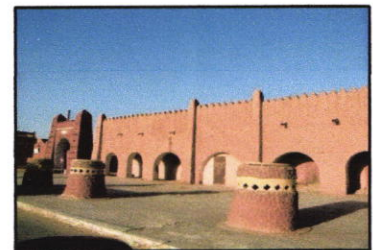


Figure 108 : La ligne de foggara du côté ouest de la place

Les éléments architecturaux :

Implantation : Marge de recul avant d'environ 8 mètres. Très souvent bâti sur un lot standard d'environ de 30 à 151 mètres de large par 37 à 110 mètres de profondeur (en fonction du

périmètre sécurité de la ligne de foggara). S'implante en contiguïté et par le fait même occupe la largeur de sa parcelle. Les plans sont en forme rectangulaire.

Gabarit : Gabarit RDC (anciennes maisons) R+1 (mosquée et palais de la culture) similaire aux cottages et aux dimension de la parcelle.

Volumétrie : Corps de bâti rectangulaire simple avec des fenêtres en saillie sur tous les 02 niveaux de la mosquée, avec une surélévation du rez-de-chaussée par rapport au niveau du sol inférieur à une contremarche, toit plat, dégagement au milieu (palais de la culture) et à l'arrière (mosquée) pour accueillir une cour et permet l'éclairage et l'aération et ont aussi bénéficié des ouvertures vers l'extérieur.

Traitement de la façade : Disposition des ouvertures formant des alignements horizontaux et verticaux (mosquée), portes d'entrée disposées de part et d'autre de la façade (maison de la culture). Traitées avec des éléments architectoniques typiques à la région généralement répétitifs ainsi que des claustras.

Matériaux de revêtement : Brique d'argile dominante (Adobe), brique rouge ; revêtement à l'enduit de ciment projeté.

Ouvertures et accès : Fenêtres cintrées simples sur la façade et protégées sous arcade barreaudées (maison de la culture) et noyées dans des éléments décoratifs cas de la mosquée. Accès direct par la galerie d'arcades ou bien par la porte d'entrée directe.

Distribution des parcelles : On trouve généralement 02 parcelles dans chaque ilot



Figure 109 : Bibliotheque du palais de la culture

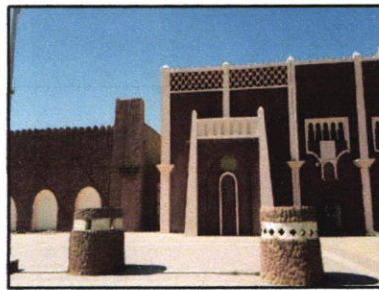


Figure 110 : Mosquee Abdelkader Djilali



Figure 111 : La façade ouest de la place des martyrs

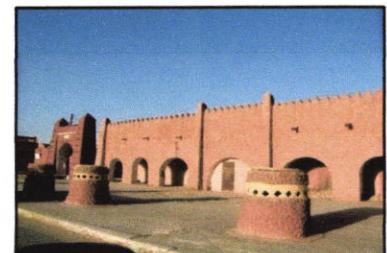


Figure 112 : Palais de la culture

- **Au sud de la place :** Au sud de la place des martyrs , on retrouve essentiellement une seule typologie particulière à caractère d'équipements publics (une ligne de banque et la direction de l'éducation de la wilaya, et la PTT) près de la double voie limitant la place , ces derniers étaient réalisés après l'Indépendance suite à la destruction du Bordj militaire (Casbah Servieres), et sont considérées comme étant de nouvelles constructions.

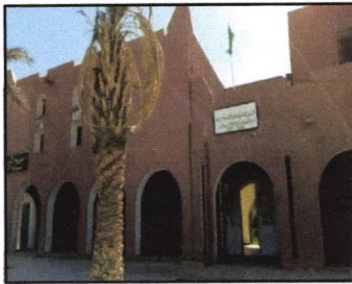


Figure 113 : Direction de l'éducation

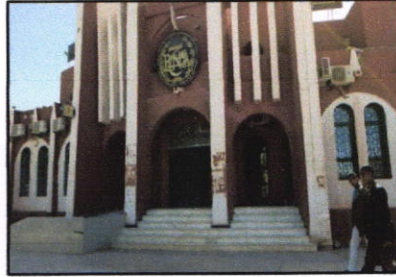


Figure 114 : La BNA



Figure 115 : BADR



Figure 116 : CPA

Les éléments architecturaux :

Implantation : Marge de recul avant d'environ 8 mètres. Très souvent bâti sur un lot standard de 42-53 mètres de large par 32 à 38 mètres de profondeur (souvent en fonction de l'emprise de la rue). S'implante normalement en continuité et par le fait même occupe la largeur de sa parcelle. Le plan est en forme rectangulaire.

Gabarit : On peut voir le même gabarit sur la même façade urbaine, il existe uniquement des constructions en RDC.

Volumétrie : Différentes formes volumétriques .traitées par une ligne d'arcade ouverte vers l'extérieur, une surélévation du rez-de-chaussée par rapport au niveau du sol inférieure de cinq contremarches, toit plat de chaque construction.

Traitement de la façade : Travaillée pour donner une certaine élégance, mais sans verser dans l'excès d'abondance. Généralement, on retrouve un axe central d'accès, avec une galerie, avec système de brise soleil sur la façade, mais avec quelques fois une saillie en façade.

Disposition des ouvertures formant des alignements horizontaux, traitées avec des éléments architectoniques typique à la région généralement répétitifs.

Matériaux et revêtement : Brique rouge et parpaing, enduit extérieur en ciment projeté et la tyrolienne.

Ouvertures et accès : Fenêtres simple accompagnées d'un vitrage à barreaudage métallique ou bien protégées par des claustras type, accès de l'extérieur à l'intérieur se fait par une galerie d'arcade le cas de la direction de l'éducation ou accès directe pour le cas des banques.

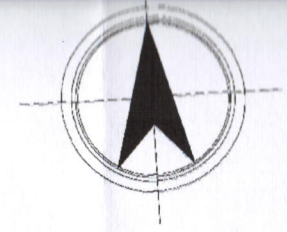
Distribution des parcelles : On retrouve 08 parcelles dans cet ilot.

III.6. BILAN DIAGNOSTIC :

Le centre-ville de Adrar, ce lieu gorgé d'histoire et de patrimoine architectural et urbain, tellement convoité dans le temps, et malgré toute cette richesse il se retrouve face à de nombreuses problématiques :

- Problématique de conciliation entre la mécanisation des voies et la disponibilité de stationnement avec la production de parcours Assurant la protection contre la rigueur du climat,
- La restructuration radicale de la place centrale par la projection de la voie mécanique qui subdivise la place des martyrs en deux, avec l'implantation d'équipements administratifs et socio-culturels aux détriments d'anciennes constructions et au milieu du parvis de la place,
- Surdimensionnement de la place nécessitant des actions de prise en charge de ses utilisateurs en matière de protection contre les conditions climatiques extrêmes (assurer un maximum d'espaces ombrages, de plantations et de mobilier urbain adaptes)
- Absence de coordination entre les édifices nouvellement projetés et la structure urbaine, nous citons en exemple, le cas du siège de l APC dont la façade protocolaire et l'entrée principale ne sont pas orientées sur le parcours matrice structurant le tissu
- La disparition de deux anciennes portes, celles de Bechar et de Reggane.

Problématique de conciliation entre la mécanisation des voies et la disponibilité de stationnement



L'entrée principale du siège de l'APC n'est pas orientée sur le parcours matrice de Bouda

La nécessité d'actions de prise en charge des utilisateurs en matière de protection contre les conditions climatiques extrêmes

Une voie mécanique qui subdivise la place en deux entités

Des équipements administratifs et socioculturels en plein centre du parvis de la place

Manque



III-7. INTERVENTION URBAINE :

III-7-1. Options d'intervention :

La recomposition de la place des martyrs se traduit par les actions suivantes :

- l'élargissement des boulevards est, ouest et sud, avec la délocalisation de la station de bus du cote est pour fluidifier la circulation,
- la revalorisation du parcours principal (matrice) qui mène vers Bouda au sud par la création d'un cours urbain long de 237m et large de 33me, avec deux ronds-points de part et d'autre pour souligner les entrées et l'échelle de la place. Nous avons par la même rehausse la façade Sud par une galerie (passage couvert) pour encadrer la paroi du Boulevard et souligner sa hiérarchie.
- De même nous avons procédé a la restitution des deux portes historiques (à l'est on a la porte de Reggane et à l'ouest la porte de Bechar) aux endroits d'arrivée des parcours d'implantation d'envergure territoriale et ce conformément au trace originel de la ville de Adrar,
- L'élimination de la voie mécanique qui subdivise la place ainsi que les stèles et le jet d'eau et la recomposition du parvis de la place, des aménagements fixes (kiosques, bancs publics, mobilier urbain, etc.) et des plantations.
- Dans la nouvelle paroi au sud de la place, nous avons proposé les actions suivantes :
 - 1/ La création de portiques tout autour avec une porte monumentale centrale sur la façade principale (porte du fort) qui fait écran pour la paroi nord. Le parti architectural adopte, tend vers le mariage entre tradition et modernité en composant avec les éléments forts du site (à dominante néo-soudanais).
 - 2/ La réorientation de l'entrée principale de l'APC vers le parcours matrice qui mène vers Bouda pour en souligner scrupuleusement sa hiérarchie.
 - 3/ La création en extension de l'existant d'un pôle multi services regroupant quatre nouveaux projets aux alentours, un centre artisanal au nord-ouest, un centre d'interprétation au nord-est, un immeuble de bureau au sud-est, et une extension de l'APC au sud-ouest.

- 4/ Nous avons intégré un parking en sous-sol avec une entrée et une sortie donnant sur la partie ouest de notre assiette, avec 125 places de stationnement. Il contient également des locaux techniques et une salle d'archives,
- 5/ La reprise et l'achèvement de la figure urbaine de la cour intérieure qui distribue les différents équipements administratifs et socioculturels et son insertion dans le projet.
- 6/ De plus, nous avons créé quelques boutiques de commerce à l'est et à l'ouest pour animer les deux boulevards est et ouest.



L'élargissement des boulevards est, ouest et sud, avec l'élimination de l'arrêt de bus du cote est

ation de nouveaux kiosques et
antation de plusieurs allées de palmiers

portiques tout autour avec une porte
ui fait écran pour la place nord

de nouveaux projets
artisanal et une extention APC)

arking sous-sol avec une entrée
place de stationnements)

de l'entrée principale de l'APC
qui mene vers Bouda

L'elimination de la voie mécanique qui
subdivise la place en deux

La création de quelques boutiques de commerce a l'est et a
l'ouest pour réanimer les deux boulevards est-ouest.

La création de nouveaux projets (un centre
d'interprétation et un immeuble de bureaux)

La materialisation des deux portes (Reggane et Bechar)

La creation d'une cour interieur qui distribute les differents
equipements administratifs et socioculturels

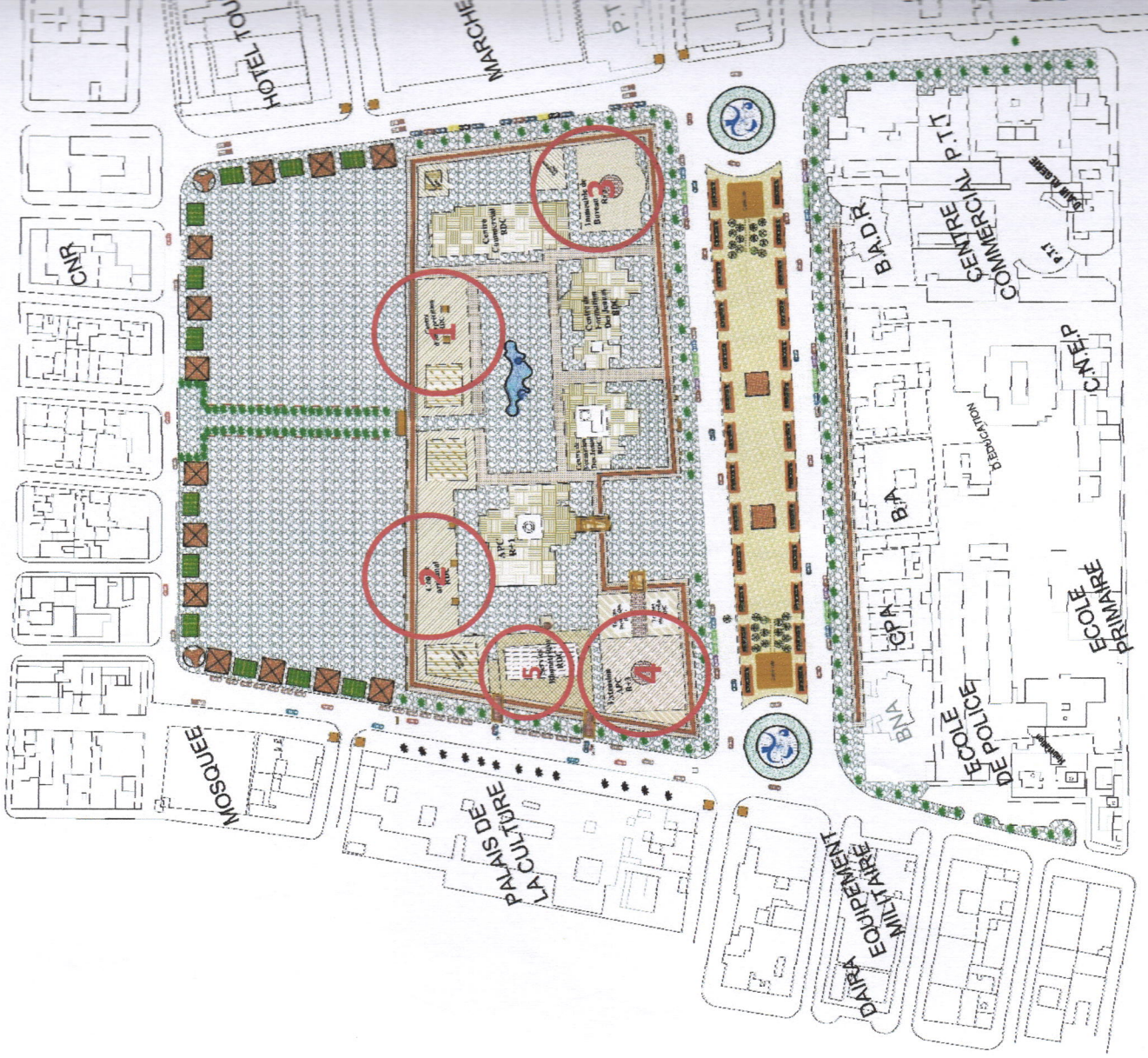


Revalorisation du parcours principal qui mene vers Bouda par la création d'un cours urbain,
avec deux rondpoints de par et d'autre, et une paroi sous arcades en face (la ou il y a les banques
et les assurances)

III-7-2. Principes de la composition urbaine :

Les interventions que nous avons développées se concentrent dans toute la partie sud de notre place, on a projeté quatre nouveaux projets :

- 1) **Centre d'interprétation** : RDC de 163 m² au nord –est, il contient les espaces suivant : L'administration, des ateliers de recherches, une médiathèque, une bibliothèque, des studios pour les recherches,
- 2) **Centre artisanal** : RDC de 300m² au nord –ouest, il contient : une administration, des différents ateliers (bijouterie, tissage, poterie, céramiques, broderie, verrerie), un théâtre et une grande salle d'exposition.
- 3) **Un immeuble de bureaux** : R+3 de 135 m² au sud-est, il contient les espaces suivant :
RDC : des agences + des commerces
1ere étage : des petites entreprises.
2eme étage : moyennes entreprises.
3eme étages : grandes entreprise
- 4) **L'extension de l'APC** : R+3 de 178 m² au sud-ouest, il contient les services suivant : état civil, service social, service technique, marche public, finance, moyens généraux, partis politiques,
- 5) **Service biométrique** : RDC de 136 m² à l'ouest, il contient les services suivant : carte nationale, carte grise, permis de conduire.



III.8. PROJET ARCHITECTURAL :

III.8.1. Recherche thématique (exemple de projet similaire) :

Le nouveau siège de l'APC de Blida a Bab Dzair, un projet en cours de réalisation.

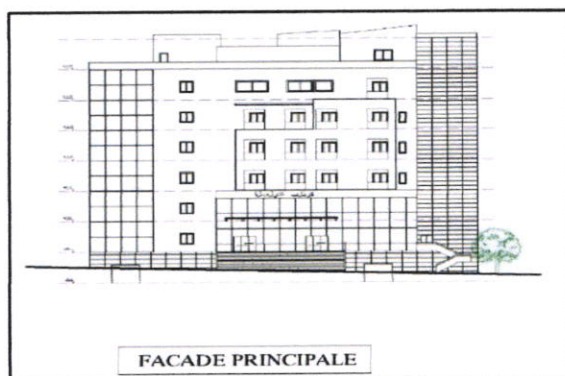
C'est un projet inscrit dans un nouveau centre de la ville, il fait partie d'un grand projet occupant la place de bab dzair la ou il y a différents équipements culturels et commerciaux, tels que le musée, le centre commercial ou le centre d'affaire.



Figure 121 : plan de situation



Figure 122 : plan de masse



Sous-sol		ETAGE 01	
SURFACE PARKING	753.00 m ²	MESEKES	17.39 m ²
LOCAL DEPOT	76.90 m ²	MUSÉE	18.39 m ²
BACHE AEAU	40.80 m ²	MARCHE	8.18 m ²
ARCHIVES GENERAL	276.60 m ²	MUSEE DES MARTYRS	12.39 m ²
LOGE GARDIEN	16.80 m ²	MUSEE DES MARTYRS (E) BOUTON	11.25 m ²
LOCAL GROUPE ELECTROGENE	46.80 m ²	MUSEE	30.43 m ²
SAS FU CIRCULAIRE	23.18 m ²	LOCAL URGENCE	12.40 m ²
CONCIERGE	9.10 m ²	CONCIERGE	3.30 m ²
LOCAL COLONNE STAKE	12.75 m ²	MUSEE DES MARTYRS	2.52 m ²
SURFACE TOTALE SOUS-SOL	1203.39 m ²	MUSEE DES MARTYRS (E) BOUTON	29.81 m ²
NOMBRE DE PLACES PARKING	20 Places	MUSEE CHARLE KHALIL	172.00 m ²

ETAGE 02		ETAGE 03	
MUSEE DES MARTYRS	55.40 m ²	MUSEE DES MARTYRS	55.40 m ²
MUSEE	20.35 m ²	MUSEE DES MARTYRS	55.40 m ²
MUSEE	20.29 m ²	MUSEE DES MARTYRS	20.29 m ²
MUSEE DES MARTYRS	42.20 m ²	MUSEE DES MARTYRS	20.20 m ²
MUSEE DES MARTYRS	24.25 m ²	MUSEE DES MARTYRS	20.99 m ²
MUSEE DES MARTYRS (E) BOUTON	50.52 m ²	MUSEE DES MARTYRS	13.29 m ²
MUSEE DES MARTYRS	50.28 m ²	MUSEE DES MARTYRS	42.42 m ²
MUSEE DES MARTYRS (E) BOUTON	55.24 m ²	MUSEE DES MARTYRS	26.00 m ²
MUSEE DES MARTYRS	55.10 m ²	MUSEE DES MARTYRS	26.00 m ²
MUSEE	24.09 m ²	MUSEE	21.00 m ²
MUSEE DES MARTYRS	30.29 m ²	MUSEE DES MARTYRS	20.07 m ²
MUSEE DES MARTYRS (E) BOUTON	19.07 m ²	MUSEE DES MARTYRS	24.24 m ²
MUSEE DES MARTYRS	64.17 m ²	MUSEE DES MARTYRS	20.17 m ²
MUSEE DES MARTYRS	50.30 m ²	MUSEE DES MARTYRS (E) BOUTON	21.88 m ²
MUSEE	30.43 m ²	MUSEE DES MARTYRS (E) BOUTON	25.40 m ²
LOCAL URGENCE	12.40 m ²	MUSEE DES MARTYRS	64.17 m ²
CONCIERGE	3.30 m ²	MUSEE DES MARTYRS	30.30 m ²
MUSEE DES MARTYRS	30.40 m ²	MUSEE	30.43 m ²
MUSEE CHARLE KHALIL	941.20 m ²	LOCAL URGENCE	12.40 m ²
		CONCIERGE	3.30 m ²
		MUSEE DES MARTYRS	30.40 m ²
		MUSEE CHARLE KHALIL	941.20 m ²

Figure 123 : programme

III.8.2. Site d'intervention :

Notre aire d'intervention est dans l'extrême sud-ouest (à l'angle) de notre place.



Figure 124 : vue aérienne de la place

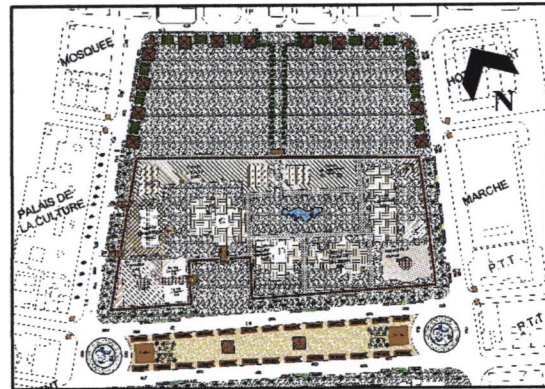


Figure 125 : Plan de masse proposé

III.8.3. Fondement du projet :

Les caractéristiques monumentales de la place des Martyrs n'ont pas empêché les restructurations qui se sont faites après l'indépendance, car la place a subi de grandes transformations formelles occupant une partie importante de celle-ci, nous n'avons pas pu revenir à un état antérieur, par conséquent nous étions obligés de recomposer avec les équipements existants tout en les inscrivant dans une nouvelle cohérence urbaine.

Finalement nous avons été conduit à redéfinir les limites de la place, redistribuer les espaces publics ainsi que la réaffectation des édifices existant.

III.8.4. Descriptif du projet :

Suite au surpeuplement de la ville depuis la conception de la mairie en 1984, le siège est dépassé et nécessite un nouveau redéploiement, une partie protocolaire pour le maire et les services qui sont très liés à la fonction municipale et une partie pour la population et les élus.

Pour le programme : c'est un immeuble de R+3, il fait 178 m² et accueille :

- Au RDC : L'état civil (mariage, naissance, décès.), service social.
- 1er étage : Service technique, marche public.
- 2eme étage : Service finance, moyens généraux.
- 3eme étage : Partis politiques (les élus).

III.8.4.a. Programme :

Niveau	Type du Service	Type d'espace	Surface
RDC	- Etat civil - Service social	- Bureaux de (Naissance, décès, mariage, divorce) - Chef de Service - Salle d'attente - Etat civil	-580m ² -590m ²
1 ^{er} Etage	- Service technique - Service marché Public - Service voirie	- Bureaux d'études - Bureaux (traitement des dossiers, commissions) - Bureaux (Directeur d'urbanisme, chef de service, instruments d'urbanisme)	-200m ² -230m ² -120m ²
2 ^{ème} Etage	- Service finance - Moyens généraux	- Bureaux (directeur financier, statistiques, ressources humaines) - Bureau contentieux et Chef de service	-200m ² -230m ²
3 ^{ème} Etage	- Les élus et partis politiques	- Bureaux des élus - Salle de délibération + salon d'honneur - Bureau du chef de service.	-230m ²

III.8.4.b. Implantation du projet :

L'insertion de notre projet qui est l'extension de l'APC sur la partie sud-ouest de la place s'est faite à proximité du siège de la mairie existant qui donne sur le parcours matrice de Bouda, et concernant le choix de l'angle, nous avons voulu reproduire l'une des tours de l'ancien fort militaire.

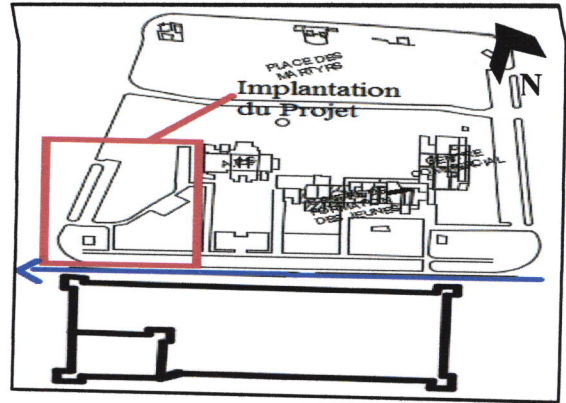


Figure 126 : implantation du projet

III.8.4.c. Structure :

Pour ce qui est de la structure portante de notre projet, nous avons opté pour un système structurel poteaux/poutres en béton armé pour deux raisons :

- Les constructions en place et réalisées durant la restructuration de la place sont entièrement réalisées en système poteaux/poutres
- La conception du parking en sous-sol nécessitant des systèmes constructifs adaptés

III.8.4.d. Façades :

Nous avons opté pour un habillage spécifique en moucharabieh qui donne unité au projet en faisant référence au mouvement des dunes de sable et tout en intégrant des éléments classiques tels que la coupole et la voûte.

III.9. CONCLUSION GENERALE

A travers cette recherche sur les espaces publics, sujet d'actualité et préoccupation majeure de l'acteur public, demeure toujours une problématique pour les chercheurs, sur les angles de lecture, la conception, la gestion et les pratiques de l'espace public. Il est l'image de la ville et le théâtre de tous les comportements, commence à perdre son rôle assigné. Tout au long de ce travail de recherche nous avons constaté la dégradation de ces espaces sur le plan spatial, social, fonctionnel et gestion.

L'étude des espaces publics à travers l'histoire des villes anciennes a bien révélé leurs rôles dans la structuration de la ville, il est souvent un lieu d'affirmation forte de l'urbanité, l'architecture monumentale, les espaces de circulations, l'esthétique, l'alignement du bâti, traitement ornemental du mobilier urbain, et la présence d'institutions et de services, commerces... Il témoigne de l'identité de la ville, de son histoire et de sa culture locale

Le centre-ville d'Adrar fait face aujourd'hui à de nombreux problèmes, son état de dégradation continu, perdant toute ses qualités urbaines, ce riche patrimoine nécessite une préservation.

Plus particulièrement la place des Martyrs, cette majestueuse place se retrouve amputée d'une grande partie de son tissu, elle a subi de très grandes transformations qui ont dénaturé son intégrité morphologique malgré son classement et son rôle majeur d'espace public dans la ville.

Cependant la place garde quand même le caractère unitaire de l'architecture des édifices qui la bordent et reste le symbole et le cœur de la ville.

Notre objectif vise à la récupération de ce lieu, la mémoire et le cadre environnemental de ce patrimoine urbain, et d'envisager de le préserver tout en assurant son développement.

Cela à travers des opérations de recomposition pour permettre un renouvellement urbain et une dynamique respectueuse de l'authenticité du site ainsi que la revalorisation des espaces publics dans les milieux oasiens.

Les resultats de notre travail nous ont permis d'affirmer nos hypotheses concernant la recomposition de la place des martyrs qui se presente comme l'une des reponses a la problematique de la recuperation et le develeppement de ce patrimoine inestimable. Nous recommandons d'élargir le champ d'intervention grâce à des actions privilégions les coutumes et pratiques sociales des habitants, qui constituent leur spécificité.

Notre travail merite d'etre developpe, car il insère le centre historique dans le contexte de la vie urbaine moderne et lui permet d'évoluer tout en gardant sa particularité de milieu oasien ancien.

Bibliographie

Ouvrages :

1. ALLAIN.R, morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville, édition Armand colin. Paris 2004.
2. BASSAND. M, Vivre et créer l'espace public. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes 2001.
3. BENYOUCEF. B, Analyse urbaine, élément de méthodologie, office des publications universitaires, Alger 2010.
4. BERTRAND. J-M et LISTOWSKI. H, Les places dans la ville ; lecture d'un espace public. Édition : Dunod, Paris 1984.
5. CHOAY Françoise et MERLIN Pierre, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement » éd quadrige.
6. LYNCH Kevin, voir et planifier : l'aménagement qualitatif de l'espace, edition Paris 1976.
7. MANGIN David et PANERAI Philippe, « Projet urbain », **Collection : Eupalinos / A+U, JUIN 1999.**
8. SAIDOUNI Maouia, « Eléments d'introduction à l'urbanisme, histoire, méthodologie, réglementation » édition Casbah, Alger 2000.
9. TOUSSAINT J.-Y. & ZIMMERMANN M. (dir.), *User, Observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Collection des sciences appliquées de l'INSA de Lyon, 2001.
10. TRACHE Sidi Mohammed, << Adrar, des ksour a la grande ville >>, ed Insaniyat/ إنسانيات/2011.

Mémoires :

1. AMIRECHE Toufik, juin 2012. Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, université de Constantine Mentouri, département d'architecture.
2. BACHEIKH L, juillet 1997. L'avenir du centre-ville d'Adrar, mémoire de fin d'études, sous la direction de Nadia Touaa, soutenu au département d'Architecture de l'USTO.
3. CHERIF Zineb, 2018. L'espace public ksourien : forme et dimensionnement, cas du ksar TAFILALT, universite saad dahleb de Blida 1 institut d'architecture et d'urbanisme.
4. CHIOUKH Youcef Et HEBBRI Abdelkader, 2016. Revitalisation du quartier Souika (Secteur sauvegarde de Constantine), Aménagement de la place du Rhumel, Université de Blida 1 Institut d'Architecture et d'Urbanisme.

5. DAOUADJI Amina et EL KADI Fella- 2017. Requalification du boulevard Takarli Abderrezak ceinturant le centre historique de Blida, projection d'un ilot mixte au quartier Becourt, universite de Blida 1 institut d'architecture et d'urbanisme.
6. GHERRAZ Halima, 2013. Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides (Cas des places publiques de la ville de Ouargla), Université Mohamed Khider Biskra.
7. MEBIROUK.H, 2002. Les espaces publics dans les grands ensembles (rapport entre espaces conçus et espaces vécus), cas de Annaba, université Mentouri, Constantine.
8. MEZIANI.H, 2001. Espaces publics à Ouargla, essai sur les espaces publics dans une ville saharienne, mémoire de magistère, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme « EPAU », Alger.
9. M'HAMMEDI BOUZINA Samia et BENFERAH Farida, 2017. Espace public , entre conception initiale et transformation actuelle, Cas du Centre Ville d'Adrar (la place des Martyrs), universite des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf

Articles de revues :

1. Ait Hammouda-Kalloum Khedidja. L'architecture urbaine à Adrar, modèle imposé ou esthétique recherchée ?. Archi-Mag, MAGAZINE D'ARCHITECTURE EN LIGNE.
2. BERBAOUI Cheikh. *Aménagement de la place centrale d'Adrar*, in Habitat, Tradition et Modernité, Revue d'architecture et d'urbanisme, L'espace ksourien... ou la mémoire en risque de péremption, n°2, juin 1994, p. 105-114.
3. Jean-Pierre FREY. Adrar et l'urbanisme ou la sédentarisation erratique des oasis du Touat, les cahiers d'Emam (en ligne), 27 novembre 2013, p. 7-45.

Les sites web :

Les cahiers d'EMAM, Etudes sur le monde arabe et la méditerranée : <https://emam.revues.org/579>.

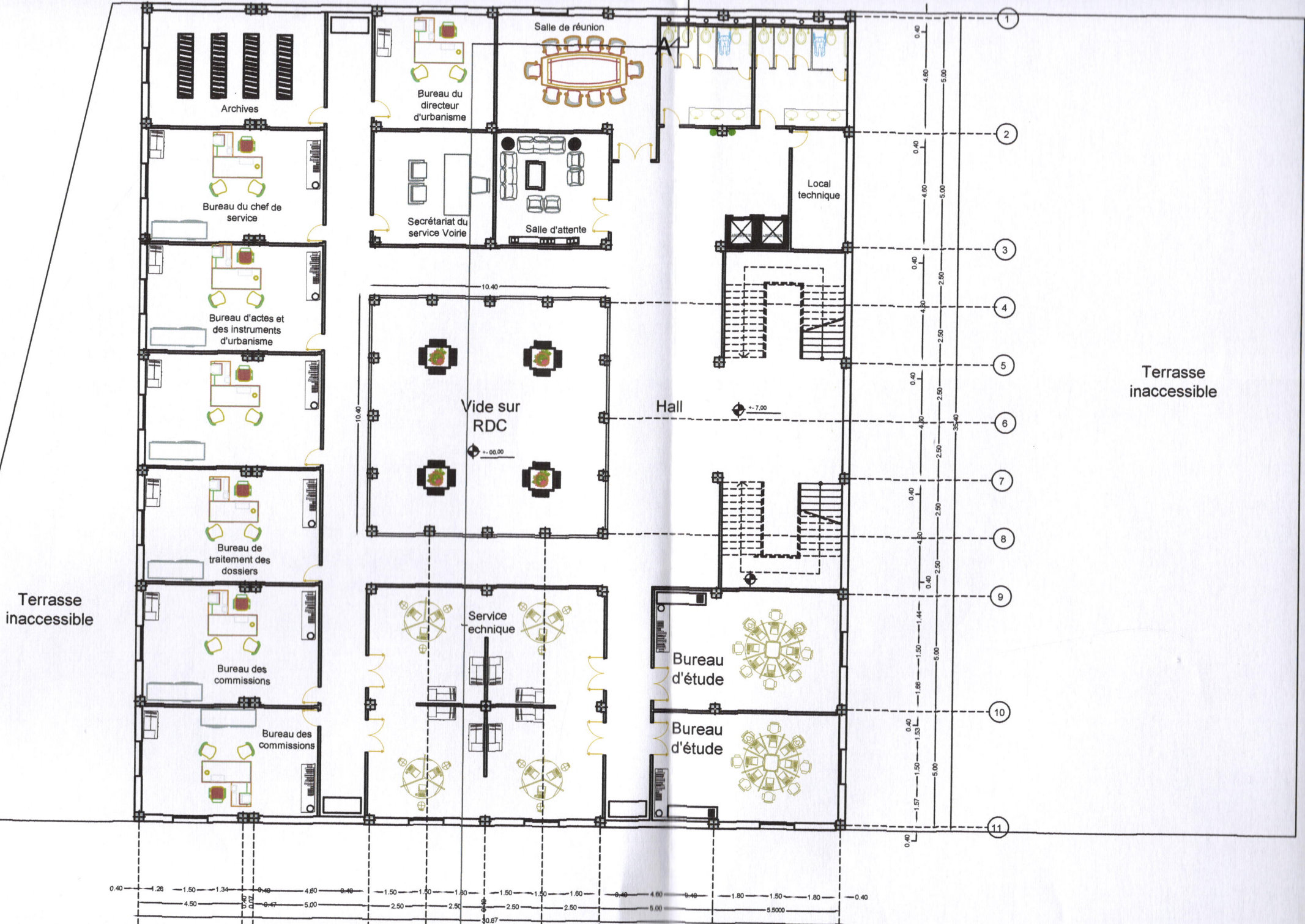
L'architecture urbaine à Adrar, modèle imposé ou esthétique recherchée ?

Une architecture qui ne dit pas son nom : http://www.archi-mag.com/essai_48.php

Insaniyat, Adrar, des ksour à la grande ville : <http://insaniyat.revues.org/docannexe/image/12633/img-1.jpg>

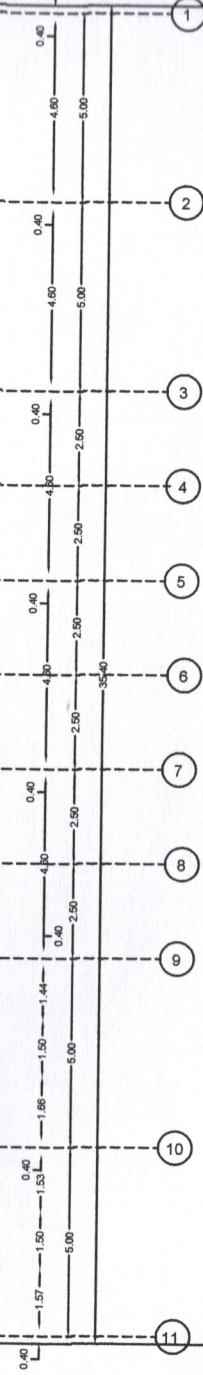
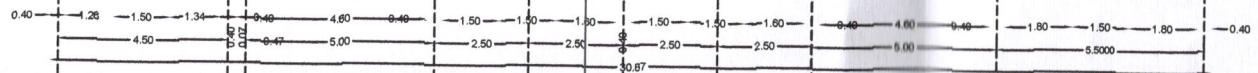
Les espaces publics de Bruxelles : <http://www.bruxellesespacespublics.irisnet.be/places-et-voies/cyclabilite-de-la-petite-ceinture/>

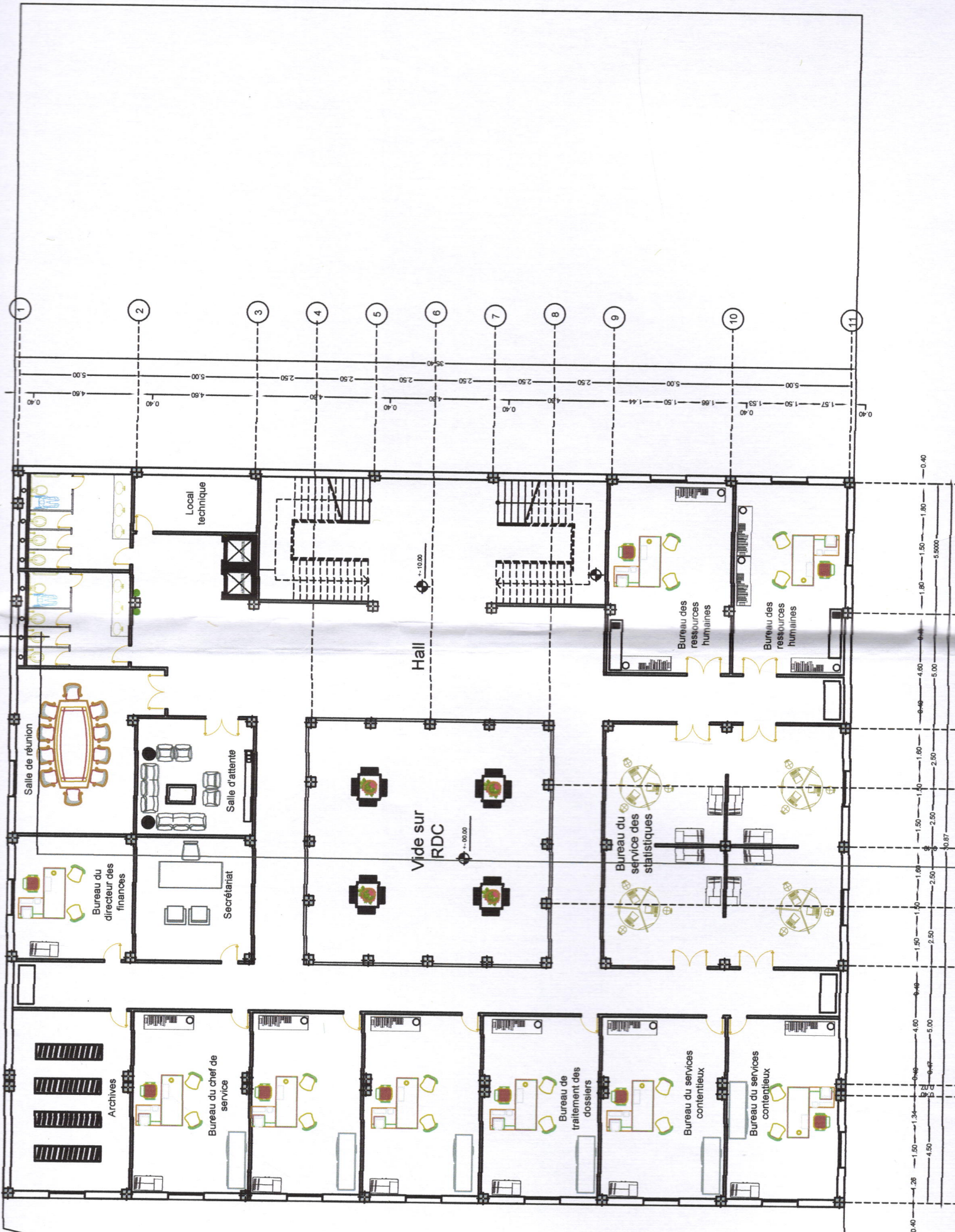
ANNEXES

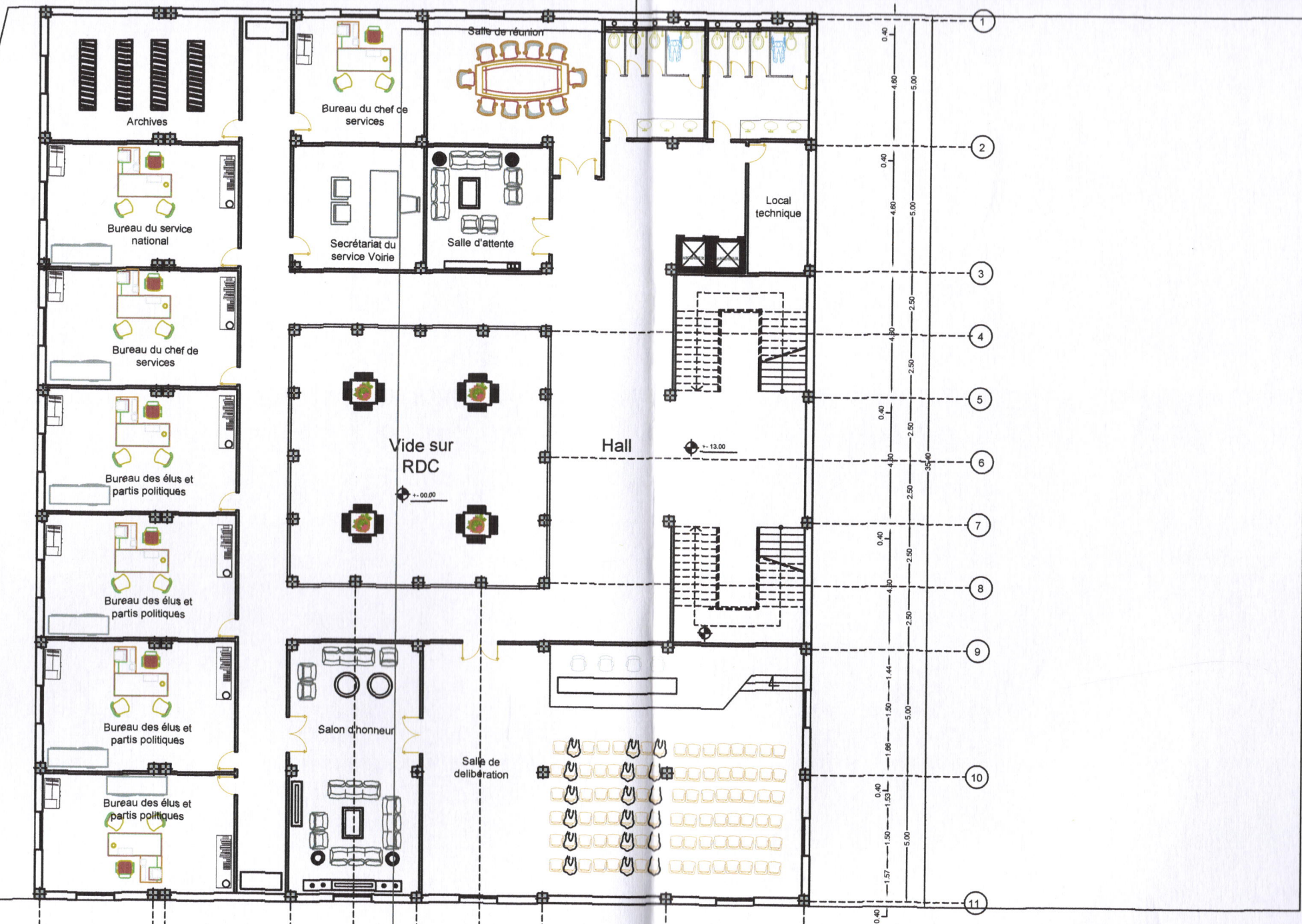


Terrasse inaccessible

Terrasse inaccessible







0.40 1.26 1.50 1.34 0.46 4.60 0.46 1.50 1.50 1.60 1.50 1.50 1.80 0.40 4.60 0.40 1.80 1.50 1.80 0.40

4.50 6.47 5.00 2.50 2.50 2.50 2.50 5.00 5.9000

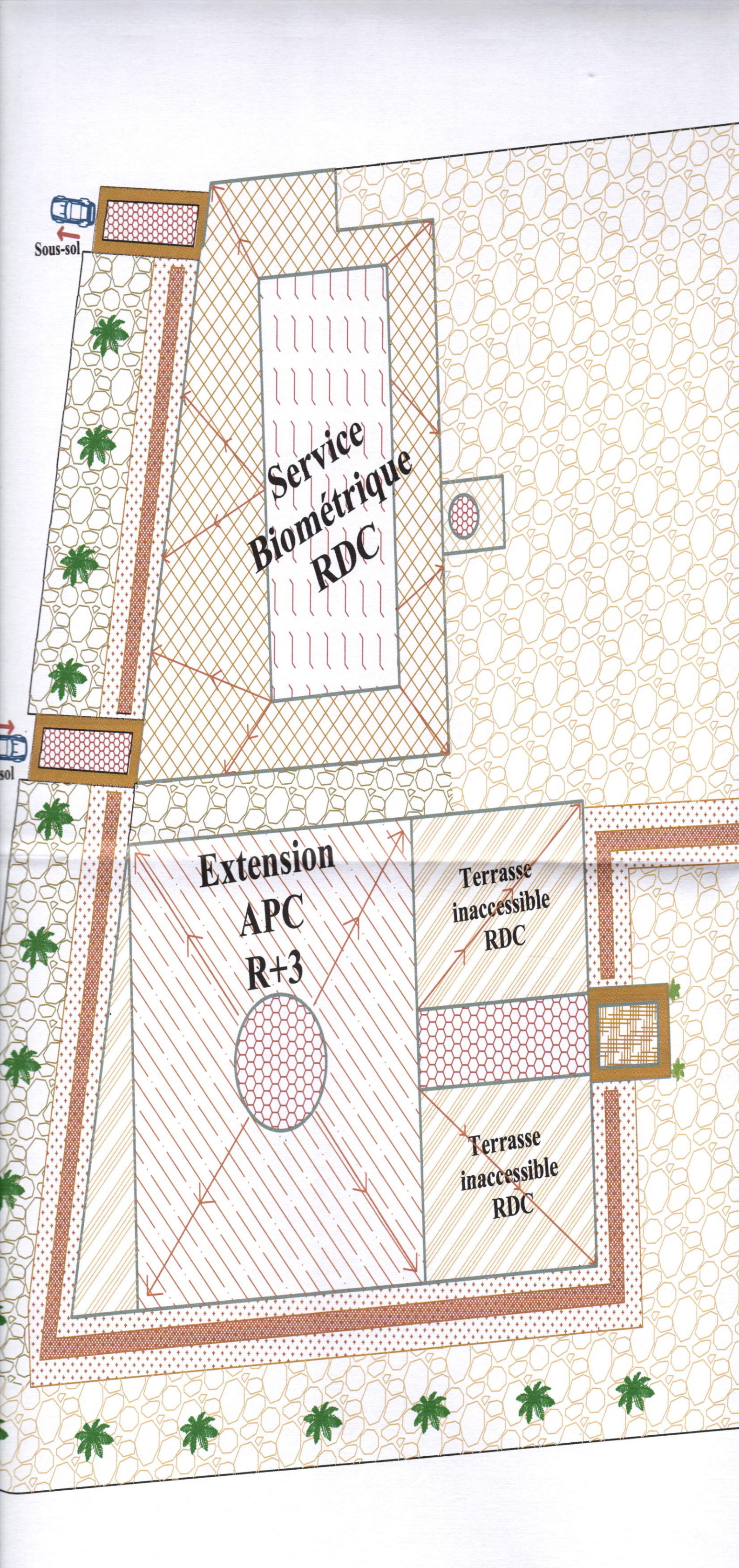
Sous-sol

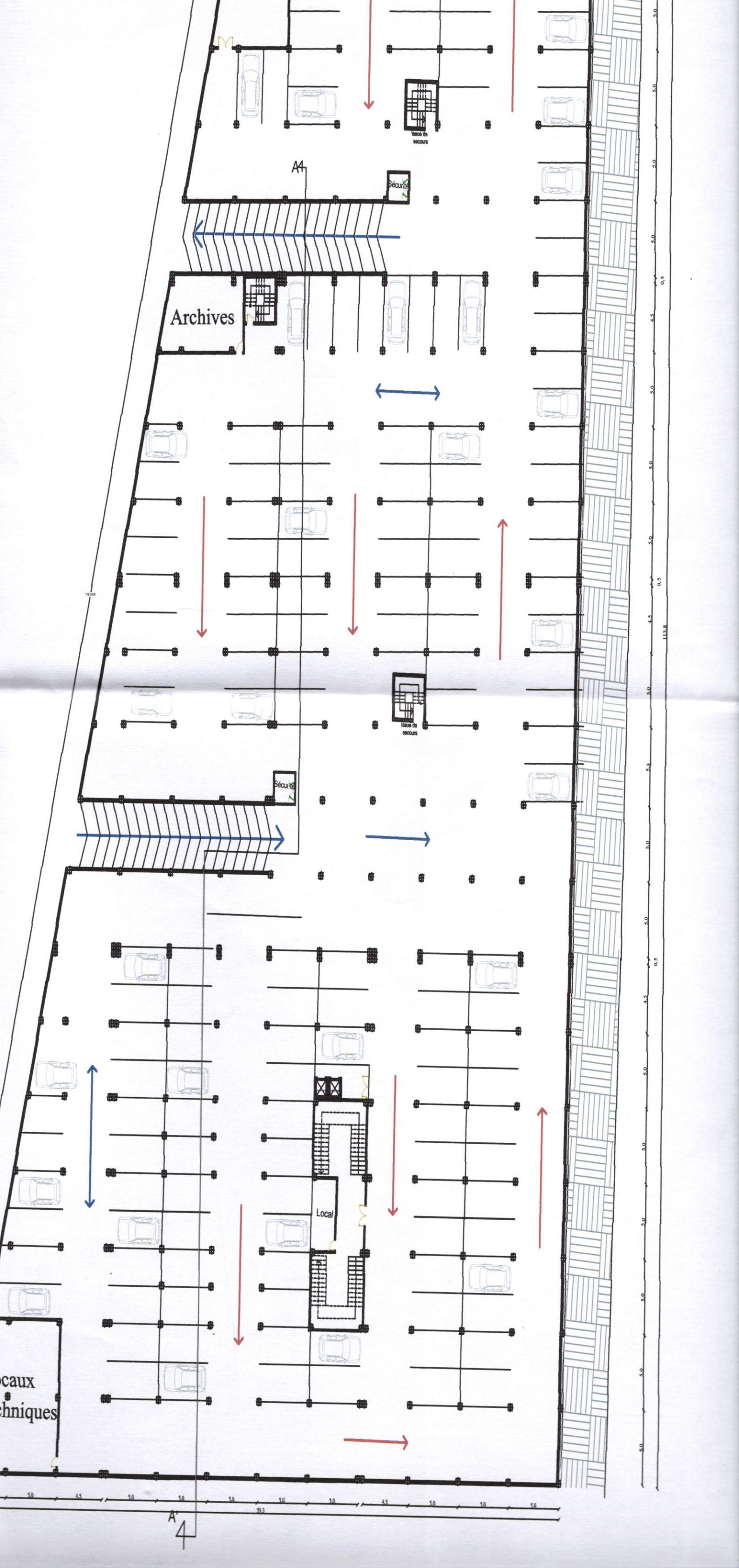
Service
Biométrique
RDC

Extension
APC
R+3

Terrasse
inaccessible
RDC

Terrasse
inaccessible
RDC





Vues 3D

